

RÉSEAU MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST (REMUAO)

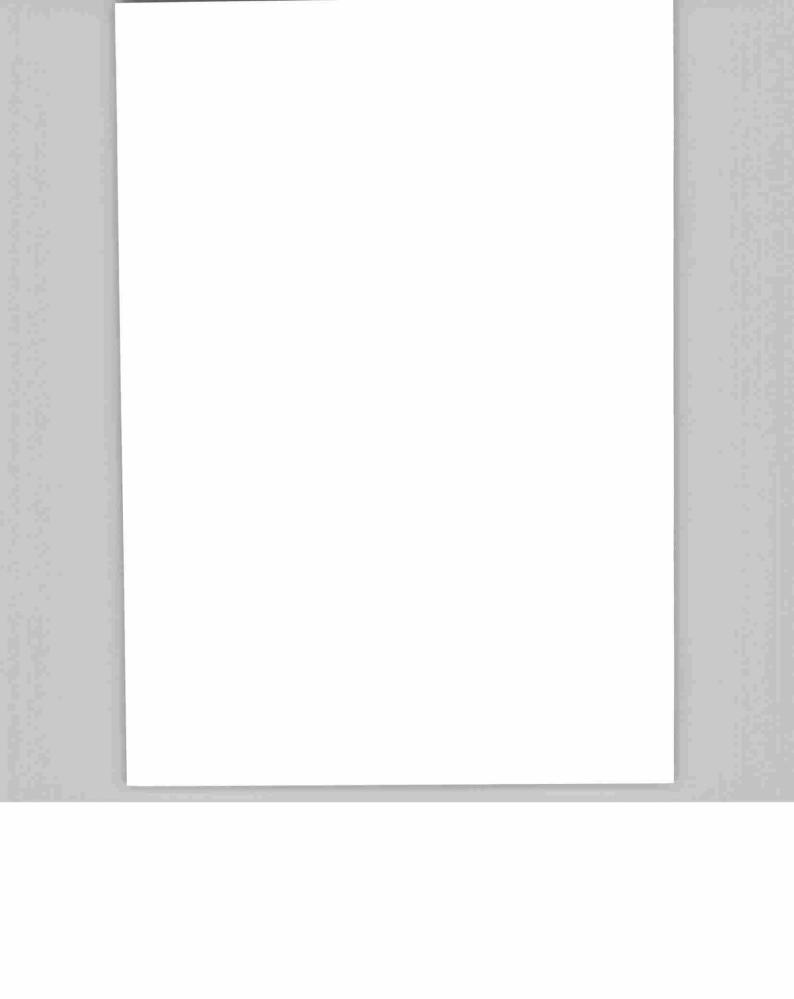
# SYNTHÈSE RÉGIONALE

par

Dr. Sadio TRAORÉ
Dr. Philippe BOCQUIER

Octobre 1998

Etudes et Travaux du CERPOD - N° 15 - Octobre 1998



# RÉSEAU MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST (REMUAO)

# SYNTHÈSE RÉGIONALE

par

Dr. Sadio TRAORÉ Dr. Philippe BOCQUIER

Octobre 1998

Etudes et Travaux du CERPOD - Nº 15 - Octobre 1998

Cet ouvrage a été réalisé avec l'appui financier et technique de l'ACDI et du CEPED.

MOLTASIARAUNT TERMOTARAMINI DASSEN (CALNASE) TERMOTE DO SUÓMICA RE

M. Sadio TRAORE est Docteur en Démographie et Chargé de Programme Migrations et Urbanisation au CERPOD.

M. Philippe BOCQUIER, Docteur en Démographie, Chercheur à l'ORSTOM associé au CERPOD de 1992 - 1997.

Réalisation Technique : PAO - Salif DIOP / CERPOD

ISBN:2-909221-03-2 ISSN: 1012-7798

# RÉSEAU MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST (REMUAO)

# SYNTHÈSE RÉGIONALE

par

Dr. Sadio TRAORÉ Dr. Philippe BOCQUIER

Octobre 1998

#### COMPARED IN THE DRIVE OF

100

REALIZATE A RELIGIOR
 REALIZATE A REPORT OF A PROPERTY OF A P

and the second second

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION1
CHAPITRE I : RELATIONS ENTRE LA MIGRATION ET
L'URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST5
I.1 POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
I.1.a Transition démographique et développement
I.1.b Théorie des migrations africaines et développement 10
I.2 PRINCIPAUX PROCESSUS DE LA MIGRATION EN AFRIQUE
I.2.a Evolution des systèmes migratoires en Afrique
I.2.b Migration et dynamique de population en Afrique
I.2.c Migration, sécheresse et facteurs environnementaux 21
I.3 LA MIGRATION COMME MOTEUR DE L'URBANISATION
EN AFRIQUE25
I.3.a Les facteurs historiques de l'urbanisation
I.3.b L'urbanisation contemporaine
I.4 LE RÉSEAU MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE
L'OUEST (REMUAO)31
I.4.a La nécessité de mener des opérations de collecte et
d'analyse spécifiques sur la migration32
I.4.b Les objectifs du REMUAO
I.4.c Les principes méthodologiques généraux
Conclusion

CHAPITRE II : EVOLUTION DE L'URBANISATION 40
II.1 LE CHOIX DES SOURCES ET DES INDICES40
II.2 L'évolution de la population urbaine en Afrique de
L'OUEST
II.2.a La croissance urbaine est essentiellement poussée par la
croissance naturelle
Conclusion 53
CA Prince 1 is supply for all the party of t
CHAPITRE III : DYNAMIQUE INTERNE DES
MIGRATIONS ET DE L'URBANISATION54
III.1 MÉTHODE D'ESTIMATION
III.1.a Les migrations à travers les recensements
III.1.b Les migrations dans les enquêtes du REMUAO 58
III.2 UNE EXPÉRIENCE MIGRATOIRE INTENSE
III.2.a Un volume de migrations considérable où dominent
les migrations entre milieux61
III.2.b La Côte d'Ivoire est le pays où la migration tant interne
qu'internationale est la plus intense65
III.3 LE MILIEU RURAL RENFORCE SES ÉCHANGES AVEC
L'ÉTRANGER
III.4 LA CAPITALE : UN RÔLE À RELATIVISER70
III.5 LES VILLES PRINCIPALES ET SECONDAIRES ONT DES RÔLES
TRÈS CONTRASTÉS D'UN PAYS À L'AUTRE72
III.6 LES MIGRATIONS INTERNES CONCERNENT AUTANT LES HOMMES
QUE LES FEMMES
III.7 Conclusion: Vers de nouveaux schémas migratoires 80

Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
CHAPITRE IV : MIGRATIONS INTERNATIONALES ET
URBANISATION83
IV.1 Volume et directions des migrations internationales 83 IV.1.a Les échanges internationaux sont relativement
équilibrés
IV.2.b La contribution des migrations à la croissance nationale
est devenue mineure86
IV.3.c Les migrations internationales empruntent les mêmes
axes depuis 20 à 30 ans91
IV.2 LE RÔLE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE DANS LE PROCESSUS D'URBANISATION
CONCLUSION101
CHAPITRE V : URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES104
CHAPITRE V : URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES
CHAPITRE V : URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES
CHAPITRE V : URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES
CHAPITRE V : URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES
CHAPITRE V : URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES
CHAPITRE V: URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES
CHAPITRE V: URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des migrations internes et internationales dans les pays du REMUAO pour la période 1988-92 (Population de 15 ans et +)

Tableau 2 : Taux de mobilité selon le type de migration et le pays (période 1988-92)

Tableau 3 : Taux de migration nette interne et internationale selon le milieu et le pays (Population de 15 ans et +, 1988-92)

Tableau 4 : Répartition des migrations internes et internationales dans les pays du REMUAO pour la période 1988-92 (Population de 15 ans et +)

Tableau 5 : Indices d'intensité migratoire relative de chaque courant migratoire selon le pays (période 1988-92, Hommes de 15 ans et +)

Tableau 6 : Indices d'intensité migratoire relative de chaque courant migratoire selon le pays (période 1988-92, Femmes de 15 ans et +)

Tableau 7 : Matrice des migrations entre les pays du REMUAO (Période 1988-92, Populations de 15 et +, en milliers)

Tableau 8 : Taux de migration nette des pays du REMUAO pour la période 1988-92 (Population de 15 ans et +)

Tableau 9 : Soldes migratoires de quelques pays d'Afrique de l'Ouest vers 1970 et 1990

Tableau 10 : Taux de migration nette interne et internationale selon le milieu au Burkina Faso en 1969-73 et en 1988-92 (Population de 15 ans et +)

Tableau 11 : Taux de croissance naturelle et migratoire des pays du REMUAO pour différentes périodes (Population totale)

Tableau 12 : Indices d'intensité migratoire relative entre les pays du Réseau pour la période 1988-92 (Population de 15 ans et +)

Tableau 13 : Indices d'intensité relative par milieu entre les pays du REMUAO (Période 1988-92, Population de 15 ans et +)

Tableau 14 : Population masculine scolarisée selon le pays et le milieu (Population de 6 ans et +)

Tableau 15 : Population féminine scolarisée selon le pays et le milieu (Population de 6 ans et +)

Tableau 16 : Taux de chômage selon le pays et le milieu (Population masculine de 15 ans et +)

Tableau 17 : Taux de chômage selon le pays et le milieu (Population féminine de 15 ans et +)

Tableau 18 : Proportions d'employeurs/ d'indépendants selon le statut migratoire, le milieu et le pays (Population masculine de 6 ans et +)

Tableau 19 : Proportions d'employeurs/ d'indépendants selon le statut migratoire, le milieu et le pays (Population féminine de 6 ans et +)

# LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Évolution du taux d'urbanisation des pays du REMUAO d'après les recensements et les enquêtes REMUAO
- Figure 2 : Évolution du taux d'urbanisation des pays hors REMUAO d'après les recensements
- Figure 3: Part de la Capitale dans le milieu urbain (Pays du REMUAO)
- Figure 4 : Part de la Capitale dans le milieu urbain (Pays hors REMUAO)
- Figure 5 : Migrations par type de flux (période 1988-92)
- Figure 6 : Comparaison du taux de mobilité interne et du taux de mobilité international selon le pays (Période 1988-92)
- Figure 7 : Part (en %) des femmes dans les migrations de chaque type (période 1988-920
- Figure 8 : Schéma des migrations internationales selon le milieu, autour du Sénégal (Période 1988-92, Population de 15 ans et +)
- Figure 9 : Schéma des migrations internationales selon le milieu, autour de la Côte d'Ivoire (Période 1988-92, Population de 15 ans et +)

# **AVANT-PROPOS**

Comme composante de la dynamique des populations ouest-africaines, la migration est un phénomène mal appréhendé en dépit de ses interrelations avec le processus de changement socio-économique actuel. Les recensements généraux de la population qui constituent la principale référence des chercheurs ne fournissent que des informations sommaires notamment les stocks de migrants durée de vie. Les enquêtes spécifiques sont rares et quand elles existent, elles sont de couverture géographique limitée de sorte qu'une appréhension du phénomène à l'échelle nationale relève souvent de la gageure.

La création du Réseau de recherche sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) en 1989 a permis la réalisation d'enquêtes nationales dans huit pays ouest-africains : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal. Ces enquêtes sont non seulement d'envergure nationale (excepté le Nigeria), en même temps elles ont été réalisées simultanément et suivant les mêmes principes méthodologiques.

La présente étude est une synthèse des rapports nationaux descriptifs rédigés par les équipes nationales des pays ayant pris part au Réseau. Pour le Nigeria, la méthode de sondage étant différente de celle des autres pays et du fait que le rapport n'ait pas été rédigé suivant le même plan d'analyse, nous avons préféré ne pas l'inclure dans cette synthèse.

Toute synthèse étant réductrice, nous renvoyons le lecteur aux rapports nationaux pour plus de détails sur les thèmes abordés ici. Toutefois, la synthèse a donné lieu à un effort de théorisation dans le but de mieux articuler les interrelations entre la migration et l'urbanisation et dépasser ainsi les contextes nationaux pour fournir au lecteur un aperçu d'ensemble de la sous-région ouest-africaine.

Enfin c'est le lieu de remercier tous les partenaires financiers que sont le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), l'Agence Canadienne Pour le Développement International (ACDI), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Coopération Française et la Banque Mondiale; dont le soutien a permis la réalisation du projet. Nous remercions également les partenaires techniques que sont l'Université de Montréal, le Centre français sur la Population et le Développement (CEPED), le Centre français pour le Développement en Coopération (ORSTOM) dont l'appui technique au CERPOD lui a permis de bien assumer la coordination technique du réseau. Les équipes nationales (voir annexes) méritent également toutes nos félicitations pour le travail impressionnant réalisé des années durant et qui a permis d'aboutir aux résultats ici présentés.

# INTRODUCTION

Cette fin du deuxième millénaire est marquée par ce qu'il est convenu d'appeler « la globalisation mondiale » ou la « mondialisation » c'està-dire une intégration de plus en plus accrue des économies nationales à l'échelle planétaire. La formation de groupements économiques régionaux (Alena, Union Européenne, CEDEAO, UEMOA, etc.) a impulsé de nouvelles forces au marché international dont les conséquences sur l'activité économique et la main-d'oeuvre sont importantes. L'effondrement du modèle soviétique à l'Est a eu pour effet de revigorer le libéralisme économique. Le passage aux normes internationales en matière de commerce et d'investissement se fait parfois dans la douleur. Les économies du Tiers-Monde (notamment africaines) sont actuellement sous perfusion avec l'application des programmes d'ajustement structurels par le FMI et la Banque Mondiale. L'ouverture politique des pays de l'Est est doublée d'une ouverture aux capitaux et aux investisseurs occidentaux, européens en tête, concurrençant ainsi les économies des pays en développement, notamment ceux de l'Afrique à un moment où leurs besoins financiers deviennent importants et où le poids de leurs dettes ne cesse de s'alourdir.

Dans ce contexte, on assiste à des changements socio-démographiques rapides. La transition démographique est entamée partout dans le Tiers Monde (Chesnais, 1997; Locoh, 1995). Elle a des conséquences importantes sur la famille et les conditions de vie des ménages. Parallèlement, on assiste à une amplification des mouvements migratoires à l'intérieur des pays, orientés vers les grands centres urbains et vers les pays voisins mieux nantis, ou encore vers l'Europe, les États Unis, les pays pétroliers du Golfe, etc. Mais, alors que la mondialisation des 'changes impose une libre circulation des biens et des capitaux, les frontières nationales se referment aux migrants internationaux. Le problème est que, comme le souligne (Stalker 1995), la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme donne droit

à tout individu la liberté de circuler librement dans son pays et de le quitter, alors qu'il n'y a pas de droit d'entrée universel. Les émigrants ont droit de partir, mais sans avoir nécessairement quelque part où aller.

La migration, en suscitant des enjeux socio-économiques et politiques importants au niveau international, a fait éclore, au sein des États africains, les limites du développement dépendant qu'ils ont poursuivi depuis leur accession à l'indépendance : rupture entre les sociétés rurale et urbaine, nombre toujours croissant de marginaux, exclus des fruits du développement, etc.. Les options et les stratégies adoptées en matière de développement socio-économique au lendemain des indépendances, en accordant la priorité à l'édification d'une société moderne essentiellement urbaine, à la fois dans le discours et dans les actes, a donné aux populations rurales, le sentiment d'une marginalisation qui les conduit notamment à l'émigration.

Comme conséquence de cette dynamique migratoire, l'urbanisation en Afrique est intense comme en témoigne la sémantique développée tout autour (révolution urbaine, hyperurbanisation, sururbanisation, explosion urbaine, villagisation des villes, etc.). L'Afrique Sub-Saharienne sans être la région la plus urbanisée du globe, possède néanmoins le taux de croissance urbaine le plus élevé (Gendreau 1992). En 1995, sur une population d'environ 567 millions occupant l'Afrique sub-saharienne, 176 millions vivaient dans des villes, soit un taux d'urbanisation de 31 %.

L'inadéquation entre le développement socio-économique des villes ouest-africaines et le rythme rapide de leur croissance, impose aux planificateurs et gouvernants un ensemble de défis (logement, transport, assainissement, d'approvisionnement en eau, de combustible et d'infrastructures socio-économiques de base). Quoiqu'il en soit l'explosion urbaine telle que vécue actuellement en Afrique, singulièrement en Afrique de l'Ouest, constitue un enjeu à la fois

socio-politique et économique dont la maîtrise passe par un ensemble de stratégies (LeBris and Giannitrapani 1991), parmi lesquelles l'adoption d'une méthodologie de recherche permettant de mesurer périodiquement les évolutions démographiques et socio-économiques qui affectent le phénomène urbain.

La présente synthèse est le fruit d'un vaste programme de recherche lancé en Afrique de l'Ouest depuis 1989 dans le cadre du Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) et qui a mené à la constitution du Réseau Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. Ce réseau a conduit des enquêtes nationales en 1993 simultanément dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal). Nous faisons ici la synthèse des données de ces enquêtes (Nigeria exclu du fait de la non disponibilité des données), afin de répondre ainsi au souci de fournir aux planificateurs et aux décideurs, les analyses nécessaires. Notre point de vue n'est pas normatif : nous ne jugeons pas les politiques menées jusqu'à présent et ne prétendons pas les infléchir. Nous espérons plutôt fournir un diagnostic fiable de la situation des migrations et de l'urbanisation dans cette partie du continent : les mesures politiques sont souvent basées sur une mauvaise appréciation du phénomène, et il est important de disposer d'analyses cohérentes sur des données récentes.

L'analyse de la migration et de l'urbanisation comme partie intégrante du processus global de modernisation des sociétés et de la théorie générale de la population, nécessite une contextualisation permettant de les appréhender comme résultant d'une dynamique des structures sociales, économiques et culturelles. Ce sera l'objet du premier chapitre. Le deuxième chapitre fait la compilation des données sur l'urbanisation à partir de sources diverses pour appréhender l'évolution du phénomène depuis les indépendances.

Les troisième et quatrième parties de l'ouvrage se focalisent sur les mouvements migratoires internes et internationaux respectivement. Il s'agit de données originales sur les événements tels que vécus par les migrants survivants au moment de l'enquête et non plus des données de stocks de migrants comme on a l'habitude de l'observer à partir des recensements.

Enfin, la migration qui est à la fois un acte individuel et une stratégie de groupe agit en amont et en aval sur les sociétés et les individus. Elle affecte certaines caractéristiques individuelles et modifie les rapports sociaux. Nous avons alors consacré la cinquième partie de l'ouvrage à l'analyse de certaines caractéristiques des migrants et des non-migrants.

. A regional to deput larger to be a first to the control of the definition of the control of the control of t

# CHAPITRE I:

# RELATIONS ENTRE LA MIGRATION ET L'URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Si les mouvements migratoires sont de plus en plus intenses en Afrique de l'Ouest, il est paradoxal de constater que la connaissance de ce phénomène dans la sous-région demeure encore très limitée. Parmi les raisons qui expliquent cette situation, il faut remarquer une certaine orientation de la recherche démographique qui s'inscrit dans un contexte international marqué depuis la dernière guerre par un engouement pour l'applicabilité du modèle de transition démographique aux États africains nouvellement indépendants. En effet, on observe une focalisation de cette recherche sur des paramètres tels que la fécondité et la mortalité qui ont marqué la collecte des données dès les premières années de l'indépendance de ces États. Cela ne concerne pas seulement les pays africains : bien que les décideurs et les chercheurs des pays en développement soient sensibles à l'importance des migrations et de la répartition spatiale de la population, l'étude des migrations reste l'enfant pauvre de la démographie et l'attention (et les fonds) de la communauté internationale continue d'être orientée vers l'objectif de réduction de la fécondité (Bilsborrow 1998).

En définitive, on dispose de nombreuses études sur la relation entre transition démographique et développement, mais relativement peu sur la relation entre développement et processus migratoire. La migration est pourtant un élément important de la croissance démographique au niveau local, que ce soit en ville ou dans les villages. Par ailleurs, malgré les relations évidentes entre urbanisation et baisse de la mortalité et de la fécondité, la relation population-développement reste encore trop souvent circonscrite à la relation entre transition démographique et développement. Peut-on parler de "transition

migratoire "ou de "transition urbaine", comme on parle de transition démographique?

#### I.1 POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

#### I.1.a Transition démographique et développement

La théorie de la transition démographique constitue généralement la première référence lorsqu'il est question des relations entre croissance économique et accroissement démographique. Cette théorie fait référence aux modifications des niveaux de mortalité et de fécondité d'une situation initiale où ils sont élevés vers une situation finale où ces niveaux sont les plus faibles. Initialement lorsque le niveau de mortalité est élevé, la tendance est d'avoir une importante progéniture dans l'espoir d'en garder des survivants. La forte natalité côtoie donc une forte mortalité. Mais lorsque par le biais du développement socio-économique et l'amélioration du niveau de vie (meilleures conditions alimentaires, sanitaires, d'éducation, etc.) le niveau de mortalité baisse, celui de la fécondité va suivre avec un décalage plus ou moins important selon le pays et l'époque. A l'état final, la mortalité et la fécondité atteignent leur niveau le plus faible.

La théorie de la transition démographique accorde une grande attention aux facteurs économiques. Selon Chasteland (1993), jusqu'aux années 1970, la réflexion sur les relations entre population et développement sera dominée par les pays anglo-saxons suivant un point de vue essentiellement néo-malthusien. Deux orientations de cette pensée, celle du Club de Rome qui annonce un effondrement des systèmes économiques et écologiques à la suite des pressions démographiques et celle de l'ouvrage de Coole et Hoover, auront un si grand succès que les quelques voix discordantes n'ébranleront aucunement leur influence sur la formulation et la mise en œuvre des programmes internationaux de population dans les pays en développement à un moment où la croissance démographique commençait à inquiéter (Chasteland 1993).

L'examen de ces théories à la lumière de différents travaux empiriques débouche sur un paradoxe. Autant les séries chronologiques observées dans les pays développés montrent que l'accélération de la croissance démographique s'était traduite par un infléchissement du produit par tête conformément à la logique malthusienne, autant il est difficile actuellement de mettre en évidence cette relation dans les pays à forte croissance démographique (Blanchet 1993). Caldwell observe, (Caldwell 1993) que les pays dont la croissance démographique est la plus rapide enregistrent une forte progression du revenu par tête. La relation qu'il établit et qui est une courbe en U est, reconnaît-il, difficile à interpréter et ce d'autant plus qu'en ne considérant que l'accroissement naturel et en classant les pays selon que leur croissance est supérieure ou inférieure à 2,5 % par an, le groupe qui enregistre le plus fort taux obtient les meilleurs résultats. Blanchet explique ce paradoxe par quatre aspects principaux (Blanchet 1993). Le premier est le changement de mesure : on est passé historiquement des agrégats économiques à fiabilité douteuse à des séries modernes de PIB par tête. Le second aspect est l'existence de facteurs correcteurs (ajustements technologique et ajustement institutionnel) que l'on peut apporter à l'hypothèse malthusienne de frein démographique à la croissance économique. A ce sujet, l'auteur cite Ester Boserup qui estime que la pression démographique conduirait naturellement à des innovations technologiques qui compensent l'effet des rendements décroissants. Le quatrième aspect consiste à admettre que la croissance démographique est au moins partiellement entraînée ou accélérée par le développement économique.

Comme le souligne Meillassoux (1993), les problèmes de population, notamment celui de la croissance démographique, sont teintés d'une connotation émotionnelle de sorte qu'on peut penser que leur perception empirique recèlerait de nombreux préjugés. A en croire Hodgson cité par Veron (1993), dans l'histoire des théories et doctrines de population, il y a toujours eu une interaction entre la science et la politique. La science légitime en permanence la politique tandis que

la politique oriente la science. Lorsqu'en 1974, à la Conférence de Bucarest sur la population fut lancé le concept d'intégration des variables démographiques dans le processus du développement, il s'agissait d'un consensus, pour rallier les partisans d'un développement plus juste et équitable. Mais le fait d'ignorer la complexité de l'économique et du social, en omettant l'intégration politique et l'intégration scientifique alors que cette dernière permet de mieux saisir les interdépendances et les interactions entre phénomènes de population et processus de développement, ne peut être politiquement neutre (Loriaux 1993). En fait, pour Veron (1993), ce double refus politique et scientifique conduit à des théories partielles dans la mesure où des pans entiers du développement sont ignorés, et à des théories partiales lorsqu'on insiste sur la dimension démographique du problème des pays du Tiers-Monde en omettant leur dépendance et leur vulnérabilité.

En définitive, les difficultés du développement en Afrique résultent de l'absence d'une vision claire des différentes interrelations socioéconomiques et politiques. Les perpétuels ajustements à la suite des échecs enregistrés, se font toujours à partir des perceptions, des modèles de technocrates selon un paradigme fortement marqué par la culture occidentale. Comme preuve illustrant cette situation, l'évolution du concept de développement à travers ses divers contenus. Perçu au départ en terme de croissance économique puis en tant que processus de distribution équitable fondé sur les besoins fondamentaux des populations, le développement doit être désormais "durable". Il doit tenir compte non seulement de l'état de pauvreté des populations mais aussi de la détérioration de leur environnement. Ce retour en force du concept d'environnement est dû à la Commission mondiale sur l'environnement qui, dans son rapport de 1987, affirme avec force que le développement doit être respectueux de l'environnement et que le développement d'aujourd'hui ne doit pas compromettre celui de demain (Gendreau, Gubry et al. 1996).

Les liens identifiés ci-dessus entre le développement et la population, sont établis à travers l'accroissement démographique dont on oublie souvent que la migration en est une composante. Le concept de pression démographique permet de situer le phénomène de migration dans le rapport population/développement. En effet, dans un contexte de population croissante où les ressources sont de plus en plus rares, les individus adoptent des stratégies variées qui, à terme, modifient les rapports avec leur environnement. Il est admis que l'état de sousdéveloppement des pays africains, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest explique en grande partie la dynamique migratoire et son corollaire l'urbanisation rapide, par la pression qui s'exerce sur les milieux ruraux. Les variations de la pression démographique sont expliquées, en ce qui concerne la composante croissance naturelle, par la théorie de la transition démographique. Pour ce qui est de la croissance migratoire, le parallèle a été fait avec la théorie de transition démographique par la formulation de la théorie de la transition de la mobilité (Zelinski 1983; Thumerelle 1986). Basée également sur le principe de la modernisation, la théorie de la mobilité distingue plusieurs phases qui conduiraient les mouvements spatiaux de la population d'un ordre ancien à un ordre nouveau. La première phase, selon Zelinski (1983), se caractérise par une croissance démographique faible et des migrations limitées. Dans la phase de transition qui est une phase où la croissance est forte, les migrations se développent considérablement. En phase post-transitionnelle, la croissance démographique a fortement diminué, les migrations régressent au profit d'autres formes de mobilité.

Dans ce schéma, l'Afrique se trouverait dans la phase de transition, caractérisée par une forte mobilité spatiale et une urbanisation intense. Une intensité des phénomènes qui contraste avec des études empiriques peu nombreuses même si sur le plan théorique plusieurs approches ont été développées.

### I.1.b Théories des migrations africaines et développement

Plusieurs synthèses théoriques sur les migrations africaines ont été réalisées parmi lesquelles on peut citer Gregory et Piché (1978), Lututala (1987), Traoré (1994). Les migrations africaines sont analysées selon un cadre qui intègre les trois niveaux de la structure sociale. Le niveau macro fait référence à l'espace national et à l'espace sans frontières de l'économie-monde capitaliste, le niveau micro à l'espace domestique et le niveau meso à l'espace communautaire et/ou culturel.

L'espace sans frontières de l'économie-monde capitaliste se réfère aux aspects des économies nationales qui sont en rapport avec l'économie internationale. En d'autres termes, il s'agit de la place de ces économies dans la division internationale du travail. Ces places sont définies en terme de hiérarchisation des formations sociales qui, elles-mêmes sont la conséquence de l'expansion planétaire du capitalisme (Wallerstein et Balibar 1990). Cette hiérarchisation que l'on peut exprimer aussi sous forme de domination et d'exploitation, s'est accompagnée d'un inégal développement entre les États-nations.

En définissant la place des unités économiques à l'intérieur du système économique international par rapport aux frontières étatiques et aux frontières régionales, la migration des individus est perçue comme le résultat de l'inégale répartition des ressources et des opportunités économiques de part et d'autre de ces frontières. Les ménages recourent à la migration pour maximiser leurs revenus. Aussi, on pense que s'ils disposaient localement des opportunités économiques leur permettant d'atteindre ces objectifs, leurs membres ne migreraient pas. Sur la base de l'allocation spatiale des opportunités économiques ainsi que des options qui leur sont offertes, les ménages décideront de faire migrer ou non. certains de leurs membres. La répartition spatiale des migrants et par delà les rôles que leur assignent les familles est une option qui relève aussi de la configuration du système (Portès 1978).

La migration est analysée au niveau micro comme un élément d'une stratégie collective. Il est fait allusion ici aux possibilités économiques limitées pour l'amélioration des conditions de vie des ménages et des familles. Cette stratégie collective qui vise à prendre avantage des opportunités économiques dans l'espace (Portès 1978, Dureaux 1987), transparaît sous deux formes : la stratégie de survie et la stratégie de mobilité sociale (Findley 1987; Adepoju 1988). Dans le premier cas, ce sont des ménages de conditions précaires qui envoient leurs membres à la recherche d'un emploi salarié. Ces migrants constituent pour leurs ménages d'origine une forme d'investissement et un moyen de diversifier les revenus contre une dépendance exclusive des activités rurales. Dans le second cas, il s'agit, pour les ménages qui ne sont pas confrontés à des problèmes de survie, d'assurer l'ascension sociale de certains de leurs membres en les plaçant dans des conditions leur procurant des emplois plus rémunérateurs et plus stables. Ces deux groupes de migrants peuvent à leur tour développer des stratégies adaptatives différenciées dans l'espace urbain (Traoré 1989).

Les travaux de Bilsborrow mettent en exergue l'effet des variables communautaires sur la migration (Bilsborrow, Oberai et al. 1984) alors même que les limites des niveaux macro et micro sont soulignées (Franqueville 1987). En vue de dépasser ces limites, des voix se sont élevées en faveur d'une intégration des deux niveaux, laquelle passerait selon Hugo (1988), par une approche basée sur les communautés (niveau intermédiaire). Or, le recours à l'approche par les communautés se heurte à des difficultés conceptuelles et théoriques.

L'économisme dominant des approches développées aux niveaux macro et micro et de celles relatives aux comportements démographiques de manière générale, a poussé à la prise en compte de la dimension culturelle et un essai d'intégration des trois niveaux à travers trois axes (Traoré 1994). Le premier part des limites du concept ménage qui constitue l'unité d'analyse privilégiée du niveau micro. Le ménage est une réduction de la famille à ses dimensions

résidentielle, productrice et consommatrice alors que sa reproduction n'est pas toujours assurée de manière isolée du fait de l'importance des relations inter-ménages et des pratiques de redistribution des biens (Wong 1984; Cordell, Gregory et al. 1987).

Le second axe d'intégration considère la configuration hiérarchisée du système mondial et le développement économique limité qui amène les élites de ces pays à traiter différemment leurs citoyens. Certains sont exclus des bénéfices du développement sur la base de critères variés et arbitraires comprenant l'ethnie, la religion ou la race. Ainsi s'explique la tendance des groupes privilégiés à allouer les rôles sociaux les plus importants aux membres de leurs groupes, situation qui est à l'origine d'une division culturelle du travail.

Le troisième axe part de la définition du système capitaliste mondial lequel comprend une seule division du travail et une diversité de systèmes culturels (Wallerstein 1979). A la division du travail s'ajoutent une hiérarchie complexe et une diversité de marchés de travail, définis sur la base du statut social, des conditions d'emploi, des habitudes de travail, du degré de stabilité de l'emploi, etc. (Richemond 1981; Bonacich 1980; Verhaeren 1990). Selon son objectif d'accumulation toujours plus grande du capital, le système capitaliste va rechercher les institutions qui lui assurent la reproduction de sa force de travail à moindres coûts. Les ménages et les familles de par leur contours relativement élastiques vont remplir ce rôle, devenant ainsi quelques unes des institutions-clés de l'économiemonde capitaliste.

#### I.2 Principaux processus de la migration en Afrique

Le cadre théorique que nous venons de décrire n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il n'est qu'une tentative d'intégration d'un certain nombre d'approches dont l'importance est communément admise. Selon les orientations des disciplines et les préoccupations des

chercheurs, nous avons constaté que certaines de ces approches ont reçu plus de développement que d'autres. Nous avons fait remarquer également la prédominance des facteurs économiques. Aussi, par rapport aux transformations socio-économiques qui structurent les sociétés africaines d'aujourd'hui, les facteurs économiques sont non négligeables. C'est pourquoi, nous avons choisi de nous attarder sur trois dimensions de la migration dont le rapport à la reproduction sociale nous paraît bien établi : développement économique, dynamique de population et environnement.

# I.2.a Évolution des systèmes migratoires en Afrique

Lors de l'accession de la plupart des pays africains à l'indépendance en 1960, la croissance économique a été décrétée comme priorité par les dirigeants politiques. Après une période de relative prospérité, ce modèle de développement dépendant va connaître ses limites à partir des années 1970 et aboutir dans les années 1980 à l'application des programmes d'ajustement structurel. Les conséquences de ces décennies de développement "perdues" seront importantes en terme d'endettement et de déséquilibre économique. Les programmes d'ajustement structurel interviendront pour corriger les problèmes de la dette tout en assurant une croissance économique durable. Mais des actions relatives à la répartition des ressources, à la privatisation et à la modification des prix des produits agricoles auront des conséquences auxquelles les populations réagiront par l'adoption de stratégies telles que les migrations avec des conséquences importantes sur la redistribution de la population. Mais les flux migratoires prennent leur origine à la période coloniale et même pré-coloniale.

#### Le système migratoire ancien

Dans la période précoloniale, la mobilité faisait partie du genre de vie des populations ouest-africaines. Dans les régions septentrionales, le nomadisme et la transhumance consistaient en une mobilité des hommes et des troupeaux à la recherche de l'eau et de pâturages (Bonte 1975; Toupet 1975). De même, le développement de l'économie marchande au Sahel et sa progression vers la savane, résultent de mouvements divers à la suite desquels des couches marchandes se sont installées, complexifiant du même coup les sociétés en place (Meillassoux 1986; Bathily 1989). Au sud, dans les régions forestières ou de savane, les systèmes de production étaient dominés par l'agriculture itinérante, caractérisée par des changements fréquents de terres de culture dus à la pratique de la jachère, entraînant parfois des changements de résidence (Coquery-Vidrovitch 1988). Ces changements de résidence, généralement effectués sur de courtes distances, se présentaient dans certains cas (guerres, disettes prolongées, épidémies, etc.), comme de véritables exodes entraînant tout un lignage ou un village.

L'histoire du peuplement est du reste étroitement liée à ces mouvements. Derrière les campagnes guerrières retracées dans l'histoire de la région, se profilaient plus souvent qu'on ne le pense, des objectifs plus ou moins évidents de conquête de nouvelles terres de culture ou de pâturages. Les guerres dites tribales relevaient souvent de la compétition pour le contrôle de l'espace et des ressources naturelles ; le dépeuplement progressif du Sahara et la descente vers le Sud des populations sahéliennes se situent dans le contexte général de ces migrations agricoles et pastorales. A ces migrations s'ajoutaient surtout entre le Xème et le XVIème siècles des mouvements liés au commerce transsaharien et à l'esclavagisme.

#### Le système migratoire de la période coloniale

Les migrations de travail sont apparues avec l'économie de plantation et l'ouverture des mines au début du siècle (Amin 1974; Amselle 1976; Cordell et Gregory 1982). Elles ont cependant été précédées ou renforcées par les migrations forcées qui, avec l'institution de l'impôt de capitation, avaient fortement contribué à l'éclatement de

la main-d'œuvre en travailleurs isolés dont l'économie de traite avait grandement besoin (Cordell, Gregory et al. 1987; Cordell, Gregory et al. 1996). Ces migrations forcées ont surtout affecté les colonies françaises de l'intérieur (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad), afin d'alimenter en main-d'œuvre les pays de la côte (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun). A titre d'exemple, la construction du chemin de fer Dakar-Niger au Sénégal et au Soudan français a mobilisé quelque 25 300 travailleurs burkinabè entre 1920 et 1924 tandis que celle de la Côte d'Ivoire en a employé quelque 41 400 entre 1921 et 1929 (Ouédraogo 1976). Les exploitations forestières et les plantations ivoiriennes ont mobilisé près de 128 700 migrants forcés entre 1934 et 1949. Pour les aménagements de l'Office du Niger au Soudan français, on prévoyait le transfert de près d'un million de burkinabè. Les recrutements n'ont porté finalement que sur quelques 6 000 familles entre 1937 et 1945 soit environ 25 à 30 000 personnes.

L'avènement des migrations volontaires est le résultat d'un processus qui prend son origine dans l'annexion du continent (traité de Vienne de 1815) et à l'abolition de l'esclavage. Ces deux événements constituent les phases importantes de l'intégration du continent africain au marché économique mondial. De fournisseurs de main d'œuvre pour les entreprises sucrières du Nouveau Monde (continent américain), les pays africains assumeront dorénavant le rôle de fournisseurs de matières premières aux industries européennes naissantes. S'installe donc une logique d'exploitation avec pour stratégie le démantèlement des structures politiques et économiques locales. L'action coloniale et le modèle de développement qui lui est associé se fondaient, selon Badouin (1975), sur deux principes : la généralisation des rapports marchands et la monétarisation des économies. Le schéma-type qui sous-tendait cette action, se caractérisait par l'institution de l'impôt obligatoire en numéraire et la libération des esclaves du joug de leurs maîtres. Il visait, à court terme, deux objectifs majeurs : l'offre d'un surplus agricole pour les circuits commerciaux et la création d'un marché intérieur devant recevoir les

produits européens et générer des profits. A plus long terme, il s'agissait de restructurer la société paysanne en deux classes. La première classe, la plus riche, devait pouvoir améliorer la productivité rurale pour dégager un surplus, la seconde, pauvre et expropriée, serait disponible comme main-d'œuvre pour les industries et les chantiers des villes nouvelles. Pour Boessan (1975), c'est surtout par l'intermédiaire de l'agriculture et de la petite industrie que s'est instauré le processus d'intégration des masses paysannes dans l'économie marchande et leur séparation progressive de leur société "traditionnelle".

Sous la domination coloniale, les sociétés africaines ont connu de profonds bouleversements économiques. Les mesures imposées sur les plans agricole (aliénation des terres indigènes, institution d'impôts obligatoires et payés en numéraire, prédominance des cultures vivrières par rapport aux cultures d'exportation), industriel et commercial (implantation de nouvelles activités liées essentiellement aux besoins de la métropole, etc.), ne visaient qu'à lier les économies locales à celles des nations européennes, les intégrant ainsi dans un système marchand en consolidation à l'échelle planétaire.

Trois principaux facteurs ont contribué à ces bouleversements socioéconomiques. Le premier concerne les transports. Les puissances coloniales ont construit des voies ferrées (Abidjan-Niger, Dakar-Niger, etc.) qui ont révolutionné le système des transports en réduisant considérablement le temps de voyage et en désenclavant certaines régions (Soudan français, Haute-Volta). Les transports ont été améliorés avec l'arrivée des véhicules motorisés à partir des années 1920 qui a favorisé la construction de routes. Le second facteur a été la monétarisation croissante de l'économie. Les monnaies locales (cauris notamment), pour la plupart limitées à une zone d'échange, ont été remplacées par des monnaies européennes. Le troisième facteur tient des précédents et concerne la production, d'abord imposée et ensuite suscitée, de biens d'exportation (coton au Soudan français et

en Haute-Volta ; arachide au Sénégal, en Gambie, en Guinée Bissau et au Niger, etc.).

Ces facteurs de changement ont imprimé une nouvelle orientation aux migrations. Les disparités régionales souvent renforcées par les politiques différentielles d'investissement ont entraîné des modifications dans la nature et la direction des flux migratoires. Les régions côtières plus favorisées sur le plan climatique par l'existence d'une longue saison agricole et plus accessibles aux marchés européens, concentrèrent les principales cultures d'exportation (café, cacao, etc.), devenant ainsi des zones d'immigration alors que les régions intérieures plus défavorisées et à production vivrière aléatoire sont des zones d'émigration.

## Le système migratoire post-colonial

Au moment des indépendances, les économies nationales étaient fortement liées à celles des puissances coloniales qui assuraient le fonctionnement de l'administration et les investissements (Giri 1986). Elles se caractérisaient par un faible développement des industries qui contraste avec une forte expansion des cultures d'exportation. Avec à l'époque une perception du développement en terme de croissance économique, les dirigeants africains, dans le souci d'obtenir des revenus élevés, ont opté pour une stratégie de développement axée sur l'industrialisation. Mais cette politique d'industrialisation n'a pas été effective. C'est plutôt l'agriculture de rente et les industries d'extraction minière qui se sont développées. Ces politiques auront pour conséquence la négligence de l'agriculture de subsistance, déjà victime du développement important des cultures commerciales (Suret-Canale 1962; Diarassouba 1968; Gakou 1984).

A partir des années 1970, le modèle de développement dépendant des économies africaines conduit à ce que Giri (1986) a appelé le "retournement" lorsque les contradictions entre les différents secteurs de l'économie se sont alors accentuées : le secteur public prenait de l'ampleur pendant que l'industrie stagnait. Selon Meillassoux (1993), l'industrialisation de l'Afrique était une industrialisation "délocalisée", conjoncturelle, construite sur la base de capitaux de passage, à la recherche d'une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché. Elle n'avait pas permis l'implantation ni de structures ni d'infrastructures durables. Face à cette précarité du processus d'industrialisation, aucune mesure n'a été prise en vue de le stabiliser socialement et économiquement. La crise pétrolière interviendra en 1973 pour aggraver, avec la sécheresse dans certains pays, la situation des économies de l'Afrique sub-saharienne. La croissance économique passera d'un taux de près de 3,2 % pour la période 1965-73, à près de 0,1 % en 1973-80, à -2,2 % entre 1980 et 1990 (Gogue 1993).

Le diagnostic de la crise économique est sévère. De conjoncturelle, elle est devenue structurelle avec des causes multiples allant de l'instabilité politique aux calamités naturelles en passant par les conflits par grandes puissances interposées. Parmi l'une des causes endogènes, Giri (1986) note que les classes dirigeantes africaines, en cédant aux intérêts de leur clientèle urbaine, n'ont pas pu créer les conditions favorables à l'expansion du secteur agricole. Ce secteur, de même que l'élevage qui constituent les activités principales des populations rurales, se sont également engagés dans une crise profonde.

En milieu rural, le nombre de paysans sans terres, les exigences de l'imposition représentent des facteurs répulsifs pour de nombreux paysans. Les villes principales ouest-africaines, qui furent privilégiées comme capitales coloniales, où résidaient les directions commerciales et les grandes sociétés étrangères, seront confirmées dans leur rôle par l'action des autoritées nationales. Le biais « urbain » du développement ainsi créé du fait de l'absorption par la ville de l'essentiel des investissements publics et le développement des

relations salariales, susciteront de l'attrait pour les ruraux (jeunes instruits notamment) en quête de nouvelles aspirations. Comme ces villes n'étaient pas préparées à l'intensité des migrations internes, il s'en est suivi des problèmes sectoiels divers (habitat, transport, emploi, etc.), facent auxquels les mesures furent le plus souvent spontanées et expéditives.

L'urbanisation rapide est suivie également de l'accroissement des biens d'importation pendant que les échanges internationaux enregistrent une crise (Becker, Hamer et al. 1994). La détérioration du niveau de vie des populations va en augmentant. Selon les estimations de la Banque Mondiale, citées par Chasteland (Chasteland, Véron et al. 1993), la pauvreté a augmenté au cours des deux décennies précédentes et si la tendance se maintenait, l'Afrique abritera en l'an 2000 plus du tiers de la population pauvre de la planète.

# I.2.b Migration et dynamique de population en Afrique

La croissance démographique constitue un facteur important de la dynamique migratoire actuelle et de son corollaire, l'urbanisation. Une analyse rétrospective de cette évolution des populations ouest-africaines, permet d'en saisir mieux la portée. Il faut noter cependant, que l'absence d'une longue tradition de recherche démographique dans la plupart des pays ouest-africains, rend difficile toute étude de l'évolution démographique de la région sur une période plus reculée.

La traite négrière constitue le principal repère des analyses démohistoriques africaines. Si les avis sont partagés en ce qui concerne l'ampleur des effectifs concernés, la plupart des auteurs s'accordent sur ses conséquences surtout en termes de déséquilibre des sexes et de baisse de la fécondité.

D'une manière générale, les historiens distinguent trois grandes phases dans l'évolution démographique africaine : la période précoloniale

(1850-1880), période de légère croissance entrecoupée d'accidents liés à des sécheresses, des famines ou des épidémies ; la période de la colonisation (1890-1920), période de régression brutale ; et la période après 1920 qui a été une période de reprise surtout après la seconde guerre. Cette reprise tient essentiellement à la généralisation de l'utilisation des antibiotiques et autres vaccins (Coquery-Vidrovitch 1988). L'action médicale a, en effet, été déterminante dans la lutte contre les grandes endémies et les épidémies, faisant ainsi baisser les niveaux de mortalité. Les gains d'espérance de vie jusqu'à la période des indépendances ont été appréciables même si les niveaux de mortalité demeurent élevés. La mise en place des systèmes de santé publique et la poursuite des actions contre les grandes endémies par les nouveaux États, ont contribué à faire baisser encore la mortalité.

Mais cette baisse de la mortalité n'a pas été suivie d'une baisse aussi importante de la fécondité parce que les déterminants directs de celleci ont peu évolué. Le mariage est resté précoce et universel; la production agro-pastorale dominante est toujours dépendante d'une main-d'œuvre nombreuse; l'instruction et particulièrement celle des femmes a beaucoup moins progressé que prévu; et la baisse de la mortalité et surtout de la mortalité infantile n'a pas encore offert les garanties suffisantes pour entraîner une réduction sensible de la fécondité. La fécondité demeure élevée dans les sociétés africaines (Locoh 1992), malgré le développement récent des programmes de planification familiale. En fait, comme le souligne Meillassoux (1993), ce paradoxe est le reflet du conflit entre les promoteurs de la politique démographique (les autorités nationales et/ou internationales) et l'institution habilitée à la mettre en application (la famille), laquelle assure sa reproduction conformément à ses intérêts et à ses projets.

La population ouest-africaine est passée de 63,2 millions habitants en 1950 à 209,5 millions d'habitants en 1995 (UN 1997) soit une croissance annuelle moyenne de près de 2,7%. Au cours de la même période, la population urbaine s'est accrue de 6,4 millions à quelque

76,0 millions tandis que la population rurale est passée de 56,7 millions à quelque 133,5 millions d'habitants. Le taux de croissance annuel moyen de 1950 à 1995 est de 5,6% et 1,9% respectivement pour le milieu urbain et le milieu rural.

Cette forte croissance de la population ouest-africaine, comme on a tendance à l'oublier, est due en partie aux victoires enregistrées dans la lutte contre la mort. De ce fait comme le suggère Blanchet (1993), il convient de "considérer la croissance démographique...comme étant au moins partiellement entraînée ou accélérée par le développement économique ". Cette thèse est soutenue par Chesnais (1997). A l'opposé l'ampleur de la croissance démographique n'est pas étrangère à la dynamique migratoire que l'on observe actuellement. C'est ainsi que le déséquilibre entre la population et les ressources locales explique certaines des tendances migratoires récentes. En effet, dans bien des régions rurales ouest-africaines, prédominent l'agriculture et l'élevage extensifs. Ces activités dépendent essentiellement des conditions pluviométriques précaires (zone sahélienne notamment) qui engendrent de forte variations annuelles de production. Par ailleurs, les systèmes de tenure foncière, les formes nouvelles d'occupation des terres (fermage, métayage, etc.), du fait du morcellement des terres d'une part et de l'accroissement des besoins financiers d'autre part, accentuent la propension migratoire. On assiste d'un côté à l'émigration de certains membres actifs du ménage à la recherche de revenus d'appoint, de l'autre à l'émigration de ménages entiers vers des régions plus propices à leurs activités économiques.

1.2.c Migration, sécheresse et facteurs environnementaux

Avant d'aborder cette question, il convient de rappeler quelques aspects des relations entre la population et l'environnement.

Si actuellement la stratégie de développement durable proposée aux pays en développement intègre la dimension environnement, les

experts admettent la difficulté à mettre en lumière l'ensemble des relations entre la population et l'environnement. Le domaine est sans doute vaste et en friche dans la mesure où il n'existe pas encore de cadre théorique de référence, mais surtout que le terme d'environnement est lui-même source de confusion (Gendreau, Gubry et al. 1996). Cette difficulté théorique et conceptuelle n'est peut-être pas étrangère au fait qu'au "Sommet de la terre" en 1992 et à la Conférence du Caire de 1994, il n'y ait pas eu de consensus en terme d'environnement. Compte tenu de ces difficultés, on s'attendrait à ce que les relations entre population et environnement soient également perçues différemment. En effet, beaucoup d'auteurs, de par leur approche disciplinaire ou leur sensibilité idéologique, mettent en exergue les effets de la population sur l'environnement. Ainsi, selon Stein (Stein 1994) qui reprend les conclusions d'une étude prospective sur l'Afrique réalisée par la Banque Mondiale en 1989, "la crise que connaît le continent est due, dans une large mesure, à l'accroissement de la pression démographique sur les ressources naturelles limitées dans un contexte de faible niveau technologique...L'une des dimensions de cette crise de développement est la dégradation de l'environnement". Cette appréhension du phénomène qui en privilégie une dimension, évacue bien évidemment sa complexité.

La relation entre population et environnement est une relation bidirectionnelle dans le sens où l'homme transforme son environnement (action de la population) et s'y adapte (action de l'environnement). On situe suivant le premier sens de la relation, toutes les conséquences liées à la pression démographique, le développement économique, la guerre, etc. Dans le second sens de la relation, il faut distinguer les effets de trois types d'environnement sur la population (Gendreau, Gubry et al. 1996) : l'environnement "naturel"; l'environnement modifié par l'homme (dans un sens favorable ou non) et l'environnement dégradé.

Picouet (1996) propose un "champ de référence écologique" qui met en rapport la population, l'organisation sociale, économique et culturelle, l'environnement interne et externe, et la technologie. Il conceptualise les milieux urbains et ruraux comme des sous-systèmes sociaux établissant des relations de dépendance. Le premier transforme les produits qu'il reçoit du second (mines, denrées alimentaires, etc.) et lui véhicule en retour l'information et les moyens lui permettant de produire plus. La nature de cette relation de dépendance que l'auteur assimile à celle existant entre les nations développées et les nations en développement, est telle que les milieux ruraux subissent un double contrôle : contrôle par les milieux urbains et contrôle par l'extérieur.

Le contrôle des milieux urbains se fait par le truchement du savoirfaire de la ville. Celui-ci est apporté en milieu rural par le biais de structures et selon une stratégie nationale à quatre axes principaux : politique agricole, aménagement du territoire, politique de défense de l'environnement et politique démographique et de santé. Il en résulte une répartition des fonctions (élevage, céréaliculture, etc.) qui peut entacher la diversification des productions locales et engendrer ainsi une fragilité économique et écologique croissante. Quant au contrôle par l'extérieur, il engendre de fortes fluctuations quantitatives aggravées par les aléas de production.

Dans cette logique de contrôle propre aux systèmes, les milieux ruraux font face à des pressions à la fois démographiques (dynamiques et mouvements de populations spécifiques), économiques (produire en quantité toujours plus grande) et écologiques (dégradation de l'environnement, aléas climatiques). Les réponses à ces pressions sont sociales et familiales, notamment par le recours à l'émigration.

Les interrelations entre migrations et facteurs environnementaux s'appréhendent donc dans le cadre complexe de la trilogie population / environnement / développement. Autrement dit, dans un contexte donné et suivant l'état de développement de ses forces productives,

la société développe des stratégies de reproduction, lesquelles évoluent et s'adaptent compte tenu des conditions écologiques.

En Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sahel où les relations entre la population et l'environnement sont plus facilement observables, on analyse la migration essentiellement comme résultant d'une rupture d'équilibre entre l'homme, l'animal et la terre. Rappelons que la région est dominée par une agriculture et un élevage extensifs, avec pour le Sahel, des conditions écologiques particulièrement difficiles (avancée du désert, faible régénération du couvert végétal, pression humaine et animale, etc.).

Historiquement, l'équilibre entre l'homme et son milieu était assuré par les systèmes traditionnels de production dont le caractère extensif nécessitait de grands espaces. D'abord avec la colonisation, la disponibilité de ces espaces s'est réduite (confiscation de terres pour les forêts classées, restriction des parcours de nomadisation, etc.), pendant que les populations humaines et animales augmentaient. Ensuite avec les indépendances, la proclamation des frontières nationales ajoute une autre dimension dans la restriction des mouvements transnationaux (transhumance, cultures itinérantes, etc.). De cette restriction des mouvements, s'ensuit la dégradation progressive des pâturages, la diminution de la fertilité des sols et la déforestation. Au Sahel, l'avancée du désert se matérialise par une perte de plusieurs milliers d'hectares tous les ans, ce qui engendre le manque de ressources naturelles (forêt, eau, pâturages, etc.).

En terme de conséquences, la dégradation des milieux physiques ajoutée à la pression démographique va nécessiter un accroissement des besoins en terres agricoles. Comme exemple de cette situation, nous avons le cas des mouvements du bassin arachidier vers les "terres neuves" au Sénégal ou du plateau mossi du Yatenga vers le sudouest du Burkina Faso. En retour, l'exploitation de nouvelles terres suite à ces migrations (de colonisation agricole ou de transhumance),

compte tenu de la prédominance du système extensif de production, étend le processus de dégradation par des déplacements successifs. Ce mouvement spatial du "front pionnier " de dégradation écologique soulève bien évidemment la question cruciale de l'intensification agricole au Sahel tant souhaitée mais qui ne se concrétise pas (Mathieu 1993).

Les sociétés sahéliennes adaptent leurs stratégies de reproduction aux conditions écologiques qu'elles vivent. Puisque la population croissante n'est plus à même de satisfaire localement ses besoins essentiels ni du point de vue de la quantité, ni de celui de la qualité, les stratégies alternatives telles que la migration sont adoptées.

# I.3 LA MIGRATION COMME MOTEUR DE L'URBANISATION EN AFRIQUE

Nous avons constaté plus haut la complexité des interrelations entre le processus de développement économique et les phénomènes de population. La difficulté d'analyse de ces interrelations tient à la fois à l'utilisation de paradigmes s'inspirant trop souvent de la culture occidentale, et aussi à l'évolution des différents contenus des concepts. En ce qui concerne l'urbanisation, il est difficile de situer le cas de l'Afrique par rapport aux deux approches dominantes : à savoir celle pour laquelle l'urbanisation est la conséquence du développement ou celle pour laquelle elle est plutôt un moteur du développement socioéconomique. Il est communément admis que l'urbanisation en Afrique n'est pas le fruit de transformations industrielles comme ce fut le cas de l'Europe. Est-ce à dire alors qu'elle est la conséquence du sousdéveloppement économique ? C'est du moins ce que suggère (Meillassoux 1993) lorsqu'il écrit que "...la situation démographique résulte (...) davantage de la dégradation des conditions économiques qui l'ont déclenchée que d'une causalité interne."

Avant d'analyser le processus d'urbanisation actuel, un recul historique s'impose au regard des structures urbaines anciennes et de l'empreinte de la colonisation européenne.

### I.3.a Les facteurs historiques de l'urbanisation

L'Afrique de l'Ouest fut le berceau de grands empires sous lesquels se sont développées de brillantes civilisations. Ces empires (Ghana, Mali, Songhaï, etc.), ont vu naître et se prospérer de grands centres urbains, soit comme capitales d'empire, soit comme centres commerciaux et/ou religieux (Delafosse 1972; Curtin 1975; Lovejoy 1978; Lovejoy 1980; Barry 1988; Bathily 1989).

Le développement des centres urbains en Afrique de l'Ouest précoloniale est lié à deux facteurs principaux : l'économie marchande et la pénétration de l'Islam. L'économie marchande semble s'être développée parallèlement à l'édification des empires. Selon Meillassoux (1986), c'est à travers leur expansion militaire que l'activité commerciale s'est développée. L'islam aussi, dans sa progression vers la savane et la forêt, avait permis la dispersion des commerçants musulmans dont l'installation a contribué à complexifier le tissu social et à la diversification des sociétés en place. L'historiographie africaine décrit par exemple le Sahel précolonial par le dynamisme commercial, attesté par la présence de nombreuses villes commerçantes, des circuits commerciaux et de marchandise-étalon (Meillassoux 1986).

Lorsque le commerce atlantique a supplanté les circuits transsahariens, les centres urbains ont dû accuser le coup. Les auteurs constatent en tout cas, une diminution de la dynamique urbaine au moment de l'installation de l'administration coloniale. À partir de ce moment, le mouvement d'urbanisation se modifie par le développement de villes nouvelles gravitant autour de postes administratifs. Ces villes, pour l'essentiel des ports, abritaient les fonctionnaires de l'administration si elles ne sont simplement des escales de traite.

Jusqu'à l'ère coloniale, la ville ouest-africaine est numériquement faible par rapport au milieu rural. Mais en même temps les rapports entre les deux milieux sont limités du fait d'une forme de rupture qui se traduit par la méfiance des ruraux vis-à-vis du pouvoir colonial. L'école coloniale, pour sa part, même si elle a été très peu développée, constituait un autre facteur de rupture important. Les fonctionnaires et les auxiliaires de l'administration hériteront de cette méfiance pour avoir été formés par un pouvoir colonial véhiculant une "société nouvelle" ressentie en milieu rural comme étrangère et lointaine.

Au lendemain des indépendances, face à la croissance rapide des villes ouest-africaines, deux types de contradictions apparaissent. On assiste à la formation de besoins nouveaux et leur extension au milieu rural alors que les ressources se raréfient et que les capacités d'accueil sont dépassées.

De ces contradictions, le réseau urbain passera d'un modèle structuré en trois niveaux sous l'administration coloniale au modèle actuel, caractérisé par une macrocéphalie des capitales nationales. Dans le premier modèle, on a une ville primatiale, des villes secondaires et l'hinterland. Des liaisons existent d'un côté entre la ville primatiale et les centres secondaires, de l'autre entre les centres secondaires et l'hinterland. Dans le second modèle, on a une ville macrocéphale (la capitale) et son hinterland. La capitale s'interpose aussi bien dans les relations avec l'extérieur du pays que dans les relations existant entre les différents pôles secondaires.

### I.3.b L'urbanisation contemporaine

L'Afrique est engagée depuis quelques décennies dans un processus de changement socio-économique dont les migrations font partie intégrante. Plus haut, nous avons analysé les facteurs historiques et socio-économiques qui les ont déclenchées et/ou accélérées. Rappelons, au compte des transformations économiques, l'introduction de nouvelles techniques productives dans le milieu rural,

le développement des transports et des communications, etc., qui ont engendré ensemble des différenciations importantes entre les milieux urbain et rural. Les revenus tirés des surplus générés en milieu rural sont investis en milieu urbain. Au plan social, le fossé s'est creusé entre les deux milieux au niveau à la fois des valeurs et de l'éducation. Au plan politique, les pouvoirs hérités de la colonisation se sont renforcés. Les élites urbaines qui les détiennent, en dépit de leur origine rurale, n'ont pas été capables d'engager véritablement le développement des milieux ruraux (OCDE, 1988).

En milieu rural, le nombre élevé de paysans sans terres, les exigences de l'imposition, le développement des relations salariales en ville sont autant de facteurs incitateurs à l'émigration (push factors). À ces facteurs s'ajoute le croît démographique de plus en plus élevé, conséquence de l'amélioration des conditions de santé ainsi que de l'éducation. En ville, l'essor des secteurs économiques par les investissements qui s'y font, les opportunités d'emplois, les standards de la vie moderne, exerceront un attrait pour bon nombre de ruraux (pull factors).

Du fait de cet ensemble de facteurs, les migrations furent le principal moteur de la croissance urbaine en Afrique. Cette réalité est marquée au niveau des perceptions (Gubry 1991) et vérifiée par quelques travaux récents (Cour 1992; Chen, Valente et al. 1998). Cette part de la migration dans la croissance urbaine tend cependant à se réduire devant celle de l'accroissement naturel, comme nous le verrons au prochain chapitre.

Les effets de l'urbanisation dans le processus de développement en Afrique de l'Ouest se manifestent à la fois par l'ampleur des problèmes sociaux créés dans les villes (logements, santé, emploi, éducation, etc.) et par les déséquilibres démographiques et économiques (vieillissement, baisse de la production, etc.) dans les milieux ruraux.

La plupart des villes n'étaient pas préparées à l'ampleur de la croissance urbaine de sorte que les planificateurs et autres gestionnaires ont dû prendre le plus souvent des mesures spontanées ou expéditives pour faire face aux problèmes qui leur étaient posés. Par exemple, un secteur où l'investissement public n'a pas pu se hisser au niveau des besoins croissants est celui de l'habitat. Selon le constat fait par Duluq et Goerg (1989), la faiblesse des investissements effectués dans les villes africaines est générale et remonte à la période coloniale. L'espace urbain comme cadre d'investissements publics autonome selon ces auteurs, s'est opéré lentement à partir de la fin de la seconde guerre. Le plan Sarrault de grands programmes coloniaux d'équipement qui servait de cadre d'intervention, avait été élaboré à un moment où, la croissance de Dakar, la capitale de l'AOF commençait à inquiéter. Les investissements accordés dans le cadre de programme, selon les auteurs, n'ont que peu bénéficié aux pays dont le réseau urbain est faible.

En définitive, la mise en œuvre tardive d'une politique d'urbanisme dans les colonies d'Afrique de l'Ouest, suivie par une politique post-coloniale sélective et coûteuse dans un contexte économique défavorable et au moment où l'urbanisation s'intensifie, contribuera à engendrer et exacerber le problème de l'habitat.

En matière d'emploi, l'un des éléments constitutifs de la main-d'œuvre à savoir la population en âge de travailler (15-64 ans) a considérablement augmenté avec l'évolution démographique récente. Dans les milieux ruraux où habite la majorité de la population, les systèmes de production et les formes d'occupation et d'utilisation des terres n'ont guère progressé, cadrant de plus en plus mal avec le rythme et l'augmentation de la population. Globalement, avec un milieu rural en crise et les autres secteurs des économies dont les performances ont été faibles, la main-d'œuvre générée par le croit démographique, n'a pas pu être absorbée dans des activités productives. Comme conséquence, tous les pays observeront une

augmentation du chômage et du sous-emploi. Le développement du secteur dit informel dans les villes ouest-africaines procède de cette situation comme l'alternative face à un marché urbain de l'emploi formel qui se réduit de jour en jour sous les contraintes de l'ajustement structurel des économies nationales. Selon les estimations de la Banque Mondiale (Arnaud 1998) près de 60 % des emplois urbains appartiennent au secteur informel en Afrique sub-saharienne.

L'intense urbanisation de l'Afrique de l'Ouest a eu par ailleurs comme conséquence l'accélération de la demande alimentaire. Rappelons que globalement, depuis les années soixante, le taux de croissance de la production alimentaire en Afrique sub-saharienne n'a cessé de baisser passant de 2,3 % l'an à 0,4 % entre 1960 et 1984 (Vaidyanathan 1994). Ce recul, selon cet auteur, a été grave pour les pays de l'Afrique australe et du Sahel qui ont accusé une baisse absolue de leur production respectivement de 10 et 11 %. Même si la production alimentaire a connu une certaine reprise après 1984, la crise alimentaire – à cause des politiques gouvernementales inadaptées, le contrôle des prix, la lourde fiscalité, les méthodes agricoles, etc., – s'installe et sera aggravée par le taux élevé de croissance démographique. Elle sera plus aiguë pour la région sahélienne où les systèmes de production sont très vulnérables à la sécheresse.

Le processus d'urbanisation a engendré un déficit croissant entre l'offre et la demande alimentaire. Face à ce déficit, les pays recourent à l'importation des produits alimentaires et/ou bénéficient de l'aide alimentaire. Mais les importations sont synonymes de baisse des prix des produits alimentaires locaux, de la régularité des approvisionnements et d'adaptation aux contraintes de la vie urbaine. L'aide alimentaire pour sa part, agit sur l'urbanisation par l'inversion du sens des flux d'approvisionnement. Les villes deviennent ainsi les pourvoyeuses des campagnes. Leurs populations pauvres et riches seront les plus favorisées, les unes par la distribution gratuite de l'aide, les autres par les multiples rentes prélevées sur cette distribution. Il

en résulte une stimulation des migrations qui, conséquemment, fait baisser les productions rurales.

# I.4 LE RÉSEAU MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST (REMUAO)

La situation économique des années 80 a mené les États africains à adopter des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), afin de juguler la crise en favorisant une croissance économique durable. Il apparaissait nécessaire de réorienter les politiques de développement en mettant l'accent sur le renforcement de l'intégration régionale et la valorisation des ressources humaines. Cette réorientation supposait que dans les politiques de population orientées vers la maîtrise de la croissance démographique, on n'omette pas la mobilité de la population qui constitue, dans bien des cas, une solution adéquate pour la redistribution des ressources humaines.

La réorientation des politiques nationales et régionales de migration en vue d'une meilleure gestion des ressources humaines et d'une meilleure coopération et intégration économique régionales devait se faire de telle manière qu'elle réduise les effets négatifs de la mobilité tout en augmentant ses avantages, pour les individus et la société.

Ceci n'est, en fait, rien d'autre qu'un des principes d'action de la Conférence de Mexico (Nations Unies, 1984) qui suggère que la migration est aussi une manifestation, et non uniquement la cause, des problèmes de développement dans les zones de départ. La Conférence Internationale du Caire sur la Population et le Développement (CIPD-1995), ajoute : "le processus d'urbanisation est un phénomène inhérent au développement économique et social. [...] Les villes sont les centres de la croissance économique et fournissent l'impulsion à l'origine de l'évolution et des innovations socio-économiques."

Ce principe d'action apporte un complément au plan mondial d'action sur la population de Bucarest (1974) qui n'avait pas mis suffisamment d'accent sur la politique migratoire. Celle-ci ne doit cependant pas être envisagée de façon isolée et comme une fin en soi : le phénomène migratoire entretient des relations complexes avec différents aspects du développement.

On observe en effet que des niveaux ou types similaires de migrations peuvent avoir des effets économiques et sociaux fort différents selon les contextes spécifiques de développement. Il est dès lors suggéré d'éviter les généralisations et de rechercher les déterminants et conséquences du phénomène dans chaque contexte social donné avant de prendre quelque mesure politique que ce soit. Cela implique que toute reformulation de politique en la matière soit fondée sur une analyse solide, elle-même basée sur des données fiables:

I.4.a La nécessité de mener des opérations de collecte et d'analyse spécifiques sur la migration

La faible qualité des données disponibles était essentiellement liée à l'observation du phénomène. En effet, hormis quelques cas d'exception, les données portant sur la migration sont issues de sources dont l'objectif premier n'était pas de collecter des informations sur le phénomène. Il est assez surprenant que, comparé à d'autres questions démographiques, la migration et l'urbanisation ont retenu très peu d'attention jusqu'aux années 80 (Gervais 1993). Contrairement aux observations empiriques, les populations africaines étaient considérées comme essentiellement sédentaires et villageoises, comme si les seuls "migrants" étaient les nomades. Bien que la plupart des villes africaines croissaient à un rythme sans précédent, leur rôle dans les changements démographiques et sociaux était souvent sous-estimé. La question urbaine a longtemps été considérée comme ne relevant pas du champ de la démographie africaine. Et lorsqu'elle était traitée, le point de vue dominant était que l'urbanisation avait un impact

négatif sur les migrants en les menant directement des villages pauvres aux bidonvilles.

La faible connaissance qu'on a des migrations africaines s'explique aussi par le peu d'intérêt que les donateurs qui financent la plupart des grandes opérations de collecte démographique (les États financent peu par eux-mêmes ce type de collecte) leur ont accordé par rapport à la fécondité et à la mortalité. Mais elle s'explique aussi par la complexité de ce phénomène démographique qui se déroule à la fois dans l'espace et dans le temps. Si la migration se définit en effet comme étant "déplacement d'une zone de référence à une autre qui entraîne un changement de résidence" (Courgeau 1988), l'opérationalisation de ce concept diffère assez fortement selon les travaux de collecte, en dépit des recommandations des Nations-Unies (UN 1993). Cela pose des problèmes de comparabilité et de rapprochement entre les données des différentes opérations de collecte.

Ceci ne veut pas dire qu'aucune étude démographique n'ait été conduite sur les migrations en Afrique de l'Ouest. J. Condé et K. C. Zachariah ont par exemple mené une des premières études sur le sujet dans les années 70 (Zachariah and Condé 1980). Cette étude a identifié les niveaux et tendances de la migration en Afrique de l'Ouest à travers les recensements nationaux disponibles à l'époque. En utilisant des indices de migration " durée de vie ", les auteurs ont conclu que trois pays recevaient la plupart des migrants internationaux en Afrique de l'Ouest : le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigeria. Ils concluaient aussi à la nécessité de mener des enquêtes simultanées dans plusieurs pays.

En 1974-75, une enquête nationale sur les migrations a été menée en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) par le Centre Voltaïque de recherche Scientifique et par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, avec le soutien de l'Université de Montréal. Cette enquête a utilisé un questionnaire rétrospectif pour recueillir les

itinéraires migratoires, et un questionnaire sur les caractéristiques des émigrés internationaux et leur destination. Les auteurs concluaient entre autres que le système urbain national ne pouvait rentrer en compétition avec les pays étrangers qui absorbaient le plus grand nombre de migrants (Lavoie 1978). Cette enquête a permis l'analyse historique des migrations internes et internationales de main-d'œuvre depuis les temps coloniaux jusque après l'indépendance (Cordell, Gregory et al. 1996).

En 1982, dans la foulée des recommandations de l'étude de Condé et Zachariah, une enquête sur les migrations a été menée dans la Vallée du Fleuve Sénégal dans sa partie qui est à cheval sur les trois pays : Mali, Mauritanie et Sénégal. Elle a été réalisée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) et par l'Unité Socio-Économique et de Démographie (USED) de l'Institut du Sahel. Cette enquête s'intéressait principalement à la migration vers l'Europe.

Les études sur les migrations sont à la fois peu nombreuses et de moins bonne qualité. Car comme l'ont observé Gregory et Kouamé (Kouamé 1990), la qualité des données de recensements sur les migrations va " de l'inutilisable à assez bon". Les enquêtes spécifiques offrent souvent de bien meilleurs résultats mais même pour le cas d'espèce, des déficiences sur la mesure du phénomène peuvent être observées (Kouamé 1990).

Une autre lacune pouvant être soulignée à l'endroit des données sur les migrations en Afrique est la partialité de ces données. Hormis le cas des enquêtes burkinabè, les sources existantes n'offrent que la possibilité d'une analyse quantitative du phénomène, souvent peu fiable. Les différents aspects qualitatifs du phénomène renvoyant à sa compréhension et à ses conséquences, aux modalités d'insertion, aspirations et intentions des migrants, à la perception politique des problèmes liés au phénomène, etc., ont été jusqu'ici très peu abordés. La partialité des données tient aussi au fait que dans de nombreux

pays de la région, les informations sur la migration tant interne qu'internationale sont quasiment inexistantes. On n'a donc pas une vision régionale satisfaisante du phénomène.

Une troisième lacune des données est leur caducité qui, ajoutée aux précédentes défaillances, les rend pratiquement inutilisables pour l'élaboration de politiques efficaces de population et de développement. Elles datent presque toutes d'avant 1980. Or, divers événements politiques, économiques, écologiques, etc., qui ont pu avoir un impact sur les mouvements de population, se sont produits dans la région au cours de la dernière décennie. Les crises économiques et écologiques pourraient avoir contribué à la réorientation des flux intérieurs et transfrontaliers. Dans les pays du Sahel par exemple, on assiste à une urbanisation et une sédentarisation accélérées aux implications sociales, culturelles et économiques diverses. Les difficultés économiques des pays côtiers pourraient avoir réduit les flux de population en partance du Sahel, ainsi que les mouvements intérieurs en partance du nord de ces pays.

C'est donc dans ce contexte et à l'initiative du Centre canadien de Recherche sur le Développement International (CRDI), que le Réseau de recherche sur les Migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) a été fondé en 1989. Destiné à rassembler des données sur la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest, le réseau a vu la participation de huit : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal. Le Centre de recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) a assuré la coordination de ce réseau avec le soutien technique du Centre d'Études français sur la Population et le Développement (CEPED), de l'Institut français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (l'ORSTOM) et de l'Université de Montréal. Ce vaste programme de recherche dont les enquêtes se sont déroulées entre décembre 1992 et septembre 1993, a été financé par le CRDI, l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), le Fonds

des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Coopération Française, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale.

#### I.4.b Les objectifs du REMUAO

Comme il a été dit précédemment, la réorientation des options démographiques et la prise en compte des variables démographiques dans la planification du développement sont apparues comme une des nécessités des stratégies proposées pour faire face à la crise que connaît l'Afrique depuis la fin des années 1970. L'accent a été mis jusqu'à présent sur le contrôle de la fécondité, même si l'on reconnaît un certain rôle à la mobilité de la main-d'œuvre comme facteur de développement. Il apparaît donc essentiel de mieux tenir compte de la migration dans la réorientation de la politique démographique et dans l'intégration de la variable démographique dans la planification du développement.

Pour ce faire le phénomène migratoire doit être bien cerné dans tous ses aspects : mesures, causes, conséquences macro-sociales, conséquences pour les migrants, insertion, aspirations et intentions des migrants, etc. Ceci constitue le but principal du Réseau qui poursuit les objectifs généraux suivants:

- 1. Analyser de façon approfondie les politiques de développement et leur impact sur les déplacements de population ainsi que les politiques de migration (qu'elles soient explicites ou non).
- 2. Cerner le phénomène migratoire, ses aspects métriques, ses causes, ses conséquences macro-sociales sur les conditions de vie des populations, plus particulièrement, celles des migrants.
- Faire des recommandations de politiques dans les domaines de la population et des ressources humaines, du développement rural et urbain, et d'intégration économique régionale.

4. Offrir aux échelles nationales et régionales un cadre de collaboration et d'échanges entre chercheurs, planificateurs, décideurs et représentants d'agence d'exécution (ONG, etc.) et d'actions concertées entre institutions et pays impliqués dans le réseau.

Le premier objectif général consiste à analyser l'orientation de la politique économique et du rôle qu'on y a fait jouer à la migration. Cette analyse qui se fera dans une perspective historique rendra compte des variations observées dans ces politiques. Le deuxième objectif général permettra alors de rendre compte de l'impact de cette orientation politique en termes des flux et caractéristiques des migrations induites, des facteurs qui les ont générées et des conséquences qu'elles ont pu avoir sur les conditions de vie des migrants et des non-migrants. En fonction de ces nouvelles données, quelles nouvelles orientations donner aux politiques migratoires et de développement pour en réduire les conséquences négatives tout en maximisant les avantages? C'est à cette question que tentera de répondre le troisième objectif général. Enfin, le quatrième objectif marque la démarche de collaboration régionale qui permettra aux institutions et personnes impliquées d'échanger leurs expériences et d'améliorer leur expertise.

## I.4.c Les principes méthodologiques généraux

Pour les détails de la méthodologie et des procédures des enquêtes REMUAO, le lecteur peut consulter Léger (Léger 1994) ou Bocquier et Traoré (Bocquier and Traoré 1995), (Bocquier and Traoré 1998). Rappelons ici que la méthodologie adoptée par le Réseau est largement inspirée de l'enquête menée en Haute Volta (Burkina Faso) en 1974-75 dont les principes généraux ont été les suivants :

- établir un échantillon national représentatif;
- utiliser un questionnaire rétrospectif retraçant l'itinéraire

migratoire (depuis la naissance jusqu'au moment de l'enquête) pour tous les migrants ;

mesurer les flux migratoires dans les cinq dernières années à l'aide d'un questionnaire rétrospectif et un questionnaire spécifique sur les émigrés internationaux partis du ménage pendant les cinq dernières années précédant l'enquête.

Le REMUAO a adopté ces principes généraux avec d'importantes modifications. Les itinéraires migratoires ont été renseignés auprès d'un échantillon d'individus âgés de 5 ans et plus dans l'enquête de Haute-Volta; dans le REMUAO, l'échantillon concerne les individus de 15 ans ou plus. Le critère de temps pour la migration était aussi différent. Alors que dans l'enquête de Haute-Volta les résidences de plus de 3 mois ont été renseignés depuis la naissance jusqu'au moment de l'enquête, dans le REMUAO, ce sont les résidences de 6 mois ou plus qui ont été concernés. Par ailleurs les itinéraires des "résidents absents "étaient renseignés auprès d'une tierce personne à l'enquête de Haute-Volta; dans le REMUAO, les itinéraires des visiteurs ont été renseignés et attribués aux résidents absents. Enfin le REMUAO a administré des questionnaires détaillés (dits approfondis) pour des sous-échantillons spécifiques (non-migrants, migrants de retour, immigrants); ce qui n'a pas été fait dans l'enquête de Haute-Volta.

## **CONCLUSION**

Les pays africains traversent actuellement une période particulièrement importante de leur histoire, caractérisée par des transformations socio-économiques profondes. Leur intégration au marché économique mondial avec la colonisation européenne a été suivie au lendemain des indépendances par l'adoption de stratégies de développement qui ont abouti, dans les années 1980, à l'application des programmes d'ajustement structurel. L'heure est actuellement à la "régionalisation" c'est-à-dire les regroupements économiques

régionaux et à la "mondialisation" entendue par l'intégration économiques à l'échelle planétaire. Pour faire face aux défis, l'Afrique doit s'engager dans la voie du développement durable. Une des stratégies est celle du développement des ressources humaines dans le cadre duquel une importance est accordée à la mobilité de la maind'œuvre.

C'est en tout cas la stratégie qui sous l'intégration économique ouestafrique dont le principe de libre circulation des individus vise une coopération régionale mutuellement avantageuse pour les pays d'émigration comme pour les pays d'immigration.

L'intérêt de doter la région de données quantitatives permettant d'asseoir une telle politique s'est matérialisé par la création du REMUAO en 1989 et la conduite des opérations de collecte dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest en 1993. Les premiers résultats de ces enquêtes ont été publiés dans des rapports nationaux. Aussi, le présent ouvrage, tout en en présentant la synthèse, s'interroge sur un certain nombre de questions dont les réponses permettront certainement d'aider à la prise de décision.

Les dirigeants politiques et les acteurs de développement en Afrique de l'Ouest sont préoccupés par la rareté ou la caducité des données pertinentes sur les migrations et l'urbanisation. La question qui se pose est de savoir si les anciens schémas migratoires sont toujours valides dans les prises de décision et l'élaboration de programmes. Cette synthèse devait permettre de confirmer ou d'infirmer les anciens schémas migratoires et d'urbanisation tout en identifiant les éventuels axes de changement.

Le discours sur la migration et l'urbanisation, faute de données complètes et pertinentes, a souvent été dominé par la perception et le sentiment d'un déferlement des ruraux vers la ville (surtout la capitale) qui tend à présenter la ville comme le lieu de tous les maux et cultiver

la doctrine du laisser-faire, face aux défis qui se présentent. L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest qui, du dire du citoyen ordinaire, serait déjà réalisée par les populations, la mondialisation, sont autant de facteurs qui incitent les milieux ruraux et urbains à tisser des réseaux de relations de plus en plus denses avec leur voisinage.

Les données du REMUAO nous permettent d'identifier les apports migratoires dont se nourrit en particulier la croissance urbaine en Afrique de l'Ouest. Elles nous permettront également de mesurer les chances d'insertion (au niveau du marché de l'emploi notamment) des différents acteurs dans leur confrontation dans un milieu urbain qui est dorénavant le pôle important de l'évolution sociale et de la production des richesses.

## **CHAPITRE II:**

## **EVOLUTION DE L'URBANISATION**

#### II.1 LE CHOIX DES SOURCES ET DES INDICES

Il existe en principe deux types de sources de données sur les migrations: les registres administratifs d'une part et les recensements de population et les enquêtes démographiques d'autre part. Le premier type, généralement conçu à des fins autres que l'analyse démographique, comprend les services d'état civil, les registres de population, les fichiers électoraux, d'emplois, de contrôles frontaliers, etc. Mais ces services d'enregistrement continu, à une exception près (le Cap-Vert) fonctionnent mal et dans la plupart des cas ne saisissent pas les changements de résidence.

Les recensements de population et les enquêtes démographiques offrent des données plus fiables sur les migrations. Les recensements les plus anciens des quarante dernières années (la période qui nous intéresse ici) se situent dans les pays anglophones (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone) et au Cap-Vert, qui ont tous effectué des recensements au début des années 60. La Gambie et le Cap-Vert sont les seuls pays d'Afrique de l'Ouest à avoir fait quatre recensements et, qui plus est, à intervalles réguliers (de 10 ans). Mais ailleurs la pratique de ce type de collecte est relativement récente et la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest n'ont effectué que deux recensements, généralement au milieu des années 1970 et des années 1980 (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). Le Bénin a fait ses deux recensements en 1979 et 1992, la Guinée en 1983 et en 1996, la Guinée-Bissau en 1979 et en 1991, le Nigeria en 1963 et... en 1993! Le Tchad en a eu un seul en 1993: le recensement administratif de 1968 est très lacunaire.

La mesure de l'urbanisation à partir des recensements n'est pas très satisfaisante. En effet, l'appréciation du niveau de l'urbanisation dépend étroitement de la définition du concept de ville, à partir de critères variables suivant les pays.

Une approche comparative de l'urbanisation bute alors sur la définition très variable de la ville. Dans la plupart des recensements les plus récents des pays d'Afrique de l'Ouest, la ville se définit par sa taille et l'exercice de certaines fonctions administratives. Mais la taille minimale, quand elle est retenue comme critère (dans 12 pays sur 16), varie de 5 000 à 10 000 habitants (avec pour exception la Sierra Leone et le Liberia, 2 000 habitants). Cinq pays, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo, n'ont pas de critère numérique précis, alors que la Gambie est le seul pays à combiner les critères numériques, administratifs et socio-économiques. Le second critère utilisé après la taille est généralement administratif (dans 9 pays sur 16). De plus, pour ajouter à la difficulté, les mêmes définitions ne sont pas forcément conservées d'un recensement à l'autre, comme par exemple au Cap-Vert et en Mauritanie.

Il ne faudrait pas croire que les organismes spécialisés puissent se substituer aux institutions nationales de collecte et d'analyse des données pour fournir de meilleures estimations de l'urbanisation. Par exemple, les Nations-Unies utilisent, lorsqu'elles sont disponibles, les indicateurs d'urbanisation fournies par les pays eux-mêmes, sans tentative d'harmonisation des critères (la taille par exemple) ou de délimitation (définition de l'agglomération urbaine). La comparaison d'un pays à l'autre à partir des annuaires publiés par les NU est donc délicate, dans la mesure où il faut avoir à l'esprit toute les différences de définition et de qualité des données. Les indices pour plusieurs pays (par régions du Monde) sont forcément composites, puisque chaque pays (avec sa propre définition de l'urbain) y contribue au prorata de son poids dans l'ensemble de la population.

Quelle que soit la base de données (et les critères qui ont servi à la constituer), le problème de l'insuffisance des données actualisées se pose toujours quand on travaille sur l'Afrique. Comme on l'a dit plus haut, les recensements sont peu nombreux, peu réguliers, et peu exploités. Pour les comparaisons dans le temps et dans l'espace, on en est bien souvent réduit à travailler sur des projections de population. Il n'est donc pas étonnant alors que les estimations pour une année donnée soient conservatrices : la projection des tendances passées gomme les effets conjoncturels qui ont pu retarder ou au contraire accélérer le phénomène dans certains pays.

Malgré tout, sur le long terme, les taux d'urbanisation présentent des tendances lourdes qu'il est relativement aisé d'analyser.

## II.2 L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les Figures 1 et 2 montrent l'intensification du processus d'urbanisation en Afrique de l'Ouest depuis les indépendances d'après les recensements et les extrapolations des enquêtes REMUAO pour 1993. Ces données ne sont pas strictement comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de définitions (taille et critère d'agglomération) mais elles ont le mérite de l'officialité. En ce qui concerne les données des enquêtes du REMUAO, elles ont non seulement les défauts des recensements, mais aussi l'inconvénient du vieillissement, c'est-à-dire de correspondre à des définitions et les limites géographiques en vigueur lors de la constitution de la base de sondage, souvent plusieurs années avant l'enquête.

Figure 1: Évolution du taux d'urbanisation des pays du REMUAO d'après les recensements et les enquêtes du REMUAO

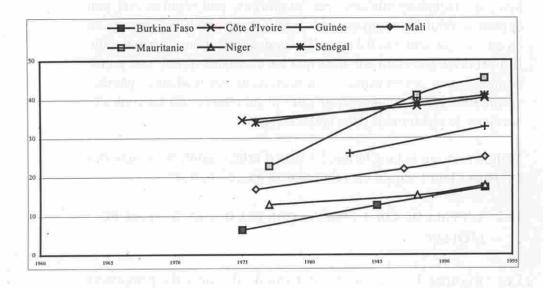
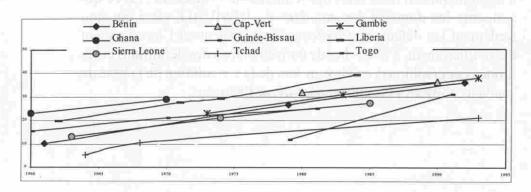


Figure 2: Évolution du taux d'urbanisation des pays hors REMUAO d'après les recensements



Dans tous les pays pour lesquels les données de recensement sont disponibles, on note une augmentation de la part de la population urbaine. Cette augmentation semble remarquablement constante et suivre la même pente quel que soit le pays : les taux d'urbanisation suivent des chemins parallèles depuis les années 60, à quelques exceptions près que nous allons spécifier maintenant.

La Mauritanie a un rythme d'urbanisation nettement plus rapide que celui des autres pays, ce qui s'explique essentiellement par la sédentarisation des nomades en milieu urbain. Les nomades estimés en 1965 à 73 % de la population totale, n'étaient que 33 % en 1977 et 12 % en 1988. Ces nomades se sont sédentarisés en ville plutôt qu'en milieu rural, non seulement en raison de leur structure sociale qui ne les prédisposait pas à l'agriculture, mais aussi parce qu'ils n'y étaient pas incités par la sécheresse qui a sévi au Sahel dans les années 70 et 80. Cette sécheresse est aussi un facteur qui a poussé les populations sédentaires du milieu rural à migrer en ville. En définitive, le taux d'urbanisation a dépassé 40 % au tournant des années 90.

La deuxième exception est la Guinée Bissau, mais pour des raisons totalement différentes : il s'agit en fait d'un effet mécanique de reclassement des agglomérations rurales en agglomérations urbaines après le dépassement du seuil fixé pour définir l'urbain (5 000 habitants en Guinée Bissau). Par ailleurs, après la guerre de libération, le retour des réfugiés a probablement bénéficié au milieu urbain. Selon le recensement de 1991, le taux d'urbanisation serait de 31 %.

On remarque une dichotomie très nette entre les pays enclavés du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) et le reste des pays d'Afrique de l'Ouest, qui ont tous un accès côtier et dont la capitale est la plupart construite en bord de mer. Le rôle des ports (c'est-à-dire de l'accès au commerce mondial) comme moteur de l'urbanisation est à cet égard indéniable.

Même si l'on ne dispose pas de recensements pour les années 60 pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, on peut déduire des tendances observées que la plupart de ces pays avaient un niveau d'urbanisation officiel situé entre 10 et 30 % au moment de l'indépendance.

L'évolution à la hausse est donc très nette 30 ans après les indépendances. Le taux d'urbanisation des quatre pays enclavés se situe entre 15 % et 25 % selon les définitions officielles. Le taux d'urbanisation de l'ensemble des quinze pays d'Afrique de l'Ouest (hors Nigeria) se situe entre 30 % et 40 % selon les définitions officielles

Bien sûr, les évolutions ne sont sans doute pas strictement linéaires pour tous les pays. Mais il est tout de même frappant de constater la similitude dans l'évolution des taux d'urbanisation, même dans les données officielles, malgré les variations dans les définitions de l'urbain, et malgré surtout des contextes socio-économiques très différents. L'urbanisation a augmenté partout mais la plupart des pays ont gardé le même rang pendant des décennies, à quelques exceptions près.

II.2.a La croissance urbaine est essentiellement impulsée par la croissance naturelle

Pour bien comprendre le phénomène d'urbanisation, il est nécessaire de bien comprendre les différences entre les termes " urbanisation ", " croissance urbaine ", " croissance naturelle " et " croissance migratoire ".

L'urbanisation est mesurée par un taux pour une année donnée, rapportant la population urbaine à l'ensemble de la population d'un pays ou d'un groupe de pays. L'évolution de l'urbanisation est mesurée par comparaison des taux d'urbanisation pour différentes dates. C'est ce que nous avons fait dans la section précédente.

La croissance urbaine est mesurée par un taux moyen annuel de croissance calculé en rapportant la population urbaine d'une année donnée à la population urbaine une ou plusieurs années auparavant. La croissance urbaine est composée de la croissance naturelle (attribuée à la différence entre la mortalité et la fécondité) et de la croissance migratoire (du fait des échanges avec le milieu rural).

Selon les projections des Nations Unies, le taux de croissance de la population urbaine dans l'ensemble de l'Afrique restera certainement le plus rapide dans le Monde au début du siècle prochain : il pourrait excéder 4 % en moyenne jusqu'en 2015 (Chen, Valente et al. 1998). Mais l'Afrique est aussi le continent où le taux de croissance naturelle est le plus élevé, la transition démographique y ayant commencé tardivement. Quelle est la part de la croissance urbaine que l'on peut attribuer à la croissance naturelle ? Dans quelle mesure cette croissance naturelle maintient-elle la croissance urbaine à un niveau élevé ?

La première étude du phénomène pour l'Afrique montre qu'au tournant des années 70, la part de la croissance urbaine due à la migration (mesurée par la différence entre la croissance totale du pays et la croissance urbaine) était d'environ 48 % (Zachariah et Condé 1980). Une étude plus récente utilisant la différence entre croissance naturelle et croissance urbaine totale (Arnaud, 1996) conclut qu'en Afrique de l'Ouest et Centrale la croissance naturelle " est responsable de plus des deux tiers de l'accroissement de la population urbaine totale au cours de la période [1960-1990]", mais que sa part aurait augmenté dans les années 80.

Une autre étude des NU (Chen, Valente et al. 1998) basée sur une méthodologie plus rigoureuse<sup>1</sup> montre que jusqu'aux années 80, la croissance urbaine des pays en voie de développement (hors Chine) est due à environ 40 % à la croissance migratoire. Mais alors qu'on

En tenant compte de la part de la croissance naturelle attribuée aux migrants.

observait une relative homogénéité dans les années 60, de fortes disparités se sont déclarées dans les années 80 : en Asie (hors Chine) la contribution des migrations est de l'ordre de 50 %, tandis qu'elle n'est que de 25 % en Afrique. Les auteurs concluent que pour limiter la croissance urbaine, il vaudrait mieux agir sur la fécondité que sur les migrations rurales-urbaines, en particulier sur le continent africain qui a la croissance naturelle la plus élevée.

Cependant, ces dernières conclusions reposent sur un petit nombre de pays (entre 7 et 11 pour toute l'Afrique selon la période) pour lesquels les données complètes sont disponibles. De plus la méthode de calcul fait l'hypothèse que chaque pays constitue une population fermée. Or, la migration internationale peut conduire à des biais dans les estimations : contrairement aux hypothèses des auteurs, les flux de migrants internationaux ne constituent pas une composante négligeable de la croissance du milieu urbain ou du milieu rural, au moins en Afrique de l'Ouest, comme nous le verrons au chapitre suivant.

Néanmoins, malgré toutes ces restrictions méthodologiques, il semble bien qu'en Afrique la composante naturelle de la croissance urbaine ait pris le dessus sur la composante migratoire. L'interprétation de ce changement est difficile. Il pourrait s'agir par exemple d'une inflexion due aux faibles performances de l'économie sur le continent ou d'un processus normal d'essoufflement de l'urbanisation, qui serait en quelque sorte entrée en phase de maturité.

Ainsi, le poids grandissant de la croissance naturelle dans la croissance urbaine est cohérent avec la détérioration des conditions économiques, qui a plus affecté le milieu urbain que le milieu rural (Chen, Valente et al. 1998). Ainsi, "les migrations au profit des villes, qui s'étaient accélérées entre 1970 et 1980, se sont ralenties avec la crise qui traversent les pays africains depuis le début des années quatre-vingt et, avec elles, la croissance urbaine" (Arnaud, 1996).

Mais en même temps, on doit reconnaître que la part de la croissance urbaine due à la migration se réduit forcément au fur et à mesure que le milieu urbain prend de l'importance par rapport au milieu rural, par simple effet mécanique. En effet, une émigration nette (une croissance négative) pour le milieu rural majoritaire équivaut pour un même volume de migrants, à une immigration nette plus importante en milieu urbain. Au fur et à mesure que les poids du milieu rural et du milieu urbain s'équilibrent, le nombre de migrants venant alimenter la croissance urbaine diminue, même si l'intensité de l'émigration du milieu rural reste la même.

Par ailleurs, l'ancienneté des migrations en milieu urbain encourage le phénomène du retour en milieu rural. En effet, la part de la migration dans la croissance urbaine diminue, mais cela ne veut pas dire que les flux entre milieux urbain et rural diminuent en volume. Nous montrerons dans le prochain chapitre que les échanges entre milieux (et entre pays) sont tout à fait considérables. Même s'il est difficile de faire des comparaisons dans le temps en raison de l'absence de séries statistiques sur les migrations, il semble que les soldes migratoires entre milieux se sont équilibrés mais que l'intensité des migrations a augmenté. On observe le retour des migrants en milieu rural au tournant des années 90, notamment de ceux venus en milieu urbain dans les années 60 et 70.

Quelle que soit l'interprétation qu'on en fait, il n'en reste pas moins que le ralentissement de l'urbanisation en Afrique est inquiétant, dans la mesure où le niveau d'urbanisation y est encore très bas. Bien que l'urbanisation ne soit pas la cause de la croissance économique, elle en est au moins le corollaire, "une conséquence incontournable de la croissance économique" (Arnaud, 1996). Sur l'ensemble des pays du Monde, on peut montrer dans un modèle descriptif que "la valeur du PIB/habitant [...] explique à lui seul 68 % du taux d'urbanisation" (Moriconi-Ebrard 1993). En Afrique, la ville est un marché pour la campagne : le milieu rural manquera de débouché pour sa production

si le marché urbain ne croît pas (en raison des effets combinés de la baisse du pouvoir d'achat urbain et de la baisse de la croissance urbaine). Et les villes africaines n'ont pas encore, dans des économies essentiellement tournées vers l'exportation, de marchés intérieurs suffisamment porteurs pour sé développer par (et pour) elles-mêmes.

### II.2.b La macrocéphalie en Afrique de l'Ouest

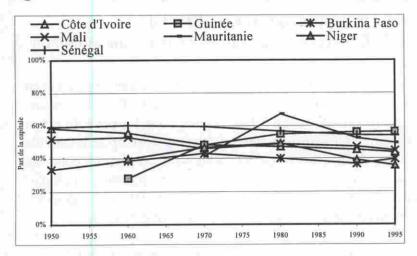
Une des caractéristiques de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest est le phénomène de macrocéphalie. Il se traduit par la part importante d'une seule ville au détriment des autres. En Afrique de l'Ouest, il s'agit toujours de la capitale, qui joue un rôle à la fois politique et économique prépondérant.

### Les capitales concentrent une part relativement constante de la population urbaine depuis les années 70

L'évolution de la part de la capitale dans le milieu urbain ne montre pas de tendance nette pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Ce qui frappe, au contraire, c'est la relative homogénéité du groupe, même si chacun des pays connaît des évolutions un peu différentes. La situation était certes très variée en 1950 et en 1960, mais cela était essentiellement dû à la faible étendue de l'urbanisation (au seuil de 10 000 habitants). Depuis 1970 jusqu'en 1990, trois quarts des capitales des pays d'Afrique de l'Ouest se situent dans une large fourchette allant de 35 % à 65 % du milieu urbain. La distribution est relativement symétrique autour d'une valeur moyenne d'environ 50 %, avec pour exception les pays que sont la Guinée Bissau (88 %), la Gambie (75 %) et à l'opposé le Bénin (19 %).

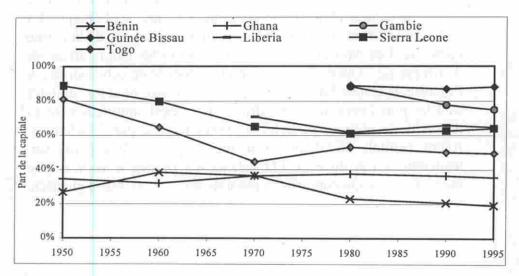
Mises à part ces exceptions, il n'y a pas de relation très nette entre la situation géographique du pays et sa macrocéphalie urbaine. Les pays enclavés ne semblent ni plus ni moins "macrocéphales" que les autres.

Figure 3: Part de la capitale dans le milieu urbain (pays du REMUAO)



Source: nos calculs d'après GEOPOLIS.

Figure 4: Part de la capitale dans le milieu urbain (pays hors REMUAO)



Source: nos calculs d'après GEOPOLIS.

# Les réseaux urbains nationaux souffrent d'une macrocéphalie excessive par rapport à la norme mondiale

D'après les Figures 3 et 4, on discerne bien une tendance globale en Afrique de l'Ouest (plus nette dans les pays du REMUAO) vers une macrocéphalie excessive. En 1950, hormis pour les pays de petite taille pour lesquels le réseau urbain était trop peu développé, la capitale avait une importance relativement faible sauf en Sierra Leone, au Togo et au Sénégal. En 1990, c'est l'inverse qui prévaut : la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, se situent au dessus de la norme mondiale.

Dans cet ensemble, certains pays méritent une attention particulière. Tout d'abord, le Bénin dont la capitale semble maintenir une place insuffisante dans le réseau urbain. Au Togo voisin, la capitale a une importance proche de la norme mondiale, mais la tendance récente est à la hausse comme dans les autres pays. Les pays lusophones (Guinée Bissau) et anglophones (Gambie, Sierra Leone et Liberia) se situent nettement au dessus de la norme quel que soit l'époque. En revanche le Ghana atteint maintenant un niveau proche de la norme mondiale. Les pays enclavés du Sahel, parmi les moins urbanisés d'Afrique de l'Ouest, sont aussi plutôt proches de cette norme. À l'inverse, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée dont les capitales sont les plus importantes en Afrique de l'Ouest sont nettement au dessus de la norme mondiale. On remarque que paradoxalement, Accra, capitale du Ghana, en même temps qu'elle a perdu son leadership en Afrique de l'Ouest, s'est rapprochée de la norme mondiale en ce qui concerne sa place dans le réseau urbain ghanéen.

## CONCLUSION

Bien que faisant toujours partie des régions les moins urbanisées du globe, l'Afrique est le continent où la croissance urbaine a été la plus rapide. Elle restera probablement supérieure à 4 % par an dans les 20 prochaines années, mais elle montre des signes d'essoufflement par rapport aux autres pays en voie de développement. Il en est de même en Afrique de l'Ouest (hors Nigeria), où la croissance a connu son apogée dans les années 50 et 60 (à plus de 8 % par an) et a fortement diminué depuis pour atteindre moins de 4,7 % dans les années 90.

Ainsi, dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, on note une augmentation constante, à quelques exceptions près, de la part de la population urbaine qui passe de 10 % à 30 % en moyenne dans ces pays entre 1960 et 1990. Dans cet ensemble, les pays enclavés du Sahel restent les moins urbanisés (taux d'urbanisation de 18 % en 1990) et conservent un écart important avec les pays côtiers (35 % en 1990). L'écart s'est cependant en partie résorbé depuis les indépendances puisque les pays enclavés étaient trois fois moins urbanisés que les autres pays en 1960 et seulement deux fois moins en 1990.

La croissance urbaine en Afrique est en grande partie due à la croissance naturelle et de moins en moins à la dynamique migratoire. Ce changement pourrait être le résultat des faibles performances économiques ou à l'opposé être le reflet d'un essoufflement d'une urbanisation qui serait entrée dans sa phase de maturité. Quoi qu'il en soit, le ralentissement de l'urbanisation peut se révéler inquiétant eu égard à son niveau actuel relativement faible et du fait que l'urbanisation constitue un corollaire de la croissance économique et que par ailleurs la dynamique urbaine est en soit porteuse de changements socio-économiques.

Enfin, les pays ouest-africains montrent une macrocéphalie excessive, ce qui témoigne de réseaux urbains nationaux sous-intégrés. La capitale y tient un rôle disproportionné par rapport aux autres villes.

## CHAPITRE III:

## DYNAMIQUE ÍNTERNE DES MIGRATIONS ET DE L'URBANISATION

Quelle que soit la méthode d'estimation de la part des migrations dans la croissance urbaine, le fait est que la migration a un rôle fondamental dans l'analyse de l'urbanisation ou de la macrocéphalie urbaine. L'analyse de la croissance urbaine tient compte implicitement de la migration : le solde migratoire intervient dans le différentiel de croissance entre milieux, tel que mesuré par exemple par le taux annuel d'urbanisation (la différence entre la croissance urbaine et la croissance totale du pays) ou par l'augmentation de la part de la première ville dans le milieu urbain.

Cependant les données sur les migrations dans les études citées dans le chapitre précédent sont très partielles. Le solde migratoire (mesuré directement ou indirectement) est une mesure qui ne tient pas compte du volume des migrations entre milieux. Les petites villes et le milieu rural ne sont pas seulement des lieux d'émigration vers les plus grandes villes : elles reçoivent aussi des migrants. Par ailleurs, la migration internationale est rarement prise en compte dans l'analyse de l'urbanisation. Or, dans un espace régional fortement interdépendant comme l'est l'Afrique de l'Ouest, la migration en provenance du milieu rural n'est pas nécessairement dirigée vers les villes intérieures mais aussi vers l'étranger.

Les lacunes observées dans l'analyse démographique ou géographique de l'urbanisation valent aussi pour l'analyse économique : les modèles explicatifs s'attachent beaucoup plus à expliquer la migration dans le sens rural-urbain que dans le sens inverse. La migration au sein du milieu rural, ou entre les villes, et la migration internationale sont rarement intégrées dans les modèles économiques alors que ces modèles (de Lewis, de Harris et Todaro, et leurs variantes : voir la synthèse chez Becker (1994)) placent au cœur de leur raisonnement la mobilité entre les marchés du travail urbains et ruraux.

Ce chapitre et le suivant ont pour objectif de fournir des éléments quantitatifs pour alimenter (et améliorer) les théories sur l'urbanisation et sur la mobilité de la main-d'œuvre, en reliant les observations faites plus haut sur la transition urbaine et les données sur les flux migratoires. Observe-t-on, parallèlement à la transition urbaine, une transition migratoire et quelles en sont les caractéristiques ?

#### III.1 MÉTHODE D'ESTIMATION

### III.1.a Les migrations à travers les recensements

Trois critères principaux peuvent servir à faire une typologie des migrations à partir des principales sources de données que constituent les recensements. Le premier est l'espace, qui sert avant tout à établir une distinction entre mouvements internes et internationaux. Le second critère est le temps qui permet de distinguer migration temporaire et migration définitive. Enfin, compte tenu de leur mode de vie ou de leurs activités économiques, les mouvements de certaines populations sont considérés comme une forme particulière de migration, comme par exemple le nomadisme, ou le pastoralisme. Ces critères permettent de distinguer quatre types principaux de mouvements :

- · les mouvements internes temporaires ;
- · les mouvements internes définitifs ;
- · les mouvements liés au nomadisme et à la transhumance ;
- et les mouvements internationaux.

Avant de revenir plus loin sur les flux et caractéristiques de chacun de ces mouvements, signalons quelques unes des difficultés que soulève l'utilisation des critères de temps et d'espace dans l'analyse des migrations.

Le critère de temps introduit le plus souvent une ambiguïté dans la définition des concepts. C'est le cas notamment de la distinction entre migrations temporaires et migrations définitives. Les migrations temporaires seraient constituées de tous les mouvements d'une durée inférieure à six mois ; le reste des mouvements seraient alors des migrations définitives. Ce choix d'une période de six mois consécutifs est de toute évidence arbitraire : elle sert essentiellement à éliminer de l'analyse les migrations saisonnières qui généralement n'excèdent guère les trois mois. Mais elle élimine par là même les migrations des travailleurs très mobiles, et qui ne sont pas nécessairement des travailleurs saisonnières.

A priori, l'utilisation du critère espace ne semble pas poser de problème puisqu'il est toujours facile de situer un pays, une région ou une partie de région. Mais les choses se compliquent dès lors qu'il y a, comme cela arrive souvent, modification des limites géographiques liée à de nouveaux découpages administratifs. De plus le choix d'un découpage géographique ne préjuge en rien de la distance parcourue, puisqu'un changement de résidence de quelques (centaines de) mètres, lorsqu'elle implique le passage d'une entité géographique à une autre, est comptée comme une migration.

Une mesure très sommaire des migrations est fournie par la proportion de résidents absents ou de visiteurs, selon leur lieu de destination ou d'origine. En principe, cette mesure concerne les mouvements de courte durée (migrations temporaires), puisqu'il s'agit de repérer ainsi les personnes du ménage n'ayant pas dormi au sein du ménage la nuit précédant l'entretien. Mais le plus souvent, ce critère de durée n'est pas strictement contrôlé, et le "temporaire" est allègrement mêlé au "définitif". Pour cela, nous avons préféré ne pas traiter ce type de mesure dans le présent ouvrage.

D'une manière générale, les migrations sont mesurées dans les recensements par l'intermédiaire des questions sur le lieu de naissance,

le lieu de résidence antérieur et la résidence actuelle. La répartition, au moment du recensement, des résidents par comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence actuelle permet de donner une répartition spatiale des flux migratoires toutes durées confondues (migrations " durée de vie "). Elle sous-estime l'intensité migratoire réelle du fait de la mortalité, mais aussi parce qu'elle ne tient pas compte de la migration de retour. Cette sous-estimation peut être d'autant plus importante que les migrations de retour sont nombreuses.

On peut avoir, comme avec la dernière série des recensements, une bien meilleure estimation des flux migratoires en faisant la répartition des résidents selon la résidence actuelle et la résidence antérieure. Les résultats donnent une configuration des flux de la dernière migration, indépendamment de la période à laquelle celle-ci a été effectuée. Tout comme la migration " durée de vie ", elle est tributaire de la mortalité, mais surtout elle n'est pas définie pour une période homogène pour tous les individus. Pour limiter la période d'observation, on a recours au concept de migration " récente ", entendue généralement comme la dernière migration effectuée au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (ou le recensement).

Seul le Togo a fourni, dans les volumes du recensement de 1981, une analyse de l'itinéraire migratoire à travers le lieu de naissance, le lieu de résidence deux ans auparavant et le lieu de résidence actuelle. Dans les autres pays, l'analyse des données sur les migrations porte essentiellement sur la comparaison du lieu de naissance et du lieu de résidence actuelle, les autres informations étant nettement moins utilisées, même si elles existent parfois au niveau des questionnaires.

Outre les problèmes afférents à la disponibilité et à la cohérence des données, cette mesure n'offre qu'une indication des stocks : la migration "durée de vie "est en fait une mesure (d'ailleurs imparfaite) du volume des migrants internes, et elle ne rend pas compte de l'émigration internationale.

Pour illustrer l'importance du biais qu'introduit la migration internationale, prenons le cas des migrants maliens. Au Mali, en 1993, on comptait 10,8 % de migrants durée de vie, soit environ 875 000 personnes. Or la Côte d'Ivoire avait un pourcentage de migrants durée de vie de 36,3 % en 1993, et parmi ces migrants, on comptait environ 335 000 Maliens nés hors de Côte d'Ivoire. Pour tenir compte du volume réel de migrants maliens durée de vie, il faudrait pouvoir ajouter ces migrants internationaux qui ne résident pas au Mali. Il faudrait compter non seulement ceux qui résident en Côte d'Ivoire (principal pays d'émigration des Maliens) mais aussi dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Monde. Les migrants internationaux comptés au Mali, pays d'émigration, sont pour la plupart des migrants de retour. Notons qu'il faut bien distinguer les migrants des nationaux : 735 000 Maliens résidaient en Côte d'Ivoire, mais parmi eux 400 000 étaient natifs de Côte d'Ivoire. Ce cas illustre bien l'imperfection de la mesure : la migration est assez bien évaluée dans les lieux de destination et très mal dans les lieux de départ ; de plus, la migration de retour vient perturber un peu plus la mesure.

Ceci limite les possibilités de présentation d'un tableau général des migrations dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest à partir de la simple mesure de la migration "durée de vie", indice disponible dans (presque) tous les recensements. Seules des enquêtes spécifiques permettent d'étudier les flux migratoires internes et internationaux, ainsi que les déterminants, les formes et les effets des migrations. Aussi, nous avons préféré réserver nos commentaires sur les résultats des enquêtes REMUAO, plutôt que de perdre le lecteur dans un dédale méthodologique.

### III.1.b Les migrations dans les enquêtes du REMUAO

Les enquêtes REMUAO ont recueilli à l'aide du questionnaire biographique l'itinéraire migratoire des individus de 15 ans et plus depuis leur naissance jusqu'à la date de chaque enquête. Nous allons

consacrer ce chapitre à l'analyse comparative de l'expérience migratoire des individus. Nous distinguerons l'ensemble des migrations (celles effectuées depuis la naissance) des migrations effectuées au cours des cinq années (1988-92) précédant les enquêtes. Trois types de mesure sont utilisés : le nombre moyen de migrations, les taux de migration et les indices d'intensité migratoire relative. L'accent sera mis dans ce chapitre sur les mouvements migratoires internes.

Rappelons que les échanges internes ont été représentés par des matrices origine/destination selon la hiérarchie urbaine à savoir la distinction entre la capitale, les villes principales, les villes secondaires et le milieu rural (ou capitale, autres villes et rural). Il est comparable d'un pays à l'autre en dépit des quelques différences de définition en ce qui concerne les milieux urbain et rural notamment. Ces matrices permettent l'analyse de la dynamique de l'urbanisation selon le sexe. Mais avant de présenter les indices et taux qui illustreront les analyses, il est utile de décrire les méthodes de calcul et certains choix opérés.

Du fait que la migration fait intervenir les populations d'origine et d'accueil, les méthodes de calcul des taux varient selon qu'on prend en compte l'une ou l'autre de ces populations ou les deux à la fois.

# Le choix du numérateur : les migrations séparées de 6 mois ou plus

Le numérateur est la somme des migrations d'une aire géographique vers une autre, c'est-à-dire un flux migratoire. Les enquêtes ont recueilli tous les changements de résidence de plus de 6 mois d'une localité à une autre à l'aide d'un questionnaire rétrospectif qui s'adressait à tous les individus âgés de 15 ans et plus. Selon cette définition de la migration, chaque individu a pu migrer plusieurs fois au cours des cinq dernières années (1988-92) qui précédent les enquêtes. Les migrations temporaires (de moins de 6 mois) ne sont pas prises en compte.

Notons aussi que les matrices ont été corrigées à l'aide d'un questionnaire spécifique pour tenir compte des émigrés internationaux. Ceci a permis de saisir les informations sur les personnes ayant quitté le ménage au cours des années 1988-92. Une telle correction est indispensable car le questionnaire rétrospectif ne tient compte que des migrations effectuées par les personnes présentes au moment de chaque enquête. Mais le questionnaire sur les émigrés du ménage est prévu pour n'enregistrer que leur dernière migration. On fait alors l'hypothèse que ces émigrés n'ont migré qu'une seule fois au cours des cinq dernières années.

#### Le choix du dénominateur : les années vécues

Généralement, pour le calcul des taux, il suffit de prendre en compte la population soumise au risque en début de période, en fin de période ou bien en milieu de période. Cependant, pour la migration, il est préférable de tenir compte des entrées et sorties de l'aire géographique étudiée, puisque la population soumise au risque peut continuellement augmenter ou diminuer selon ces entrées et sorties.

Dès lors, pour calculer la population soumise au risque durant la période, on a cumulé les durées de résidence pour toute la population qui a séjourné dans chaque milieu. Un individu qui a séjourné dans la capitale pendant seulement un an au milieu de la période 1988-92, a été comptabilisé par une année vécue dans la population soumise au risque dans la capitale.

#### Le calcul des taux

Pour évaluer la contribution de la migration à la croissance de chaque milieu, nous avons calculé des taux de migration nette en rapportant le solde migratoire de chaque milieu aux années vécues dans ce milieu. Le taux de migration nette est aussi appelé taux de croissance migratoire (ou croît migratoire).

En plus de ce taux, nous utilisons deux indices d'intensité migratoire. Le premier, que l'on appelle taux de mobilité, rapporte le nombre de migrations sur la population moyenne du pays sur la période, sans distinguer les flux ni les populations aux lieux de départ et d'arrivée. Le second est calculé en rapportant le flux migratoire au produit des années vécues dans les milieux de destination et d'origine. Cet indice peut s'interpréter comme la probabilité pour qu'un individu tiré dans la population de départ en début de période, soit identique à un individu tiré dans la population d'arrivée en fin de période. Son intérêt réside dans la possibilité de comparer l'indice pour un flux donné à l'indice d'intensité moyenne : on calcule ainsi un indice d'intensité migratoire relative, centré sur la valeur 1.

#### III.2 UNE EXPÉRIENCE MIGRATOIRE INTENSE

Pour bien situer l'importance des migrations entre milieux, nous avons calculé leur part dans le nombre de migrations totales, par rapport aux migrations internationales et aux migrations internes à chaque milieu. Les migrations au sein de chaque milieu sont évaluées au niveau de la deuxième division administrative pour le Burkina Faso (provinces), la Côte d'Ivoire (préfectures), la Guinée (préfectures), le Sénégal (départements), le Mali (cercles), la Mauritanie (moughataa) et le Niger (arrondissements). La dimension des unités administratives n'est pas la même mais l'échelle de découpage de l'espace est comparable d'un pays à l'autre.

# III.2.a Un volume de migrations considérable où dominent les migrations entre milieux

Selon ce décompte, on observe que le volume des migrations est tout à fait considérable dans les sept pays étudiés : plus de 6,4 millions de migrations ont été effectuées par environ 27 millions de personnes âgées de 15 ans et plus. Si l'on avait utilisé un découpage géographique plus fin ou si l'on avait tenu compte des changements de quartiers au sein d'une même ville, on aurait atteint des chiffres encore plus élevés.

Parmi ces migrations, la moitié (soit 3 millions) s'est faite entre deux milieux différents, selon un découpage en quatre catégories (capitale, villes principales, villes secondaires, milieu rural). Les migrations internes à chaque milieu (pour 70 % au sein du milieu rural et pour 30 % entre villes de même catégorie) représentent un sixième (1,1 million) des migrations totales, et les migrations internationales un tiers (2,3 millions).

Cependant, cette répartition vaut pour l'ensemble des pays du REMUAO. Du fait que la majeure partie des migrations internationales se font entre les pays du REMUAO et que ces migrations ne sont comptées qu'une seule fois dans le total, la répartition pour l'ensemble des sept pays ne donne qu'une image partielle de l'importance relative de chaque type de migration pour chaque pays (Tableau 1).

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la part des migrations internes est la plus élevée (respectivement 61 % et 62 %). Viennent ensuite la Guinée et le Mali où les migrations internes représentent entre 51 et 55 % du total. C'est au Burkina Faso où l'on observe la part des migrations internes la plus faible (30 %); tandis qu'au Niger elle est de 47 % du total des migrations.

Le cas de la Mauritanie (54 %) est particulier car, pour des raisons de collecte, la migration internationale (avec les pays hors REMUAO) a été sous-estimée : il est probable que dans ce pays, la part des migrations internes se situe autour de 50 %.

Tableau 1 : Répartition des migrations internes et internationales dans les pays du REMUAO pour la période 1988-92 (population de 15 ans et plus)

Type de migration	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauri- tanie	Niger	Sénégal	Total
Migrations	96	301	38	71	17	107	123	753
Intra-rurales	11 %	10 %	7%	7 %	8 %	11 %	12 %	12 %
Migrations entre	5	211	12	32	nd	25	12	297
villes de même type	1 %	7 %	2 %	3 %		2 %	4 %	5 %
Migrations entre	153	1326	273	408	92	335	503	3090
milieux	18 %	44 %	41 %	40 %	46 %	33 %	47 %	48 %
Total des migrations	254	1838	323	511	109	467	638	4140
internes	30 %	61 %	55 %	51 %	54 %	47 %	62 %	65 %
Immigration	273	697	117	187	45*	213	152	1685
internationale	32 %	23 %	22 %	19 %	22 %	21 %	14 %	26 %
Emigration	329	468	149	312	47*	323	247	1876
internationale	38 %	16 %	28 %	31 %	23 %	32 %	23 %	29 %
Total des migrations	602	1165	266	499	92*	536	399	2274#
internationales	70 %	39 %	45 %	49 %	46 %	53 %	39 %	35 %
Total général	856 100 %	3002 100 %	589 100 %	1010 100 %	201 100 %	1003 100 %	1037 100 %	6414 100 %

Source : REMUAO Notes : \*Migrations avec les pays du REMUAO ; # les 1287 milliers de migrations entre les pays du REMUAO ne sont comptés qu'une seule fois. En Mauritanie, les villes secondaires n'ont pu être distinguées du milieu rural.

Ainsi, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, pays réputés attractifs du point de vue international, la migration interne occupe une place prépondérante. À l'inverse, le Burkina Faso confirme son extraversion : les migrations internationales excédent largement les migrations internes.

La faible importance des migrations internes au Burkina Faso est essentiellement due au fait que les migrations entre milieux différents ne représentent que 18 % des migrations totales, et les migrations entre villes de même type seulement 1 %. Il faut se rappeler que le Burkina Faso fait partie des pays les moins urbanisés d'Afrique de l'Ouest et que son réseau urbain est peu développé et essentiellement concentré autour de deux villes : la capitale, Ouagadougou, et Bobo Dioulasso. Cela laisse peu de place à la ville dans les itinéraires des migrants.

On peut faire la même analyse, quoique moins extrême, pour le Niger : les migrations intra-rurales représentent aussi 11 % du total des migrations, contre seulement 2 % pour les migrations entre villes, et 33 % entre milieux. Dans les autres pays, les migrations entre milieux représentent au minimum 40 % des migrations (Mali) et jusqu'à 47 % (Sénégal). On sera peut-être surpris de ne pas voir le Mali dans une situation proche du Burkina Faso et du Niger. Tous les trois sont des pays enclavés du Sahel, faiblement urbanisés, mais le Mali a connu une urbanisation ancienne et son réseau urbain est relativement mieux développé que celui des deux autres pays. Il semble qu'on puisse déceler les traces du passé jusque dans la période actuelle, malgré les conditions économiques similaires que connaissent ces trois pays.

Par ailleurs, on constate que les migrations intra-rurales sont relativement plus faibles (entre 7 % et 8 % du total) en Guinée, au Mali et en Mauritanie, que dans les autres pays (10 % à 12 %). Ces variations ne semblent pas liées au degré d'urbanisation (les pays les plus urbanisés côtoient les moins urbanisés dans les deux catégories) ni non plus au choix du découpage territorial. Les raisons de ces variations sont donc à rechercher ailleurs, certainement dans la dynamique économique du milieu rural (circulation de la maind'œuvre agricole, fronts pionniers, déplacements consécutifs à la sécheresse, etc.).

On remarque en outre que les migrations entre villes de même catégorie sont particulièrement fréquentes en Côte d'Ivoire (7 %) par rapport aux autres pays (entre 1 % et 4 %). Cela explique en grande partie la part importante qu'occupent les migrations internes dans ce pays (61 %).

#### III.2.b La Côte d'Ivoire est le pays où la migration tant interne qu'internationale est la plus intense

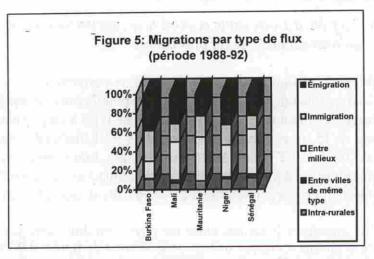
Le Tableau 2 où figurent les taux de mobilité permettent de mieux situer les types de migrations par rapport aux populations susceptibles de migrer, en rapportant les migrations par type à la population moyenne de 15 ans et plus sur la période 1988-92. L'indice d'intensité varie de 0,24 à 0,27 dans quatre pays (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) alors qu'il n'est que de 0,19 au Burkina Faso et en Guinée. À l'opposé, il est particulièrement élevé en Côte d'Ivoire (0,42).

Les plus grandes différences entre les pays sont dues non pas à la migration interne à chaque milieu (taux variant de 0,02 à 0,04 avec pour exception 0,07 en Côte d'Ivoire) mais aux autres types de migrations. Le taux de mobilité entre milieux varie de 0,03 au Burkina Faso à 0,19 en Côte d'Ivoire, tandis que le taux de mobilité internationale varie de 0,09 en Guinée à 0,16 en Côte d'Ivoire.

Tableau 2: Taux de mobilité selon le type de migration et le pays (1988-92)

Pays	(Population moyenne de 15 ans et plus en miilliers)	Migrations au sein de chaque milieu	Migrations entre milieu	Migrations internationales	Total des migrations
Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée Mali Mauritanie Niger Sénégal	4 505 7 098 2 886 3 943 848 3 855 3 917	0,02 0,07 0,02 0,03 0,02 0,03 0,04	0,03 0,19 0,08 0,10 0,11 0,09 0,13	0,13 0,16 0,09 0,13 0,11 0,14 0,10	0,19 0,42 0,19 0,26 0,24 0,26 0,27
Total REMUAO	27 053	0,04	0,11	0,08	0,24

Source : REMUAO. Ces taux sont calculés en rapportant le nombre de migrations dans la période à la population moyenne durant la période.



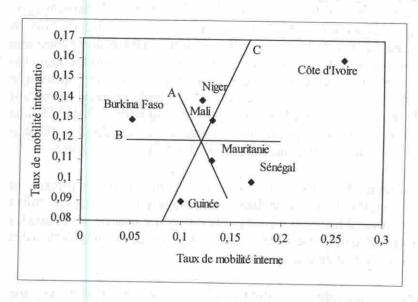
La Figure 5 résume bien les déséquilibres entre les migrations internes et internationales. On peut faire plusieurs classements des pays selon le type de migration.

Tout d'abord, on distingue bien à gauche de l'axe A, qui représente le seuil d'intensité moyen (0,24), le Burkina Faso et la Guinée, où le taux de mobilité est relativement plus faible que dans les autres pays, mais pour des raisons diamétralement opposées : au Burkina Faso, c'est en raison de la faible importance de la migration interne, alors qu'en Guinée, c'est en raison de la faible migration internationale.

Ensuite, l'ensemble des pays enclavés (Burkina Faso, Mali et Niger) se distinguent bien globalement des pays côtiers (Guinée, Mauritanie et Sénégal) par une propension plus forte aux migrations internationales (taux supérieur à 0,12 indiqué par l'axe B).

Enfin, on constate, en traçant un axe correspondant à une égalité entre les deux types de migrations (axe C), que la Guinée, la Mauritanie, le Niger et le Mali ont des migrations internes et internationales relativement équilibrées. En revanche, le Burkina Faso se distingue des autres pays par une propension plus faible aux migrations internes par rapport aux migrations internationales, tandis qu'à l'inverse le Sénégal et surtout la Côte d'Ivoire ont une propension plus forte à la migration interne.

Figure 6: Comparaison du taux de mobilité interne et du taux de mobilité internationale selon le pays (1988-92)



On voit clairement la spécificité de la Côte d'Ivoire : la mobilité y est environ une fois et demi plus élevée que dans les autres pays. Le taux de mobilité internationale y est le plus élevé, mais dans le même temps la migration internationale représente une part plus faible des migrations totales que dans les autres pays.

#### III.3 LE MILIEU RURAL RENFORCE SES ÉCHANGES AVEC L'ÉTRANGER

Lorsque survenaient les indépendances au tournant des années 60, les sociétés ouest-africaines étaient majoritairement rurales. Le développement socio-économique devait entraîner, par le biais de la modernisation, des mutations qui feraient passer les sociétés rurales vers des sociétés urbaines modernes. La migration était motivée par un double effet d'attraction de la ville et de répulsion de la campagne qui devait entraîner un exode rural, c'est-à-dire un afflux de plus en plus massif des ruraux vers les villes. L'amplification du phénomène d'urbanisation en Afrique de l'Ouest depuis les indépendances, confortait bien évidemment ces conceptions, d'autant plus que l'absence de données globales et de série chronologique ne permettait pas de les infirmer ou de les confirmer. Les enquêtes REMUAO nous offrent aujourd'hui l'opportunité de vérifier si l'exode rural reste la caractéristique majeure des migrations en Afrique de l'Ouest.

Au Tableau 3 figurent les taux de migration nette interne et internationale calculés pour chaque milieu selon le pays. Les premiers taux apprécient la croissance due à la migration interne, alors que les derniers permettent d'évaluer l'apport des migrations internationales sur la croissance de chaque milieu.

Examinons les taux du milieu rural. Les taux internationaux, tout comme les taux internes sont négatifs dans tous les pays à l'exception de la Côte d'Ivoire pour laquelle le taux interne et le taux international sont tous les deux positifs et de même valeur (+1 %). Hormis ce pays, le milieu rural est déficitaire dans ses échanges tant internes qu'internationaux. Mais les taux internes sont particulièrement faibles (de -0,25 % à -0,05 % par an), comparés aux taux internationaux (-0,5 % à -1,4 %) si l'on met à part la Mauritanie pour laquelle les taux du milieu rural n'ont pas pu être distingués des taux des villes secondaires. Dans les pays d'émigration nette, c'est-à-dire hors la Côte d'Ivoire, l'exode rural est donc dirigé essentiellement vers l'étranger, et non vers les villes intérieures du pays.

Tableau 3: Taux de migration nette interne et internationale selon le milieu et le pays (15 ans et plus, 1988-92)

Pays	Capitales	Villes principales	Villes secondaires	Rural
Burkina Faso Interne	+1,86	+0,29	-0,79	-0,09
International	+1,26	+0,44	+0,13	-0,41
Total	+3,12	+0,73	-0,66	-0,50
Côte d'Ivoire Interne	+0,43	-2,24	-2,74	+0,99
International	+1,31	+0,96	+1,09	+0,99
Total	+1,74	-1,28	-1,65	+1,98
Guinée Interne	+1,63	-2,11	-2,40	-0,05
International	+0,38	+0,35	+0,10	-0,70
Total	+2,01	+1,76	-2,30	-0,75
Mali Interne	+0,85	+0,30	+0,23	-0,19
International	+0,11	+0,06	-0,39	-1,39
Total	+0,96	+0,36	-0,16	-1,58
Mauritanie Interne International Total		+2,77 0,50# ,85#	-0,7 -0,1 -0,9	7*
Niger Interne	+0,08	+1,16	-0,27	-0,07
International	+0,47	+0,23	+0,08	-0,72
Total	+0,55	+1,39	-0,19	-0,79
Sénégal Interne	+0,50	+0,36	-0,60	-0,25
International	-0,01	-0,08	-0,28	-0,47
Total	+0,49	+0,28	-0,88	-0,72

Source : REMUAO.

En Côte d'Ivoire, seul pays d'immigration nette, la croissance du milieu rural est pour moitié due aux échanges internationaux. On peut expliquer ce phénomène par le fait que, historiquement, la migration internationale (en particulier burkinabè), est essentiellement une migration de jeunes ruraux qui partent travailler dans les plantations en milieu rural ivoirien. Quant au taux interne, il traduit un

<sup># :</sup> chiffes calculés pour la capitale et les villes principales

<sup>\* :</sup> chiffres calculés pour les villes secondaires et le milieu rural

renversement de tendance que l'on peut expliquer par la crise économique des années 80 qui a frappé plus durement le milieu urbain. Ainsi, à la fois par des mouvements de retour à la terre et par le découragement des travailleurs à la recherche d'un emploi, on a observé en Côte d'Ivoire un renversement des anciennes tendances à l'exode rural intérieur.

L'analyse du rôle de la migration dans la croissance urbaine montre que l'exode rural ne doit plus être perçu essentiellement comme un mouvement asymétrique des ruraux au bénéfice du milieu urbain, mais au contraire un mouvement plus large où les pays voisins ont une importance prépondérante.

#### III.4 LA CAPITALE : UN RÔLE À RELATIVISER

La littérature sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest fait généralement jouer un rôle important aux capitales nationales. La macrocéphalie, l'une des principales caractéristiques de cette urbanisation, est en fait l'expression d'une croissance urbaine qui bénéficie essentiellement à une seule ville, le plus souvent la capitale. Deux arguments peuvent être avancés à l'endroit de cette prépondérance des capitales ouest-africaines dans le processus d'urbanisation. Le premier est historique, le second est structurel.

Les historiens montrent comment l'armature urbaine en Afrique de l'Ouest (Sahel notamment) qui s'était construite sous le commerce transsaharien autour de quelques villes intérieures (Tombouctou par exemple) a connu une régression lorsque ce commerce a été supplanté par la traite atlantique (Bathily, 1989; Meillassoux, 1986).

Les villes côtières prendront le relais des villes intérieures et l'avènement de la colonisation européenne va consolider le rôle déjà important des premières dont la plupart constitueront les capitales nationales des nouveaux États indépendants. Sur le plan structurel, les indépendances avaient permis l'adoption par les dirigeants politiques de stratégies de développement socio-économiques qui

privilégieront le milieu urbain dans les mécanismes d'allocation des investissements (WB, 1979). Ce "biais urbain", selon l'expression de Lipton (1977), a été mis en cause à la fois comme générateur et comme amplificateur des mouvements migratoires vers les capitales nationales (Adepoju, 1988). L'idée a fait son chemin selon lequel le processus d'urbanisation en Afrique se traduit par l'hypertrophie des mégalopoles. Parmi les remèdes aux problèmes identifiés figurent le plus souvent le ralentissement de la croissance des capitales et la déconcentration de certaines de leurs activités.

Quoi qu'il en soit, les données du REMUAO, suggèrent que le rôle des capitales nationales dans la canalisation des mouvements migratoires internes doit être quelque peu relativisé. Certes la croissance migratoire de la capitale est toujours positif (entre +0,5 % et 3,1 %). Mais l'examen de l'attraction des capitales nationales dans le cadre des échanges internes (Tableau 2), montre que dans la période 1988-92, pour la population âgée de 15 ans et plus :

- la croissance de la capitale due aux migrations internes (en provenance des autres villes et du milieu rural) varie de +0,1 % à 1,9 %, ce qui est relativement faible;
- 2. au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, la migration internationale contribue pour 1,3 % de croissance annuelle de la capitale, ce qui lui confère un rôle très important;
- en Côte d'Ivoire et au Niger, la part de la migration internationale est plus importante que la part de la migration interne pour la croissance de la capitale;
- 4. la capitale bénéficie moins de la migration que certaines villes en Mauritanie et au Niger; d'autres analyses (cf. Rapports nationaux) montrent que la capitale est fortement concurrencée par une ville principale en Mauritanie (cas de Nouadhibou), au Sénégal (cas de Touba, devenue la seconde ville du pays devant Thiès) et au Niger (cas d'Agadez).

En définitive, il n'y a guère qu'au Burkina Faso et en Guinée où la capitale joue un rôle prépondérant dans la dynamique migratoire interne.

#### III.5 LES VILLES PRINCIPALES ET SECONDAIRES ONT DES RÔLES TRÈS CONTRASTÉS D'UN PAYS À L'AUTRE

On note la singularité des villes hors capitale en Côte d'Ivoire et en Guinée qui accusent un important déficit de la migration interne (de -2,1 % à -2,7 %) par rapport à Abidjan (+0,4 %) et Conakry (+1,6 %). En Côte d'Ivoire, ce déficit peut s'expliquer en partie par la définition de la migration qui est celle d'un changement de sous-préfecture, ce qui élimine certains mouvements du rural vers l'urbain à l'intérieur d'une même sous-préfecture. Néanmoins cela ne peut expliquer les forts taux observés dans ces pays pour les villes principales et secondaires. En Côte d'Ivoire, cet "exode" d'un nouveau genre a bénéficié au milieu rural, tandis qu'en Guinée, il a plutôt bénéficié à la capitale.

Dans les autres pays, le croît migratoire interne des villes principales est généralement plus important que celui des villes secondaires. Cela traduit certainement l'évolution des fonctions économiques de ces villes et leur poids non négligeable dans la distribution spatiale de la population. Certaines de ces villes (Nouadhibou en Mauritanie, Agadez au Niger) sont des centres économiques ayant connu, ces dernières années, le développement de leurs activités industrielles et commerciales, source d'attrait pour les migrants. Au Niger et en Mauritanie, la sédentarisation des nomades comme autre facteur d'amplification des mouvements migratoires a dû également jouer sur l'accroissement migratoire des villes principales. Au Sénégal le cas de la ville de Touba (dont la population est estimée à 240 000 en 1995 et qui est devenue la deuxième ville du pays, dépassant Thiès au début des années 90) est spécifique puisqu'il s'agit d'un centre religieux qui a vu se développer d'importantes activités de commerce

et de services. D'autres analyses montrent que cette ville attire surtout une main-d'œuvre féminine et jeune (cf. Rapport National).

Par ailleurs, on note l'importance de la migration internationale sur la croissance des villes hors capitale. La croissance migratoire internationale y est partout positive ou nulle, sauf en Mauritanie, et pour les villes secondaires du Mali et du Sénégal. En Côte d'Ivoire, la migration internationale compense en grande partie (d'environ un point de croissance) le déficit des villes hors capitale. Ce rôle positif de la migration internationale s'explique en Côte d'Ivoire par l'immigration internationale, et dans les autres pays par la migration de retour des migrants internationaux. Nous approfondirons ce sujet dans le dernier chapitre sur la migration internationale.

## III.6 LES MIGRATIONS INTERNES CONCERNENT AUTANT LES HOMMES QUE LES FEMMES

La plupart des études en Afrique de l'Ouest appréhendaient la migration comme étant dominée essentiellement par les hommes. De même dans la conscience des populations, la migration est avant tout un acte masculin, qui trouve sa justification dans l'histoire. Soit à cause des risques associés à la migration, soit du fait du système patriarcal de l'organisation sociale, renforcé dans certains cas par l'idéologie islamique, la division sociale du travail dans la plupart des sociétés ouest-africaines, faisait des hommes les premiers agents de l'entretien économique du groupe. Par ailleurs, le groupe adopte un certain nombre de contrôles pour contrer les menaces que fait peser la migration d'un homme sur la cohésion du groupe. N'ayant pas à sa charge la fonction économique du groupe, la migration des femmes est vue essentiellement comme une migration d'accompagnement, contrôlée par les hommes.

Même si la division sociale du travail qui privilégie le travail masculin est toujours en vigueur, la mobilité de main-d'œuvre féminine tend à s'amplifier. Cela est dû en partie à l'évolution des modèles migratoires masculins. La migration des hommes par le passé était plutôt circulaire et ne donnait pas lieu à des longues périodes d'absence. Dans ce modèle, la migration d'accompagnement des femmes se justifiait moins. Elles étaient difficilement autorisées à migrer par les chefs de groupe (village, lignage, etc.). Actuellement les migrations masculines sont non seulement plus lointaines, mais en plus elles donnent lieu à de longues périodes d'absence et sont parfois définitives. Dans ce nouveau modèle, les migrations d'accompagnement sont tolérées pour une raison essentielle, à savoir la procréation et la survie du couple (et, au-delà, du groupe), menacée par les longues périodes de séparation des époux.

Mais les migrations féminines ne sont-elles pas le fruit de mutations plus profondes des sociétés ouest-africaines, à mettre en rapport avec l'amélioration de l'éducation des filles ? Ne correspondent-elles pas à une aspiration de plus en plus grande des femmes à l'autonomie, notamment par le travail ?

Les données du REMUAO montrent le rôle important de la migration féminine. Au Tableau 4 nous avons représenté la part de la migration des femmes selon le type de migration.

Sur l'ensemble des migrations comptées dans les sept pays du REMUAO, 46 % sont féminines. En fait, au niveau des migrations internes, le pourcentage est même plus élevé (53 %), tandis qu'elle est nettement plus faible au niveau des migrations internationales (33 %).

La part de la migration féminine connaît cependant de grandes variations selon les pays. Au niveau interne, quel que soit le pays, le pourcentage de migrations féminines varie peu (de 44 % à 57 %) pour les migrations au sein de chaque milieu. L'essentiel des variations

est dû aux migrations entre milieux. Le record de participation féminine est détenu par la Côte d'Ivoire (63 %) du fait du rôle des femmes dans la migration entre milieux (69 %). À l'opposé se situe le Niger, où seulement 37 % des migrations internes sont féminines : là aussi, ce sont les migrations entre milieux (33 %) qui sont responsables de la faible participation globale.

Tableau 4 : Part des migrations féminines internes et interna-tionales dans l'ensemble des migrations es pays du REMUAO pour la période 1988-92 (population de 15 ans et plus)

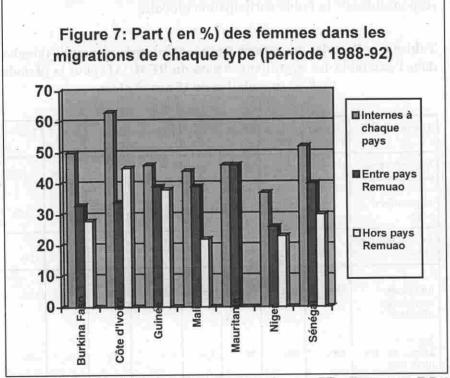
Type de migration	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Total
Migrations au sein de chaque milieu	57%	46%	44%	53%	53%	50%	52%	49%
Migration entre milieux	45%	69%	47%	42%	45%	31%	52%	55%
Total des migrations internes	50%	63%	46%	44%	46%	37%	52%	53%
Immigrations internationales REMUAO	33%	34%	39%	39%	46%	26%	40%	35%
Migrations internationales hors REMUAO	28%	45%	38%	22%	ND	23%	30%	30%
Total des migrations internationales	33%	36%	38%	35%	46%	24%	35%	33%#
Total général	38%	52%	42%	40%	46%	30%	46%	46%#

Source: REMUAO

Notes: \*Migrations avec les pays du REMUAO; #les entre les pays du

REMUAO ne sont comptées qu'une seule fois.

La participation féminine est plus faible au niveau international qu'au niveau interne, sauf peut-être en Mauritanie (où la participation féminine serait de 46 % dans les deux cas), si l'on fait abstraction des migrations internationales hors REMUAO. Dans les autres pays, le taux varie de 33 % à 38 %, avec pour exception le Niger (24 %).



La plus faible participation féminine dans la migration internationale montre que la distance est un élément explicatif du différentiel entre les sexes. Il ne s'agit pas seulement de distance physique entre lieu d'origine et de destination. Certes la distance entre milieux d'un même pays est en moyenne plus courte qu'entre pays, mais ce n'est sans doute pas l'essentiel. D'abord un nombre important de migrations internationales se font entre pays frontaliers. En particulier, la Côte d'Ivoire est l'origine et la destination de migrants internationaux essentiellement originaires des pays limitrophes, entre régions

frontalières. Mais la migration internationale implique aussi une distance à la fois sociale, économique et politique plus grande qu'une migration interne. Les difficultés d'installation dans un pays étranger sont plus grandes, et dans ce cas la migration féminine est certainement plus "risquée" (ou perçue comme telle) que la migration masculine.

Si cette explication était correcte, on devrait voir baisser la participation féminine en fonction de la proximité géographique des pays. En effet, on constate qu'elle est plus forte lorsque la migration internationale implique des pays du REMUAO que lorsqu'elle implique des pays hors REMUAO. L'exception de la Côte d'Ivoire et de la Guinée n'est pas contradictoire avec cette affirmation : ces deux pays accueillent en fait des ressortissants des pays voisins en situation de guerre civile (Sierra Leone, Liberia), qui ne sont pas plus éloignés que les pays du REMUAO. Il ne s'agit que d'une partie des migrations de refuge, celle qui a pu être saisie dans les ménages échantillonnés, et non dans les camps de réfugiés (non échantillonnés par les enquêtes). Cette migration a pour caractéristique d'être familiale et donc de concerner autant les hommes que les femmes.

Globalement, et malgré les exceptions, les données sur les volumes des migrations confirment la prédominance de l'effet "distance" (dans toutes ses dimensions) pour expliquer les différences entre hommes et femmes. Mais elles confirment surtout que les femmes ont un rôle aussi important que les hommes dans la migration interne. Le Niger constitue une exception intéressante qu'il serait nécessaire d'approfondir.

Qu'en est-il de l'impact de la migration interne sur l'urbanisation selon le sexe ? La migration interne est autant féminine que masculine mais les hommes contribuent peut-être plus au mouvement d'urbanisation que les femmes. Pour déterminer cela, nous avons représenté les intensités migratoire relative pour chaque flux entre le milieu rural, la capitale et les autres villes (Tableaux 5 et 6).

S'agissant des migrations du milieu rural vers la capitale, les flux des femmes sont plus intenses que ceux des hommes sauf en Guinée et au Niger. Si l'on compare les différences d'intensité pour chacun des flux, on se rend compte que, chez les femmes, les flux du milieu rural vers la capitale sont systématiquement supérieurs aux flux dans le sens inverse, sauf en

Côte d'Ivoire. C'est le cas chez les hommes seulement pour le Burkina Faso et la Guinée, alors que dans les autres pays les deux flux s'équilibrent ou bien même, pour la Côte d'Ivoire, les échanges se font en faveur du milieu rural. En somme, l'exode rural vers la capitale est essentiellement féminin dans tous les pays excepté la Côte d'Ivoire où l'on observe un retour, essentiellement des hommes, en milieu rural.

Tableau 5 : Indices d'intensité migratoire relative de chaque courant migratoire selon le pays (1988-92, hommes de 15 ans et plus)

Pays	Capitale >> Autres Villes	Autres Villes -> Capitale	Capitale >	Rural —— Capitale	Autres Villes > Rural	Rural -> Autres Villes
Burkina Faso	4,42	5,11	0,78	1,17	0,71	0,74
Côte d'Ivoire	1,68	2,61	0,75	0,39	1,18	0,63
Guinée	1,13	3,88	0,54	0,89	1,10	0,70
Mali	2,04	2,64	1,00	0,97	0,69	0,90
Mauritanie	3,25	5,43	1,03	1,11	0,68	0,61
Niger	2,67	2,52	1,07	1,07	0,79	0,86
Sénégal	1,59	2,02	0,71	0,82	0,78	1,03

Source: REMUAO. La valeur centrale de l'indice pour chaque pays est l'Tableau 6: Indices d'intensité migratoire relative de chaque courant migratoire selon le pays (1988-92, femmes de 15 ans et plus)

Pays	Capitale > Autres Villes	Autres Villes > Capitale	Capitale - Rural	Rural -> Capitale	Autres Villes -> Rural	Rural Autres-> Villes
Burkina Faso	3,67	6,48	0,43	1,71	0,69	0,62
Côte d'Ivoire	1,63	2,59	0,97	0,75	0,94	0,54
Guinée	1,17	4,48	0,54	0,82	1,10	0,79
Mali	2,20	3,12	1,10	1,31	0,59	0,77
Mauritanie	2,71	6,88	0,67	1,46	0,69	0,63
Niger	5,38	3,73	0,59	0,97	0,84	0,90
Sénégal	1,56	1,81	0,94	1,05	0,64	1,77

Source: REMUAO. La valeur centrale de l'indice pour chaque pays est 1.

En comparant les flux entre les types de villes selon le sexe, on observe que le flux vers la capitale en provenance des autres villes est plus intense chez les femmes sauf au Sénégal et en Côte d'Ivoire où les mouvements des hommes et des femmes sont plutôt équilibrés. Pour le flux inverse, de la capitale vers les autres villes, le mouvement des femmes est plus intense que celui des hommes au Niger et au Mali, plutôt équilibrés dans les autres pays et moins intense au Burkina Faso et en Mauritanie. Dans ces deux derniers pays, l'immigration plus intense des femmes vers la capitale est conjuguée à une émigration masculine plus intense vers la ville principale (cas de la Mauritanie) ou vers d'autres destinations (cas du Burkina Faso). De ces variations complexes on peut résumer que la contribution des femmes à la macrocéphalie (la croissance de la capitale au détriment des autres villes du pays) est plus importante que celle des hommes.

Enfin, concernant les échanges entre les autres villes et le milieu rural, on observe très peu de différence entre les sexes. Les flux des femmes comme ceux des hommes sont équilibrés au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. Ils se font en défaveur du milieu rural au Mali et au Sénégal. En revanche le milieu rural est bénéficiaire des migrations en provenance des autres villes en Côte d'Ivoire et en Guinée. Relativement aux hommes, les femmes ont une intensité migratoire moins élevée entre milieu rural et villes hors capitale en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal.

#### III.7 CONCLUSION: VERS DE NOUVEAUX SCHÉMAS MIGRATOIRES

L'analyse des flux migratoires des individus âgés de 15 ans ou plus, montre d'une part la mesure du volume et de l'intensité des migrations internes relativement à l'ensemble des migrations pendant les cinq années précédant les enquêtes et, d'autre part, le rôle des femmes dans les échanges entre les milieux. Les taux et indices migratoires révèlent l'existence de divers types de migrations, qui différent largement du schéma migratoire habituel.

En premier lieu, nous voyons que les échanges entre milieux tiennent une place prépondérante dans la migration interne des pays du REMUAO. Malgré l'importance des migrations intra-rurales (notamment par rapport aux migrations entre villes de même importance, qui sont minoritaires), les migrations entre milieux urbains et rural restent les plus nombreuses.

Mais, dans le même temps, cette dynamique interne est tout aussi importante que la dynamique migratoire internationale. Cela indique que la dynamique d'urbanisation est indissociable de la dynamique des migrations dans l'ensemble de l'espace ouest-africain.

Il n'y a pas de corrélation entre le niveau des migrations internes et celui des migrations internationales. Ces deux types de migrations ne sont pas antinomiques. L'une ne se fait pas au détriment de l'autre. En revanche, nos données confirment la situation particulière des pays enclavés du Sahel, plus marqués par la migration internationale que les pays côtiers. Elles montrent aussi la place prépondérante de la Côte d'Ivoire dans le système migratoire ouest-africain : c'est à la fois le pays le plus peuplé d'Afrique de l'Ouest hors Nigeria, et le pays où la migration est la plus intense, tant du point de vue interne qu'international, tant en volume que par rapport à sa population. L'attrait international de la Côte d'Ivoire n'est pas incompatible avec une migration interne très intense. À lui seul, ce pays compte 45 %

des migrations internes des pays du REMUAO, tandis que 51 % des migrations internationales comptées dans ces pays ont pour origine ou pour destination la Côte d'Ivoire.

Ces résultats sont donc en rupture avec les conceptions habituelles sur l'exode rural auxquelles nous avons fait allusion précédemment. Les échanges du milieu rural ne sont pas circonscrits aux rapports internes avec le milieu urbain. Le milieu rural s'intègre dans un espace plus large que l'espace national, en orientant ses échanges avec les pays étrangers. Dans ces conditions, il est difficile au niveau national de réduire la question de l'exode rural à la question de l'urbanisation : pour les migrants ruraux, le milieu urbain de leur pays n'est pas le seul choix, il est même un choix secondaire.

Qu'en est-il de la migration du point de vue de la ville? On doit relativiser le rôle des capitales comme principales pompes aspirantes des mouvements internes, rôle qui donnerait à l'urbanisation africaine son caractère macrocéphale. Les résultats montrent en outre que le poids de la migration internationale dans le croît migratoire total de la capitale est important et que la capitale est parfois fortement concurrencée par une ville principale. Le rôle de la capitale, au tournant des années 90 est donc tout à fait relatif en Afrique de l'Ouest. Étant donné l'importance que lui conférait les études basées sur les données des années 60 et 70 (Zachariah, 1980), on peut donc en conclure que la tendance à la macrocéphalie a sérieusement fléchi depuis les années 80. Ces observations sont à mettre en rapport avec le ralentissement du rythme de l'urbanisation observé plus haut pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, la croissance urbaine est loin d'être univoque : si la capitale a toujours une croissance positive, il n'en est pas de même des autres villes qui, dans certains pays (Côte d'Ivoire, Guinée), peuvent décroître. Il peut aussi arriver parfois que le milieu rural croisse plus vite que le milieu urbain, comme en Côte d'Ivoire.

L'exode rural n'est donc ni irréversible ni exclusivement dirigé vers les villes intérieures.

Enfin, l'analyse selon le sexe montre que la participation féminine est plus faible au niveau international qu'au niveau interne. La distance, à la fois géo-politique et socio-économique, explique en grande partie la faible participation féminine dans la migration internationale.

Mais les femmes ont un rôle aussi important que les hommes dans la migration interne. Pour étudier l'urbanisation, il faut donc garder à l'esprit que les migrations entre milieux ne sont pas, ou plus seulement le fait des hommes. Il est difficile de conclure à une évolution vers un plus grand équilibre entre les sexes dans la mesure où on ne dispose pas de données comparables pour les périodes passées (voir Enquête du Burkina Faso de 1974-75), mais il semble bien qu'on ait assisté ces dernières années à une augmentation de la migration féminine. Cette migration s'est probablement étendue progressivement partant d'une migration locale (marquée par l'obligation de la femme de rejoindre le domicile de son époux) à une migration de travail à longue distance, en passant par une migration familiale d'accompagnement.

Le bilan des échanges internes selon le sexe est que les femmes contribuent plus que les hommes non seulement à l'urbanisation mais aussi à la macrocéphalie. Les femmes s'orientent plus fréquemment vers la capitale (que ce soit en provenance du milieu rural que des autres villes) et sont moins impliquées dans la migration entre le milieu rural et les villes de moyenne ou de petite taille. Ces résultats montrent à l'inverse que, chez les hommes, les échanges entre milieux tendent à s'équilibrer. De plus, le phénomène de retour vers le milieu rural observé en Côte d'Ivoire est essentiellement dû aux hommes. Par ailleurs, le déficit migratoire des villes hors capitale en Côte d'Ivoire et en Guinée est aussi bien dû aux hommes qu'aux femmes.

Ce bilan va à l'encontre de l'idée qu'on se fait d'une migration féminine de proximité. Certes, comme on l'a vu plus haut à propos du volume des migrations, les femmes sont plus souvent impliquées dans les migrations internes qu'internationales. Mais les femmes contribuent plus que les hommes, par leurs migrations internes, à la croissance urbaine.

Ce comportement des femmes, qui semble nouveau par rapport aux observations des années passées, semble indiquer que des changements importants sont intervenus dans le fonctionnement des sociétés ouest-africaines.

#### **CHAPITRE IV**

## MIGRATIONS INTERNATIONALES ET URBANISATION

Dans le chapitre précédent, nous avions souligné l'importance des migrations internationales (2,3 millions) par rapport aux migrations entre milieux (3 millions). En particulier, nous avions montré que les migrations du milieu rural d'un pays ne sont pas nécessairement orientées vers le milieu urbain du même pays. Il nous faut donc considérer des espaces plus larges que les espaces nationaux si l'on veut véritablement voir les relations entre migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. L'exode rural de certains pays s'oriente-t-il vers le milieu urbain ou vers le milieu rural d'autres pays ? Le milieu urbain bénéficie-t-il des mouvements internationaux et plus particulièrement des migrations internationales de retour ?

Les enquêtes du REMUAO permettent de déterminer, pour la période 1988-92 et la population âgée de 15 ans et plus, l'ensemble des flux internationaux entre les milieux ruraux et urbains des sept pays du REMUAO, mais aussi entre ces pays et le reste du Monde avec les précautions méthodologiques d'usage (voir plus haut la méthodologie de l'enquête). Dans un premier temps, nous analyserons la matrice des migrations internationales, sans distinction de milieu, afin de déterminer les pôles majeurs de cette migration. Dans un second temps, nous analyserons les conséquences de ces migrations sur l'urbanisation à partir de la matrice internationale selon le milieu.

#### IV.1 VOLUME ET DIRECTIONS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

La matrice origine-destination des migrations internationales comptabilisées dans les pays du REMUAO, pour la population âgée de 15 ans et plus dans la période 1988-92, figure au Tableau 7. Dans

cette matrice, on distingue parmi 2,3 millions de migrations internationales, les migrations entre les sept pays du REMUAO (soit près de 57 % du total), les immigrations en provenance du reste du monde (18 % du total) et les émigrations vers le reste du Monde (26 %).

Le solde de l'ensemble des pays du REMUAO est négatif de 189 000 migrations sur la période 1988-92. Rapporté à la population moyenne âgée de 15 ans et plus, cela représente un taux de migration nette de -0,14 % par an. Ce solde négatif est dû à plus de 60 % à un déficit migratoire avec les pays non africains (Europe et reste du Monde). Mais par rapport à la croissance de la population totale d'Afrique de l'Ouest (environ 2,8 % par an), ce déficit migratoire est négligeable.

Tableau 7: Matrice des migrations entre les pays du REMUAO (Période 1988-92, Population de 15 ans et plus, en milliers)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauri- tanie	Niger	Séné- gal	Autre Afrique	Autre Monde	Total
Burkina Faso		281	#	11.	#	14	#	18	2	329
Côte d'Ivoire	227	11	24	117	3	47	13	15	21	468
Guinée	#	38		11	3	#	38	40	17	149
Mali	13	166	10	1 ",	6	10	12	44	49	312
Mauritanie	#	8	2	5		#	32	nd	nd	47*
Niger	13	67		8	#		1	200	36	323
Sénéga1	1	18	37	14	31	1		63	81	2.47
Autre Afrique	16	105	38	10	nd	112	30	-i que		[3.1]
Autre Monde	2	14	6	13	nd	28	25	-	*1.1	810
Total	273	697	117	187	45*	213	152	380	206	2274

Source: REMUAO Notes: \* Migrations pays du REMUAO seulement. # Moins de 1000 migrations. Y A UNIC C

non déterminé.

#### IV.1.a Les échanges internationaux sont relativement équilibrés

La Côte d'Ivoire occupe une place prépondérante dans les flux internationaux des pays du REMUAO, puisque la moitié des migrations internationales ont ce pays soit pour origine, soit pour destination. Les échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (soit 508 000 déplacements) représentent à eux seuls près de 40 % des migrations entre les sept pays du REMUAO, et 22 % du total des migrations internationales. Loin derrière viennent les flux entre la Côte d'Ivoire et le Mali (283 000 soit 12 % du total) et entre la Côte d'Ivoire et le Niger (114 000 soit 5 % du total). On remarque la faible importance des migrations vers ou en provenance du Sénégal, qui forment moins de 9 % du total (soit 199 000 migrations).

Dans la période 1988-92, les pays du REMUAO ont des soldes migratoires bien différents les uns des autres. Seule la Côte d'Ivoire bénéficie de ses échanges internationaux avec un taux de migration nette de +0,65 % par an. Le taux est légèrement négatif en Guinée (-0,24 %) et au Burkina Faso (-0,21 %), alors qu'il oscille entre -0,49 % et -0,63 % au Sénégal, au Niger et au Mali.

On remarque que la contribution des pays du REMUAO aux soldes négatifs du Niger et du Sénégal est beaucoup plus faible (15 % et 6 %) que dans les autres pays où elle varie de 43 % à 95 %. Pour le Niger, cela s'explique en raison de ses relations déséquilibrées avec le Nigeria, que nous avons compté ici parmi les pays d'Afrique hors REMUAO. Pour le Sénégal, il s'agit plutôt d'un déficit avec les pays hors Afrique.

Le déficit avec les pays du REMUAO est plus important au Mali (-0,27 %) et au Burkina Faso (-0,23 %). Au Mali s'y rajoute un solde négatif avec le reste de l'Afrique (-0,17 %) et du Monde (-0,18 %). Il y a une corrélation très nette entre le déficit avec les pays du REMUAO

et le déficit avec la Côte d'Ivoire : cela confirme le rôle essentiel de ce pays dans les échanges migratoires de la sous-région.

Par ailleurs, les déficits avec les pays hors Afrique sont négligeables sauf au Sénégal (-0,29 %) et au Mali (-0,18 %). D'autres analyses montrent que ce sont essentiellement les régions bordant le Fleuve Sénégal (au Mali et au Sénégal) qui contribuent à ces déficits (cf. Rapports nationaux du Mali et du Sénégal).

Tableau 8: Taux de migration nette des pays du REMUAO pour la période 1988-92 (population de 15 ans et plus)

Pays	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Maurita- nie	Niger	Sénégal	REMUAO
REMUAO (1) dont Côte d'Ivoire	-0,23%	+0,41%	-0,12%	-027% -0,25%	-0,05%	-0,08%	-0,03% -0,03%	. na
unose	0,2170	120	0,1070	3,2077	3,777	7,111		
Afrique	-0,01%	+0,25%	-0,01%	-0,17%	nd	-0,45%	-0,17%	-0,05%
Monde	+0,00%	-0,02%	-0,08%	0,18%	nd -	-0,04%	-0,29%	-0,09%
Total (2)	-0,24%	+0,65%	-0,21%	-0,63%	-0,05%	-0,58%	-0,49%	-0,14%
(1)/(2)	94,7%	64,0%	57,2%	43,1%	nd	14,6%	5,6%	na

Source: REMUAO.

Notes: \* Migrations pays REMUAO seulement.

Na : non applicable, nd : non déterminé. (1)/(2) : part du REMUAO dans le solde total

## IV.1.b La contribution des migrations à la croissance de la population totale est devenue mineure

L'orientation des flux internationaux que nous venons de décrire a-telle fondamentalement évolué ou s'agit-il d'une configuration nouvelle ou bien ancienne?

Tableau 9: Soldes migratoires de quelques pays d'Afrique de l'Ouest vers 1970 et 1990

Pays	Solde migratoire annuel 1965-75*	international 1988-92#
Burkina Faso	-50 000	-11 000
Gambie	+10 000	nd
Ghana	-40 000	nd
Guinée	Nd	-6 000
Côte d'Ivoire	+100 000	+ 46 000
Libéria	+1 200	nd
Mali	-25 000	-25 000
Niger	Nd	- 22 000
Sénégal	+7 000	- 19 000
Sierra Léone	+1 800	nd
Togo	+7 000	nd
Total	+12 000	-38 000

Source : \* Estimations de Zachariah & Condé (1980), population totale

# REMUAO, population de 15 ans et plus.

Note: nd: non disponible.

Il est difficile de répondre à cette interrogation dans cette partie du continent, faute de données comparables recueillies dans le passé. La seule tentative de synthèse est celle de Zachariah et Condé (Zachariah, 1980) sur les migrations en Afrique de l'Ouest aux environs de 1970. Cette synthèse fait un usage intensif des recensements et enquêtes de l'époque, mais ces opérations de collecte offrent peu de données sur les flux migratoires. Ce sont essentiellement les stocks de migrants « durée de vie » qui sont décrits, à l'aide des questions sur le lieu de naissance et la nationalité. Par ailleurs, nous disposons de l'Enquête Migrations en Haute-Volta de 1974-75, dont l'analyse des flux migratoires porte sur la période 1968-73. Cette enquête a inspiré celles du REMUAO, et obéit aux mêmes principes méthodologiques de collecte et d'analyse.

L'étude de Zachariah et Condé montrait déjà l'attrait que constitue la Côte d'Ivoire pour la migration internationale dans la région. Aux environs de 1965-75, ce pays était la principale destination des migrants internationaux. Les auteurs ont par exemple calculé les soldes migratoires sur les dix années précédant les recensements pour la population totale de neuf pays d'Afrique de l'Ouest. Pour les comparer à nos données sur la période 1988-92, nous avons annualisé ces soldes (Tableau 9). Les estimations du REMUAO valent pour la population de 15 ans et plus, mais pour le solde international, ce calcul est une bonne estimation du solde pour la population totale, la migration internationale des enfants étant négligeable.

Les soldes les plus importants en 1965-75 sont ceux de la Côte d'Ivoire (+100 000), du Burkina Faso (-50 000), du Ghana (-40 000) et du Mali (-25 000). Notons que pour le Burkina Faso, l'Enquête Migrations en Haute-Volta de 1974-75 aboutissait à une estimation directe inférieure (-34 000). En revanche, l'évaluation du solde de +100 000 migrations par an dans la période 1965-75 à partir du Recensement de la Côte d'Ivoire de 1975 est cohérent avec l'estimation directe des flux en 1978 faite à partir de l'Enquête à passages répétés de 1978-79 (+98 100).

En 1988-92, le solde de la Côte d'Ivoire est bien inférieur (+46 000) mais reste un des rares soldes positifs dans la sous-région. Celui du Burkina Faso, principal pays d'émigration vers la Côte d'Ivoire, a beaucoup diminué (-11 000 en 1988-92), tandis que celui du Mali restait constant (-25 000). En dépit du manque de données, ces évolutions suggèrent que des changements importants sont survenus dans le système migratoire ouest-africain.

L'exemple du Burkina Faso est à cet égard exemplaire. Nous avons la possibilité de saisir l'évolution des migrations dans ce pays en comparant l'Enquête Migrations en Haute-Volta de 1974-75 (Lavoie, 1978) et l'Enquête Migrations et Urbanisation du Burkina Faso de

1993 (voir Tableau 10), pour la population de 15 ans et plus dans les deux cas. Les villes ont perdu de leur attrait au niveau de la migration interne : les taux de migration nette interne ont diminué, et celui des villes hors des deux premières villes du pays est même devenu négatif. La migration internationale a eu un effet positif sur la capitale, Ouagadougou, qui, de ce fait, a renforcé son rôle attractif. Dans le même temps, le déficit du milieu rural avec l'étranger a été divisé par trois. Au total, pour l'ensemble du Burkina Faso, le taux de migration nette a été divisé par plus de quatre en 20 ans.

Il est frappant de constater que ces changements se sont opérés alors que l'intensité des migrations, mesurée par le taux de mobilité<sup>1</sup>, s'est maintenue au même niveau (0,19) entre 1968-73 et 1988-92. La part des migrations internationales est restée sensiblement la même entre les deux périodes, passant de 75 % à 70 %.

Tableau 10: Taux de migration nette interne et internationale selon le milieu au Burkina Faso en 1969-73 et en 1988-92 (15 ans et plus)

Période:	Ouagadougou	Bobo Dioulasso	Autres Villes	Rural	Ensemble
1969-73 Interne	+2,62	+1,76	+0,35	-0,11	Na
International	+0,28	+0,81	-0,28	-1,24	-1,15
Total	+2,90	+2,57	+0,07	-1,35	-1,15
1988-92 Interne	+1,86	+0,29	-0,79	-0,09	Na
International	+1,26	+0,44	+0,13	0,41	-0,26
Total	+3,12	+0,73	-0,66	0,50	-0,26

Source : Enquête Migrations en Haute-Volta de 1974-75 ;

Enquête Migrations et Urbanisation du Burkina Faso de 1993

na: non applicable

Au Tableau 11, nous avons calculé en recoupant diverses sources, les taux de migration nette (croissance migratoire) de l'ensemble de la population de chaque pays du REMUAO, à différentes dates.

Voir le Tableau 2 du chapitre précédant.

Tableau 11: Taux de croissance naturelle et migratoire des pays du REMUAO pour différentes périodes (population totale)

Pays	Croissance	<1980	Période aux envi 1980-88	
Burkina Faso	naturelle	+2,2	+3,2	+3,0
	migratoire	-0,7	-0,5	-0,2
	total	+1,5	_2,7	+2,8
	% migr.	-47 %	-19 %	-7 %
Côte d'Ivoire	naturelle	2,5 % #	+3,4	+2,7
	migratoire	+1,1 % #	+0,4	+0,4
	total	+3,6 % #	+3,8	+3,1
	% migr.	+31 % #	+10 %	+13 %
Guinée	naturelle migratoire total % migr.	nd nd nd	nd nd nd	+2,5 +0,0 +2,5 +0 %
Mali	naturelle	nd	+2,7	+2,9
	migratoire	nd	-1,1	-0,5
	total	nd	+1,6	+2,4
	% migr.	-20 % *	-69 %	-21 %
Mauritanie	naturelle migratoire total % migr.	nd nd nd	+2,4 +0,3 +2,7 11 %	+2,9 -0,0 +2.9 0 %
Niger	naturelle migratoire total % migr.	nd nd nd	+3,2 +0,1 +3,3 +3 %	+3,2 -0,3 +2,9 -10 %
Sénégal	naturelle	nd	+2,9	+3,0
	migratoire	nd	-0,2	-0,2
	total	nd	+2,7	+2,8
	% migr.	-	-7 %	-7 %

Notes: % migr.: rapport de la croissance migratoire sur la croissance totale nd: non disponible.

Sources: § Estimations de Lavoie (1980) à partir de l'Enquête Migrations 1974-75.

# Estimations de Ahonzo et al. (1984) à partir de l'EPR-78/79.

Autres données : compilations à partir de : Recensements, EDS, REMUAO.

<sup>\*</sup> Estimations de Zachariah & Condé (1980) à partir du recensement de 1976.

La Guinée est le seul pays pour lequel nous n'avons pu trouver d'estimation antérieure à l'Enquête Guinéenne sur les Migrations et l'Urbanisation de 1993. L'estimation pour 1970 au Burkina Faso est la plus ancienne et provient de l'Enquête Migrations en Haute-Volta de 1974-75 déjà décrite. Pour la Côte d'Ivoire, nous avons utilisé l'estimation de 1978 faite par l'Enquête à Passages Répétés de 1978-79. Nous avons aussi mentionné à titre indicatif les estimations de la part de la croissance due aux migrations faites par Zachariah et Condé pour les années 1965-75. Pour les années 80, les estimations ont été faites en recoupant les informations issues des recensements et celles des Enquêtes Démographique et de Santé. Les estimations pour 1988-92 sont faites à partir des EDS et d'extrapolation des résultats des enquêtes REMUAO pour la population totale.

Au Burkina Faso, le taux de migration nette est progressivement passé de -0,7 % à -0,2 % par an en une vingtaine d'années. Dans le même temps, le taux de croissance naturelle avait augmenté (du fait de la baisse de la mortalité) de sorte que la part de la croissance migratoire dans la croissance totale a chuté : elle était environ de -50 % vers 1970, de -20 % au début des années 80 et de -10 % au tournant des années 90.

La Côte d'Ivoire a aussi connu une très forte augmentation de la croissance naturelle en même temps qu'une chute de la croissance migratoire, passant de +1,1 % par an en 1978 à seulement +0,4 % dans le début des années 80. La croissance migratoire est resté cependant constante (+0,4 %) dans les années 80 jusqu'au début des années 90, alors que pendant ce temps la croissance naturelle a commencé à baisser.

La part de la croissance due à la migration a fortement augmenté au Mali entre le début des années 70 et le début des années 80, faisant du Mali un pays d'émigration par excellence, avec un taux de migration nette de -1,1 % par an. Mais l'émigration a été moins forte par la

suite, de sorte qu'en 1988-1992, la croissance migratoire ne contribuait que pour environ -20 % à la croissance totale.

Dans les autres pays, la contribution des migrations à la croissance totale était inférieure à 10 % quelle que soit la période. On remarque cependant que la tendance migratoire s'est inversée au Sénégal et au Niger, qui sont devenus déficitaires respectivement au début et à la fin des années 80.

En somme, la croissance des pays du REMUAO est de moins en moins sensible à la migration. Les flux migratoires internationaux restent considérables en volume, mais semblent plus équilibrés au tournant des années 90 que vingt ans plus tôt. Le rôle de la Côte d'Ivoire est toujours prépondérant, comme l'avait déjà montré l'étude de Zachariah et Condé. Mais alors que, dans les années 70, il s'agissait essentiellement d'un pays de destination, on voit apparaître de plus en plus son rôle de pays d'origine des migrants de retour, vers le Burkina Faso en particulier. En effet, la Côte d'Ivoire représente le principal centre de gravité de la migration dans le REMUAO, mais les échanges avec ce pays ne semblent pas particulièrement inégaux.

IV.1.c Les migrations internationales empruntent les mêmes axes depuis 20 à 30 ans

L'influence de la migration sur la croissance nationale a diminué et les flux semblent plus équilibrés maintenant que par le passé. Mais les relations migratoires entre les pays ont-elles changé d'orientation?

Pour mesurer l'intensité des migrations internationales entre les pays du REMUAO, nous avons calculé, au Tableau 12, des indices d'intensité migratoire relative<sup>2</sup> entre ces pays. Mieux que les volumes

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les indices d'intensité migratoire prennent en compte à la fois les populations de départ et d'arrivée. Ces indices s'interprètent comme la probabilité pour qu'un individu tiré aléatoirement dans la population de départ en début de période soit aussi tiré dans la population d'arrivée en fin de période. En rapportant ces indices à l'intensité moyenne, on compare l'intensité relative de la migration entre les pays (Courgeau, 1988).

de migrations et les taux de migrations classiques, ces indices permettent de repérer les pays qui exercent le plus d'attraction migratoire sur les autres. Il ne s'agit pas ici de mesurer les gains ou pertes migratoires d'un pays par rapport à l'autre (ce qu'on a déjà fait à l'aide des taux de migration nette), mais de repérer les grands axes le long desquels s'effectuent les migrations internationales.

La matrice du Tableau 12 permet d'identifier quatre couples de pays attractifs entre eux et six couples de pays répulsifs entre eux. Les échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont 3,4 à 4,1 fois supérieurs à la moyenne, tandis que les échanges entre le Sénégal et la Mauritanie sont environ 4,5 fois supérieurs à la moyenne. Ensuite viennent les flux entre le Mali et la Côte d'Ivoire (2 à 2,8 fois supérieurs à la moyenne) et entre le Sénégal et la Guinée (1,5 à 1,6 fois supérieurs à la moyenne). On remarque que les échanges entre la Côte d'Ivoire d'une part, et le Burkina Faso, le Mali et le Niger d'autre part, sont plus inégaux (en faveur de la Côte d'Ivoire) que les flux entre le Sénégal d'une part, et la Guinée et la Mauritanie d'autre part.

Tableau 12: Indices d'intensité migratoire relative entre les pays du Réseau pour la période 1988-92 (population de 15 ans et plus)

Destinat. Origine	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Maurita- nie	Niger	Sénégal
Burkina Faso	-	4,14	0,02	0,29	0,10	0,39	0,01
Côte d'Ivoire	3,35	11/21	0,55	1,97	0,27	0,81	0,22
Guinée	0,00	0,87	-	0,45	0,66	0,00	1,60
Mali	0,35	2,80	0,42	n uelan	0,88	0,32	0,37
Mauritanie	0,04	0,59	0,41	0,68		0,02	4,54
Niger	0,37	1,15	0,00	0,24	0,00	. 5/.	0,03
Sénégal	0,03	0,31	1,52	0,43	4,43	0,03	utili jiln

Eggendres permettent aussi de mesurer les répulsions entre pays, lorsqu'ils sont nuls ou proches de zéro. Le Burkina Faso et le Niger n'ont pratiquement pas de relations avec la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal, et réciproquement. On remarque que ces deux groupes de pays n'ont pas de frontière commune.

En guise de synthèse sur la période 1988-92, on peut faire un portrait de chaque pays relativement à ses relations migratoires avec les autres pays du REMUAO :

- Le Burkina Faso a une relation quasi-exclusive avec la Côte d'Ivoire;
- La Côte d'Ivoire est le principal centre de gravité des pays du REMUAO;
- · La Guinée a essentiellement des relations avec le Sénégal;

- Le Mali a des relations privilégiées avec la Côte d'Ivoire mais ses échanges avec les autres pays sont relativement importants et équilibrés;
- La Mauritanie, comme la Guinée, a essentiellement des relations avec le Sénégal;
- Le Niger est le pays le moins lié aux autres pays, ses relations se faisant essentiellement avec le Nigeria;
- Le Sénégal est un centre d'attraction secondaire dans le REMUAO, essentiellement pour ses voisins du Nord (Mauritanie) et du Sud (Guinée).

Bien qu'avec des techniques et des données différentes, nos conclusions sur l'intensité des migrations dans les années 1988-92 sont remarquablement proches de celles de Zachariah et Condé pour les années 1965-75<sup>3</sup>. Le Burkina Faso reste le principal pays d'émigration et la Côte d'Ivoire le principal pays d'immigration, de sorte que ces deux pays entretiennent les relations les plus intenses. Le second flux important est toujours celui qui lie la Côte d'Ivoire et le Mali.

Les auteurs notaient l'importance du Ghana avant 1960 comme principal « importateur » de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest. Mais ils notaient immédiatement que ce pays avait perdu de son importance dans les années 60, en devenant même un pays d'émigration. Sa situation économique présageait qu'il ne reprendrait pas dans l'avenir son rôle attractif, ce qui s'est effectivement passé.

La dynamique d'urbanisation est donc indissociable de la dynamique

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ces auteurs ont utilisé les seules sources disponibles sur les flux migratoires internationaux, à savoir les effectifs d'étrangers et de personnes nées hors du pays, par pays de nationalité ou de naissance, mesurés à partir des recensements des années 70.

En revanche, les auteurs avaient prévu un maintien des courants migratoires vers la Côte d'Ivoire si la croissance économique devait se poursuivre. Tel n'a pas été le cas, car il semble bien que les courants migratoires internationaux aient été très sensibles à la conjoncture économique défavorable en Côte d'Ivoire dans les années 80 et 90. De fait, les projections démographiques des auteurs sur les années 1980-85 (Zachariah, 1980), ne se sont pas révélées exactes, car elles étaient basées sur l'hypothèse<sup>4</sup> du maintien voire de l'augmentation de l'intensité migratoire observée durant les années 70. Cela souligne combien il est difficile de faire des projections tenant compte des migrations, même si l'on fait une très bonne analyse de la situation présente et passée.

# IV.2 LE RÔLE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE DANS LE PROCESSUS D'URBANISATION

On a vu dans le chapitre précédent que l'exode rural des pays sahéliens est dirigé essentiellement vers l'étranger, et non vers les villes intérieures de ces pays. Mais on a vu aussi qu'en Côte d'Ivoire, seul pays où le milieu rural accueille plus de migrants qu'il n'en envoie, la croissance du milieu rural est pour moitié due aux échanges internationaux. Par ailleurs, la croissance de la capitale doit beaucoup dans certains pays à l'immigration internationale (Côte d'Ivoire) ou aux migrations internationales de retour (Burkina Faso, Niger). L'immigration internationale contribue presque toujours positivement à la croissance des villes hors capitale.

De plus, la croissance naturelle était sous-estimée du fait d'une sur-estimation de la mortalité pour les années 80.

Tableau 13: Indices d'intensité migratoire relative par milieu entre les pays du Réseau pour la période 1988-92 (population de 15 ans et plus)

Pays	Dest.	Burkina Faso	Faso	Cote d'Ivoire	voire	Guinee		Maii		Manificante	nic	Migel		Schogar	
ine	Milieu	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.	Urb.	Rur.
Burkina	Urbain	. 7	2,9	1,9	0,5	0,1		0,7	0,3	i i		0,6			
Faso	Rural	3,8		1,1	1,6	ı		0,1			1	0,1	0,1		1
Côte	Urbain	2,1	.0,9		6,0	0,4-	0,3	0,9	1,1	0,1	ì	0,1	0,6	0,2	0,1
D'Ivoire	Rural	0,5	1,2	3,7	r		0,1	0,1	0,4				0,1		
Guinée	Urbain	1	Ĺ	0,5	0,1		5,0	0,7	0,1	0,2	ï			1,0	0,2
	Rural			0,5	0,1	6,1	i i	0,1	0,1	0,6	í			-0,7	0,3
Mali	Urbain	0,6	0,1	1,4	0,3	0,5	0,2	1	7,1	0,3	0,1	0,5	,	0,2	0,1
	Rural	0,3	0,1	1,4	0,6	0,1	0,1	8,6		0,1	0,1	0,4	,	0,2	
Mauritanie	Urbain		•	0,4	î	0,1	0,5	0,3	0,1		19,1		, -	3,8	2,4
1177. 1 141	Rural	•	#.	0,1	0,1			0,1	0,1	37,8				0,3	0,3
Niger	Urbain	0,5	0,1	0,2	i		1	0,5	0,3	V			7,4	0,1	i
ntz ) integr	Rural	1	0,1	0,7	0,2	1	· i				1	8,9	Į.	a	
Sénégal	Urbain	0,1	•	0,2	ì	0,8	0,7	0,3	0,2	2,7	0,1	0,1			7,8
	Rural		1	0,2	ä	0,1	0,3	0,1		1,8	0,1	ř		9,2	1

Source: REMUAO

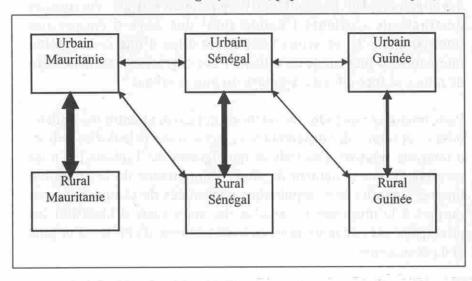
des migrations dans l'ensemble de l'espace ouest-africain. Vers quelles destinations s'oriente l'exode rural des pays d'émigration internationale? Les villes bénéficient-elles d'une immigration internationale plus rurale qu'urbaine? Les migrations internationales de retour se font-elles à l'avantage du milieu urbain?

Pour mieux comprendre les relations qui existent entre les milieux urbains et ruraux des différents pays, nous avons calculé des indices d'intensité relative. Ces indices qui figurent au Tableau 13, nous permettent non seulement de situer l'importance de la migration interne rapportée aux populations concernées de chaque pays par rapport à la moyenne internationale, mais aussi d'identifier les principaux axes de migrations en tenant compte du milieu d'origine et de destination.

Tout d'abord, par rapport à la moyenne des flux, les migrations entre milieux urbain et rural d'un même pays (encadrées par un trait épais dans le Tableau 13) sont nettement plus intenses que les migrations internationales entre milieux de pays différents. Mais l'importance des migrations internes varie considérablement d'un pays à l'autre. L'intensité de ces migrations est 3 à 4 fois supérieure à la moyenne internationale au Burkina Faso, mais elle est 19 à 38 fois supérieure en Mauritanie. Dans les autres pays, l'intensité des migrations entre milieux varie de 4 à 9 fois la moyenne.

Examinons successivement les couples de pays qui ont des relations privilégiées. Il s'agit de la Mauritanie et du Sénégal, du Sénégal et de la Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire et enfin du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Autour du Sénégal, les relations migratoires selon le milieu avec la Guinée et la Mauritanie se schématisent comme suit :

Figure 8 : Schéma des migrations internationales selon le milieu autour du Sénégal (1988-92 ; population de 15 ans et plus)



Sur ce schéma, seuls les flux supérieurs à la moyenne ont été mentionnés. Les traits sont approximativement proportionnels à l'intensité des migrations mesurée par les indices d'intensité migratoire relative du Tableau 13. Les flèches indiquent l'importance des flux selon leur destination, de sorte que les différences de taille entre les flèches indiquent quelles sont les destinations qui bénéficient des échanges migratoires.

Sur ce schéma, on voit très nettement l'importance des migrations internes (en particulier en Mauritanie) qui se font au bénéfice du milieu urbain. On remarque aussi que le Sénégal exerce une attraction différente sur la Mauritanie et sur la Guinée.

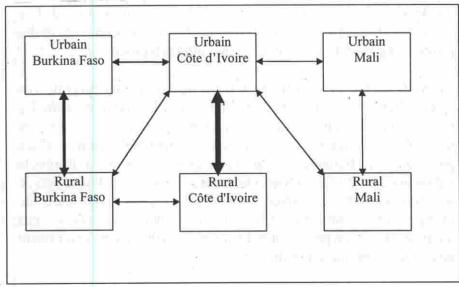
Dans le cas du couple Sénégal-Mauritanie, on voit que les milieux urbains sénégalais et mauritaniens entretiennent des relations privilégiées, avec des intensités 2,7 à 3,8 fois supérieures à la moyenne, et plutôt à l'avantage du milieu urbain sénégalais. Par contre, les milieux ruraux de ces deux pays n'ont pratiquement pas de relations. L'exode rural mauritanien est principalement orienté vers les villes intérieures du pays, et très peu vers l'étranger, à la différence des autres pays du

Sahel. En quelque sorte, on est là devant un exode rural classique. On observe par ailleurs une forte intensité migratoire du milieu urbain mauritanien vers le milieu rural sénégalais (intensité plus de 2,4 fois supérieure à la moyenne), et le flux inverse n'est pas non plus négligeable (1,8 fois supérieure à la moyenne). Le Sénégal, urbain et le Sénégal rural, entretiennent donc des relations migratoires essentiellement avec le milieu urbain mauritanien. On note que le Sénégal, quel que soit le milieu, est bénéficiaire de ces échanges.

Les relations entre la Guinée et le Sénégal sont moins intenses qu'entre la Mauritanie et le Sénégal et relativement équilibrés. Le schéma migratoire est aussi différent. La Guinée, urbaine comme rurale, entretient des relations migratoires essentiellement avec le milieu urbain sénégalais. On remarque que le milieu rural guinéen est légèrement bénéficiaire de ses échanges avec le milieu urbain sénégalais, qui par contre bénéficie de ses échanges avec le milieu urbain guinéen.

Les relations entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali se schématisent comme suit :

Figure 9 : Schéma des migrations internationales selon le milieu autour de la Côte d'Ivoire (1988-92 ; population de 15 ans et plus)



L'intensité migratoire interne au Burkina Faso est faible comparée aux autres pays. Dès lors, les relations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire prennent une part plus importante. L'intensité des relations entre les milieux urbains de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso est environ deux fois supérieure à la moyenne internationale. Les relations entre les milieux ruraux des deux pays ne sont pas non plus négligeables puisqu'elles sont 1,2 à 1,6 fois supérieures à la moyenne. Les relations entre le milieu urbain ivoirien et le milieu rural burkinabè se situent autour de la moyenne (valeur 1). Le milieu rural burkinabè a donc des relations privilégiées avec le milieu rural ivoirien mais cela n'exclue pas des relations avec le milieu urbain ivoirien.

Par contre, les relations entre le milieu rural ivoirien et le milieu urbain burkinabè sont deux fois inférieures à la moyenne. Étant donné que les migrations internationales entre les deux pays sont essentiellement le fait des migrants burkinabé (cf. Rapports nationaux), les migrations de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso doivent être interprétées comme des migrations de retour de burkinabè. Les retours en provenance du milieu rural ivoirien contribuent peu à l'urbanisation du Burkina Faso, car ils se font surtout vers le milieu rural. Les migrants internationaux installés en milieu urbain burkinabè proviennent essentiellement du milieu urbain ivoirien.

Le Mali, urbain et rural, entretient des relations migratoires essentiellement avec le milieu urbain ivoirien. Les relations entre les milieux ruraux ivoirien et malien sont très peu intenses (deux fois moins que la moyenne). Les migrations internationales entre les deux pays sont essentiellement le fait des migrants maliens (cf. Rapports nationaux), ce qui fait que les migrations de la Côte d'Ivoire vers le Mali doivent être interprétées comme des migrations de retour de maliens, comme dans le cas Côte d'Ivoire-Burkina Faso. Dans ce cas aussi, les retours en provenance du milieu rural ivoirien ne contribuent pas à l'urbanisation du Mali.

Les relations entre milieux pour les autres paires de pays non attractifs sont relativement secondaires et toujours en dessous de la moyenne. On remarque cependant, par une lecture attentive du Tableau 13, que pour les pays qui ont peu d'échanges entre eux, les relations les plus intenses se font entre milieux urbains de chaque pays (les indices d'intensité varient alors entre 0,5 et 0,7) tandis que les milieux ruraux n'ont quasiment pas de relations (indices proches de 0).

Les migrations du Sénégal vers la Guinée, et de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso et le Mali, sont essentiellement des migrations de retour de Guinéens d'une part, et de Burkinabè et de Maliens d'autre part (cf. Rapports nationaux). Ces migrations de retour bénéficientelles plus aux villes qu'au milieu rural? En volume, les retours du milieu urbain ivoirien vers le Burkina Faso et le Mali sont plus importants vers le milieu rural que vers le milieu urbain de ces pays. Cependant, en terme d'intensité (c'est-à-dire en prenant en compte les populations aux lieux d'origine et de destination), la situation est bien différente selon le pays : les migrations de retour bénéficient plus au milieu urbain burkinabè, alors qu'au Mali, elles bénéficient autant au milieu urbain qu'au milieu rural. Les relations entre le Sénégal et la Guinée sont à l'image de celles qui lient la Côte d'Ivoire et le Mali : en volume, les retours sont plus fréquents en milieu rural, mais en intensité, ils se répartissent de manière équivalente entre le milieu rural et le milieu urbain.

#### CONCLUSION

La matrice des migrations internationales nous a d'abord permis de constater la permanence des structures migratoires. Bien que la Côte d'Ivoire n'est plus aussi attractive que dans les années 60 et 70, elle constitue toujours le principal pôle de gravité de la migration dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest. Il n'y a pas d'autres pays qui se soit substitué à la Côte d'Ivoire. Le Sénégal constitue, comme par le passé, un pôle mineur de la migration en Afrique de l'Ouest. Même

si le reflux des migrants de retours (notamment vers le Burkina Faso) est important, les courants migratoires se sont maintenus le long des mêmes axes: Burkina Faso-Côte d'Ivoire, Mali-Côte d'Ivoire, Guinée-Sénégal, Mauritanie-Sénégal. De ce point de vue, les axes de migrations internationales font preuve d'une remarquable constance depuis les indépendances.

Cette permanence des axes migratoires n'empêchent pas que les migrations ont pu avoir un impact important sur la dynamique démographique, en raison du rééquilibrage des flux internationaux au profit des pays d'émigration et de l'orientation des migrations de retour. Les changements intervenus depuis les années 80 ont d'abord eu des conséquences sur la croissance globale des pays. Contrairement à ce qu'on observait dans les années 60 et 70, la migration internationale influe très peu sur le taux de croissance démographique des pays étudiés. C'est maintenant la croissance naturelle qui contribue le plus aux différences de croissance démographique entre les pays.

Mais quelle est la contribution de la migration internationale au processus d'urbanisation? Rappelons que le milieu rural et le milieu urbain ont dans la plupart des pays des relations privilégiées: l'intensité entre ces deux milieux est généralement plus forte et plus équilibrée que l'intensité de chacun de ces milieux avec les pays étrangers. Le Burkina Faso constitue cependant une exception, car le milieu rural comme le milieu urbain de ce pays ont des relations très étroites avec la Côte d'Ivoire.

Comment s'oriente l'exode rural selon les pays ? Les ruraux de Mauritanie se dirigent peu souvent vers l'étranger mais plutôt vers le milieu urbain mauritanien : il s'agit d'un exode rural classique, réduit à l'échelle nationale. En revanche, les ruraux du Sénégal, de Guinée, et du Mali, migrent plus souvent à l'étranger, et choisissent dans ce cas plutôt les villes comme milieu d'accueil : il s'agit donc toujours d'un exode rural (au sens qu'il est dirigé vers le milieu urbain) mais il est élargi aux pays étrangers.

Il n'en est pas de même pour l'exode rural ivoirien et burkinabé. Tout d'abord, on a montré que le milieu rural en Côte d'Ivoire a bénéficié de ses échanges avec le milieu urbain ivoirien. Les relations du milieu rural ivoirien se font essentiellement avec le milieu rural burkinabè. Parallèlement, le milieu rural burkinabè entretient des relations avec les villes aussi bien qu'avec le milieu rural de Côte d'Ivoire. On a donc la coexistence de deux formes de migrations : un exode rural élargi à l'étranger, et une migration intra-rurale à dimension internationale. C'est une configuration spécifique au couple Burkina Faso – Côte d'Ivoire, que l'on ne rencontre pas dans les autres pays.

On remarque que les migrations internationales de retour du milieu urbain ivoirien se font plutôt à l'avantage du milieu urbain burkinabè. Les migrants burkinabè installés en milieu rural ivoirien se dirigent très peu vers le milieu urbain à leur retour au Burkina Faso, mais plutôt ver le milieu rural.

Parallèlement, le passage par le milieu urbain étranger facilite le retour en milieu urbain au Mali et au Burkina Faso. Même si une part importante des migrants, malgré leur expérience urbaine, retournent dans le milieu rural d'où ils sont originaires, on constate qu'une partie de la migration de retour est détournée vers le milieu urbain dans ces pays. Ainsi, Ouagadougou a pu bénéficier des migrations à la fois internes et internationales. Cependant, la plupart des autres villes ont eu une croissance migratoire relativement faible, voire négative dans le cas des plus petites villes. Les mouvements migratoires internationaux en faveur des villes n'ont pas suffit à compenser le ralentissement de l'urbanisation.

En somme, si l'on tente de faire un bref historique des migrations en Afrique de l'Ouest, les années 60 et 70 correspondent à un flux vers le Sénégal et surtout la Côte d'Ivoire, qui a globalement bénéficié au milieu urbain. Par la suite, au moins jusqu'au milieu des années 90, on assiste à un mouvement de reflux, qui conduit à un rééquilibrage en faveur des pays d'émigration, en même temps qu'à un ralentissement de l'urbanisation.

#### **CHAPITRE V**

## URBANISATION ET CARACTÉRISTIQUES MIGRATOIRES

L'analyse de l'évolution de la migration et de l'urbanisation en Afrique, nous a révélé que ces phénomènes résultent de la dynamique des structures sociales, économiques et culturelles et qu'ils sont inhérents au processus de modernisation des sociétés. Il nous est apparu également que l'urbanisation en Afrique, contrairement à ce qu'elle fut en Europe, n'est pas le fruit de transformations industrielles, mais qu'elle résulte essentiellement des migrations. Plusieurs facteurs agissant en amont et en aval du processus migratoire ont été évoqués. On note entre autres les mécanismes de restructuration sociale et économique induite sous la domination coloniale, les transformations engendrées depuis les indépendances par les stratégies de développement socio-économique, ou encore la priorité accordée à l'édification d'une société moderne, essentiellement urbaine.

Les questionnaires ménage des enquêtes REMUAO qui sont élaborés sur le modèle des questionnaires de recensement, ont recueilli certaines caractéristiques individuelles et collectives des migrants et de leurs ménages. Parmi celles-ci figurent l'instruction et l'emploi qui sont des indicateurs de développement humain dont le lien avec la migration est établi de manière théorique et empirique. Nous proposons, dans ce chapitre, d'analyser les relations entre le statut migratoire et ces deux variables en tenant compte du degré d'urbanisation.

En ce qui concerne l'éducation, nous avons calculé des taux de scolarisation pour la population des 6 ans et plus, en prenant en compte uniquement l'enseignement formel. Pour ce qui est de l'emploi, nous avons calculé les taux de chômage déclaré, en nous limitant au milieu urbain, et la proportion des employeurs et des indépendants parmi les

actifs, par opposition aux salariés et apprentis, dans chacun des milieux, urbain et rural.

Les proportions sont calculés selon le statut migratoire (Immigrants, Migrants de retour, Non-migrants) sans prise en compte de la durée et suivant le découpage en capitale, autres villes, et milieu rural.

### V.1 ÉDUCATION, URBANISATION ET STATUT MIGRATOIRE

Les taux de scolarisation qui figurent aux Tableau 14 et 15, montrent des disparités à la fois entre les milieux et entre les sexes. En effet, dans tous les pays, les capitales nationales affichent les plus forts taux de scolarisation. Elles sont suivies de près par les autres villes, tandis que le milieu rural vient largement en dessous. Quel que soit le milieu, le taux de scolarisation des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Le premier résultat reflète une situation quelque peu classique, la ville africaine servant de moteur à la modernisation pour laquelle l'éducation constitue une valeur de premier ordre. Le secteur éducatif en ville, a bénéficié de la plus grande part des infrastructures et du personnel éducatif, ce qui a permis son développement plus rapide par rapport au milieu rural. Le second résultat reflète plutôt les valeurs partagées par la plupart des sociétés africaines qui privilégient l'éducation des garçons au détriment de celle des filles.

Les différences entre les sexes sont valables quel que soit le statut migratoire. Mais ce qui frappe à la lecture des Tableaux 14 et 15 c'est que les non-migrants et les migrants de retour ont des niveaux d'instruction très proches, quel que soit le milieu et le pays. Les exceptions sont constituées du Burkina Faso, en milieu urbain hors capitale et en milieu rural, où le niveau de scolarisation est nettement plus bas pour les migrants de retour que pour les non-migrants. On observe la même chose en Guinée et au Niger, mais seulement pour

les hommes. À l'inverse, les migrants de retour sont beaucoup plus souvent scolarisés que les non-migrants en milieu rural ivoirien, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes.

Dans l'ensemble des pays, les immigrants se distinguent des autres catégories essentiellement dans les capitales : les immigrants y sont nettement moins instruits que les migrants de retour et les non-migrants quel que soit le sexe, dans presque tous les pays. On note une seule exception au Burkina Faso pour les hommes immigrants dans la capitale qui ont un niveau de scolarisation sensiblement identique à celui des migrants de retour.

L'exception du Burkina Faso est intéressante car elle permet de mieux caractériser les mouvements de retour. Le fait que les migrants de retour soient moins instruits par rapport aux non-migrants peut être expliqué en partie par la structure par âge et par l'amélioration de la scolarisation. Les non-migrants sont en moyenne plus jeunes et plus instruits que les migrants de retour, leurs aînés. On peut s'étonner cependant que ces effets de génération n'aient lieu qu'au Burkina Faso (pour les hommes et pour les femmes), en Guinée et au Niger (pour les hommes seulement) mais pas dans les autres pays où les taux de scolarisation sont sensiblement les mêmes pour les non-migrants et pour les migrants de retour.

On peut penser à un effet de sélection par l'instruction lors du retour : les plus instruits resteraient dans leur milieu d'accueil tandis que les moins instruits seraient incités à retourner dans leur milieu d'origine. La sélection serait alors plus forte au Burkina Faso, en Guinée et au Niger. On peut aussi penser que, dans ces pays, la sélection a eu lieu lors de l'émigration : ce serait les moins instruits qui aurait émigré et ce serait donc les moins instruits qui retournent dans leur milieu d'origine. Nous pensons cependant que cette hypothèse est peu probable : l'émigration se fait toujours parmi les plus compétitifs sur les marchés du travail (nationaux et internationaux), c'est-à-dire parmi les plus instruits dans les milieux d'origine. Nos données le

confirment : la scolarisation est toujours meilleure pour les immigrés en milieu urbain que pour les non-migrants en milieu rural. Il semblerait donc que ce soit la sélection lors du retour qui joue sur le faible niveau de scolarisation des migrants de retour.

D'ailleurs, l'exception du Burkina Faso indique un effet de sélection qui affecterait particulièrement le retour des migrants internationaux : une partie des retours de Côte d'Ivoire est dirigée vers la capitale au lieu du milieu d'origine (généralement le milieu rural) des migrants. Si les plus instruits se dirigent vers la capitale, cela expliquerait pourquoi, chez les hommes à Ouagadougou, les immigrants sont autant instruits que les migrants de retour, alors que ce n'est pas le cas dans les autres capitales. Ce phénomène de sélection aurait lieu chez les hommes mais pas chez les femmes, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la migration féminine est moins motivée par la recherche d'emploi que celle des hommes : le niveau de qualification et donc le niveau d'instruction serait moins déterminant dans l'orientation des migrantes de retour.

Une autre exception est particulièrement instructive : à l'inverse des autres pays, en milieu rural ivoirien, les migrants de retour sont beaucoup plus souvent scolarisés que les non-migrants, quel que soit le sexe. Ce phénomène est à rapprocher des mouvements de retour importants vers le milieu rural : la Côte d'Ivoire est le seul pays où la croissance migratoire du milieu rural est positive (+2 % environ par an). Cela montre la dynamique particulière du secteur agricole dans ce pays : sous l'effet de la crise urbaine, qui a limité le marché de l'emploi, un certain nombre de citadins scolarisés ont préféré migrer vers le milieu rural, attirés par les potentialités de l'agriculture dans ce pays.

Tableau 14 : Pourcentage de la population masculine scolarisée selon le pays, le milieu et le statut migratoire (1993 - 6 ans et plus)

Pays	M ilieu	Immigrants	M igrants de retour	Total migrants	Non- migrants	Total général
Burkina Faso	O uagado ugo u A utres villes Rural	59,3 58,2 23,2	63,7 41,7 9,5	59,7 53,6. 15,0	79,1 62,0 19,3	69,3 58,7 18,0
Côte d'Ivoire	Abidjan Autres villes Rural	68,3 53,1 34,9	89,6 63,9 52,0	69,8 54,5 39,7	82,0 59,0 38,7	73,6 56,2 39,2
Guinée	Conakry	58,8	81,5	60,4	80,1	70,2
	Autres villes	46,5	33,6	43,8	47,9	46,0
	Rural	23,7	13,1	18,0	22,2	20,6
M ali	Bamako	51,5	78,7	55,7	72,6	63,4
	Autres villes	48,8	56,6	51,2	54,5	53,0
	Rural	32,8	11,1	17,2	17,7	17,5
M auri tanie	Nouakchott Autres villes Rural	48,6 45,3 22,8	59,2 47,2 25,2	49,0 45,6 23,9	66,4 54,2 22,0	54,8 49,7 22,5
N iger	N iamey	50,7	79,8	52,6	74,2	62,2
	Autres villes	40,5	33,1	39,3	44,4	41,7
	Rural	16,1	11,4	13,6	16,5	15,5
Sénégal	Dakar	57,0	81,9	59,7	74,7	66,1
	Autres villes	55,4	55,5	55,3	59,8	57,5
	Rural	21,0	18,3	19,8	20,9	20,5

Tableau 15 : Pourcentage de la population féminine scolarisée selon le pays, le milieu et le statut migratoire (1993 - 6 ans et plus)

Pays	Milieu	Immigrants	Migrants de retour	Total migrants	Non- migrants	Total général
Burkina Faso	Ouagadougou Autres villes Rural	39,7 33,9 7,2	66,9 36,3 6,7	41,2 34,3 7,1	70,4 45,2 8,7	54,6 40,7 8,2
Côte d'Ivoire	Abidjan Autres villes Rural	47,6 40,0 25,3	75,3 42,4 32,2	49,5 40,3 27,2	76,8 43,7 21,1	58,1 41,6 24,1
Guinée	Conakry	34,1	64,9	35,5	64,8	49,9
	Autres villes	21,3	25,6	21,7	25,0	23,4
	Rural	4,8	7,9	5,3	7,2	6,3
Mali	Bamako	26,5	66,3	31,9	57,5	43,2
	Autres villes	30,7	41,6	33,5	35,9	34,8
	Rural	17,5	8,1	12,9	7,2	8,2
Mauri tanie	Nouakchott Autres villes Rural	32,5 35,6 16,7	62,7 44,2 17,9	33,8 37,2 17,1	58,2 38,1 14,2	42,1 37,7 14,7
Niger	Niamey	35,4	72,2	37,7	68,9	53,0
	Autres villes	25,8	32,5	26,4	28,5	27,4
	Rural	4,9	8,9	5,3	8,0	6,9
Sénégal	Dakar	39,3	65,9	41,6	66,2	52,1
	Autres villes	37,5	42,1	38,5	44,9	41,5
	Rural	11,2	10,5	11,0	11,1	11,1

#### V.2 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE URBAINE ET STATUT MIGRATOIRE

#### V.2.a Les différentiels de chômage urbain

Dans la littérature portant sur l'urbanisation en Afrique, on évoque souvent diverses conséquences parmi lesquelles figure l'accroissement du chômage urbain. En effet, l'application des réformes d'ajustement économique au cours des années 80, avec comme mesures la privatisation de certaines structures économiques, les restrictions de

recrutement dans les fonctions publiques et parfois la réduction des effectifs, etc., ont eu pour conséquence l'augmentation du chômage. Parallèlement, la faible productivité agricole ajoutée aux effets de la crise des productions agricoles de rente (chute des cours internationaux), a accru le potentiel migratoire des populations rurales. Constatant le rétrécissement du marché de travail urbain et les potentialités migratoires vers les villes, on a vite fait de conclure que le chômage croissant en ville est une conséquence de la migration.

Les enquêtes REMUAO ont tenté de mesurer l'activité des individus de 6 ans et plus au cours des deux semaines précédant les collectes. La question relative à la situation d'activité, nous a permis ainsi de calculer des taux de chômage urbains qui figurent aux Tableaux 16 et 17. Ces taux de chômage déclarés ne sont pas calculés selon la définition internationale du chômage du BIT (n'avoir pas travaillé plus d'une heure dans la semaine précédent l'enquête, être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour un emploi). Il ne s'agit pas tant, pour nous, de mesurer précisément le niveau du chômage urbain que de montrer les différences de comportement entre les migrants et les non-migrants, selon le milieu et le pays.

Les femmes ont généralement des taux de chômage inférieurs à ceux des hommes au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. Elles ont sensiblement les mêmes taux que les hommes en Guinée, au Mali, et des ont des taux nettement supérieurs en Mauritanie.

On notera d'ailleurs que ce pays, comparativement aux autres, a des taux de chômage particulièrement élevés. Y a-t-il des facteurs spécifiques à ce pays que l'on peut avancer pour expliquer ces taux importants? La question est d'autant plus pertinente que le constat est fait par d'autres études à partir de définition du chômage déclaré identique à la nôtre (Charmes, 1996). Hormis l'exception de la Mauritanie, c'est au Burkina Faso que les taux de chômage sont en moyenne les plus bas.

Hormis ces différences selon le pays et le sexe, les taux chômage urbain présentent des disparités à la fois selon le statut migratoire et selon le milieu. Dans l'ensemble, le taux de chômage urbain est généralement plus élevé dans la capitale que dans les autres villes, et ce, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. On note en particulier, outre le cas particulier de la Mauritanie, que le chômage est particulièrement élevé (un tiers des actifs masculins, un sixième des actives) pour les originaires d'Abidjan. À l'inverse, dans les villes de Guinée hors Conakry, les taux de chômage sont très bas.

Le Mali constitue une exception à la règle : les taux de chômage masculin différent peu selon la taille de la ville, et chez les femmes, les différences se situent essentiellement chez les immigrantes qui sont deux fois moins souvent au chômage dans la capitale que dans les autres villes. Ceci est à rapprocher du fait que 75 % de la croissance migratoire interne de la capitale, Bamako, est due aux femmes (RAPPORT NATIONAL). La capitale semble donc constituer un marché du travail fortement attractif pour les femmes au Mali.

Mais le résultat principal est que les originaires des capitales (nonmigrants et migrants de retour) sont nettement plus souvent au chômage que les immigrants dans ces capitales. Cela va totalement à l'encontre de l'hypothèse ci-dessus qui voulait que le chômage urbain soit lié à l'immigration en provenance du milieu rural. Dans les capitales où le chômage est le plus élevé (par rapport aux autres villes), ce sont les citadins de souche qui sont le plus frappés par la crise.

Cette conclusion remet en cause l'équation "immigration égale chômage". Ce n'est pourtant pas une surprise lorsqu'on se réfère aux analyses sur l'emploi : ce sont les plus instruits qui subissent un chômage d'attente sur le marché de l'emploi moderne, lequel a connu la plus grave crise dans les années 80 et au delà. Or, nous avons vu dans la section précédante que les citadins de souche sont plus instruits dans les capitales que les immigrants. On doit donc s'attendre en toute

logique à un chômage élevé chez ces citadins en période de crise de l'emploi moderne. D'autres études plus approfondies sur les villes de Dakar et de Bamako (Bocquier, 1996; Bocquier et LeGrand, 1996) montrent que la crise a réduit quasiment à néant les chances d'accès à l'emploi moderne, malgré l'augmentation du niveau d'instruction.

Tableau 16 : Taux de chômage urbain des hommes selon le pays, le milieu et le statut migratoire (1993 - 6 ans et plus)

Pays	Milieu	Immigrants	Migrants de retour	Total migrants	Non- migrants	Total général
Burkina	Ouagadougou	5,3	8,4	5,6	14,4	8,4
Faso	Autres villes	5,5	5,6	5,5	8,4	7,0
Côte	Abidjan	15,5	32,0	16,2	34,5	18,6
d'Ivoire	Autres villes	8,4	16,0	9,3	12,3	10,0
Guinée	Conakry	11,8	18,3	12,2	14,0	12,7
	Autres villes	3,9	4,5	4,0	2,6	3,4
Mali	Bamako	6,6	17,9	8,0	14,9	10,0
	Autres villes	6,7	15,6	9,6	16,3	12,7
Mauri	Nouakchott	33,3	40,0	33,5	59,7	37,9
tanie	Autres villes	24,7	31,4	25,5	43,0	31,7
Niger	Niamey	10,6	23,1	11,3	18,4	12,8
	Autres villes	10,7	4,8	9,8	10,1	9,9
Sénégal	Dakar	14,3	19,7	14,9	17,3	15,5
	Autres villes	6,9	16,3	9,6	13,0	10,8

Tableau 17 : Taux de chômage urbain des femmes selon le pays, le milieu et le statut migratoire (1993 - 6 ans et plus)

Pays	Milieu	Immigrants	Migrants de retour	Total migrants	Non- migrants	Total général
Burkina Faso	Ouagadougou	5,7	8,4	5,6	10,9	7,4
T 450	Autres villes	3,6	8,1	4,6	5,5	5,1
Côte	Abidjan	8,5	15,1	8,9	17,0	10,4
d'Ivoire	Autres villes	6,2	8,5	6,6	8,3	7,0
Guinée	Conakry	12,2	36,9	14,3	14,2	14,2
	Autres villes	2,2	3,0	2,3	1,6	2,0
Mali	Bamako	6,0	17,0	7,5	15,2	9,6
	Autres villes	12,0	18,7	13,8	16,7	15,4
Mauri	Nouakchott	48,5	63,1	49,0	73,2	56,1
tanie	Autres villes	57,6	44,3	54,6	56,8	55,9
Niger	Niamey	6,6	19,9	7,2	20,4	11,2
'nho l'	Autres villes	3,4	3,2	3,4	8,4	5,3
Sénégal	Dakar	5,9	13,0	6,5	15,0	8,4
	Autres villes	3,0	6,3	3,7	6,1	4,5

#### V.2.b Le statut dans l'activité

L'analyse de la situation dans l'activité selon les données du REMUAO a montré que le chômage sévit différemment selon qu'on se trouve dans les capitales nationales ou dans les autres villes. Il s'est révélé également que les migrants et les non-migrants sont affectés différemment par ce phénomène.

Les différentiels de chômage des migrants et des non-migrants sont certainement liés aux stratégies que les uns et les autres adoptent face à l'exiguïté du marché de l'emploi urbain en Afrique. Au vu de leurs taux de chômage les plus faibles, les migrants, contrairement à certaines idées reçues, s'insèrent beaucoup plus facilement sur le marché de l'emploi que les non-migrants. Selon certaines hypothèses théoriques, les migrants, dans leur stratégie d'insertion sur le marché urbain, s'installent d'abord à leur propre compte comme des indépendants dans le secteur dit "informel". Il nous semble donc intéressant d'examiner les proportions d'indépendants (et d'employeurs) pour infirmer ou confirmer une telle hypothèse.

Nous avons présenté aux *Tableaux 18 et 19* les proportions d'indépendants et d'employeurs selon le pays, réparties en fonction du milieu et du statut migratoire. Nous mettrons l'accent sur la comparaison entre les pays plutôt qu'entre milieu dans la mesure où ces proportions ne revêtent pas partout les mêmes réalités. Alors qu'en milieu rural les indépendants (ou employeurs) sont surtout des agriculteurs ou des éleveurs, dans les villes il s'agit essentiellement de propriétaires de petits commerces ou autres services, travaillant à leur compte. Par ailleurs, en dehors des capitales nationales, les autres villes, pour la plupart, intègrent des activités rurales.

Les résultats montrent globalement que les proportions des indépendants et employeurs varient selon le sexe et le statut migratoire.

Chez les hommes, on note globalement des proportions d'indépendants et employeurs variant entre 31 % à 43 % dans les capitales nationales ; de 35 % à 51 % dans les autres villes et de 34 % à 69 % dans le milieu rural. De tous les pays, la Côte d'Ivoire affiche les proportions les plus faibles, ne dépassant guère 35 %. Ces faibles proportions à la fois de la ville d'Abidjan et de la Côte d'Ivoire, pourraient s'expliquer par la diversification de l'économie de ce pays et le développement des secteurs secondaire et tertiaire avec

certainement un important salariat, notamment pour les hommes. A l'opposé, des pays comme la Mauritanie où ces secteurs sont moins développés, les proportions d'indépendants et employeurs tendent à être plus élevées. Cette hypothèse nécessite une analyse sectorielle du marché de l'emploi pour en tirer une conclusion définitive sachant la complexité des interrelations.

Tableau 18 : Proportion d'employeurs et d'indépendants selon le statut migratoire, le milieu et le pays (1993 - hommes de 6 ans et plus)

Pays	Milieu	Immigrants	Migrants de retour	Total migrants	Non- migrants	Total général
Burkina Faso	Ouagadougou Autres villes Rural	46,6 45,7 47,6	51,1 65,1 79,1	47,1 52,3 67,8	34,7 32,7 29,6	43,4 42,5 42,7
Côte d'Ivoire	Abidjan Autres villes Rural	31,5 37,4 36,4	26,3 32,2 36,2	32,4 36,8 36,3	26,9 26,4 29,5	30,9 34,6 33,7
Guinée	Conakry	39,8	19,5	38,4	32,8	36,9
	Autres villes	50,2	75,6	56,6	42,6	50,7
	Rural	58,3	86,6	75,2	44,7	58,7
Mali	Bamako	42,7	31,8	41,5	23,7	36,0
	Autres villes	45,5	45,8	45,6	35,3	40,9
	Rural	44,3	63,7	59,0	35,9	43,2
Mauri tanie	Nouakchott Autres villes Rural	34,4 45,0 69,0	22,0 53,6 76,3	34,1 46,0 73,0	37,4 52,9 67,3	34,4 48,0 69,0
Niger	N iamey	43,2	24,2	42,2	26,6	39,1
	Autres villes	43,9	63,1	47,2	46,2	46,9
	Rural	63,3	72,2	68,4	35,2	48,6
Sénégal	Dakar	41,0	31,5	40,1	21,1	35,0
	Autres villes	44,8	56,5	48,0	32,2	42,6
	Rural	59,8	75,0	66,8	37,7	49,7

Tableau 19 : Proportion d'employeurs et d'indépendants selon le statut migratoire, le milieu et le pays (1993 - femmes de 6 ans et plus)

Pays	Milieu	Immigrants	Migrants de retour	Total migrants	Non- migrants	Total général
Burkina Faso	Ouagadougou Autres villes Rural	57,7 38,7 17,0	29,2 28,3 16,3	56,3 36,5 16,9	30,0 28,1 12,6	48,8 32,0 13,9
Côte d'Ivoire	Abidjan Autres villes Rural	56,9 57,3 14,4	48,0 58,8 20,9	56,5 57,5 16,8	46,9 52,3 13,1	54,8 56,2 14,9
Guinée	Conakry	34,9	50,9	36,0	34,6	35,4
	Autres villes	37,2	41,0	37,6	26,9	32,4
	Rural	21,6	31,5	23,1	17,8	20,3
Mali	Bamako	28,7	35,4	29,5	19,1	25,4
	Autres villes	36,7	50,2	40,2	38,4	39,3
	Rural	23,2	32,1	27,9	25,4	25,9
Mauri tanie	Nouakchott Autres villes Rural	47,9 68,2 62,3	50,3 45,5 65,0	47,9 60,9 63,2	50,4 62,5 52,3	48,3 61,8 54,2
Niger	Niamey	50,3	29,0	49,5	34,3	45,4
	Autres villes	62,0	68,7	62,9	58,2	61,2
	Rural	47,5	44,5	47,2	37,3	42,2
Sénégal	Dakar	49,6	51,2	49,7	32,9	45,9
	Autres villes	65,5	67,5	66,0	47,5	59,3
	Rural	63,2	61,0	62,6	38,2	48,0

Chez les femmes, les proportions d'indépendants et employeurs sont dans l'ensemble très variables d'un pays à l'autre allant de 14 % à près de 62 %. Au niveau des capitales, les proportions les plus faibles sont observées à Bamako (25 %); les plus élevées le sont à Abidjan (55 %). Quant aux autres villes, les proportions les plus faibles sont observées au Burkina Faso et en Guinée (32 %), tandis que les plus élevées le sont en Mauritanie (62 %). S'agissant du milieu rural, les proportions sont plus faibles au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire avec près de 14 %, et sont plus élevées en Mauritanie avec 54 %.

Comme pour les hommes, les proportions d'indépendants et employeurs des femmes sont à mettre en rapport avec les structures économiques et sociales des pays. Les fortes proportions d'indépendants et employeurs dans les capitales par exemple, pourraient signifier une plus forte présence des femmes dans des activités hors du ménage tandis que les plus fortes proportions d'indépendants et employeurs dans le milieu rural traduirait dans une certaine mesure leur degré d'autonomie et leur accès plus facile à certains types de propriété.

Considérons à présent l'effet du statut migratoire. Les proportions d'indépendants et employeurs sont généralement plus élevées chez les migrants que chez les non-migrants quel que soit le milieu mais les différences ne sont pas toujours importantes. Chez les hommes, les différences entre les proportions d'indépendants et employeurs des migrants et non-migrants, ne semblent être importantes au niveau des capitales nationales, qu'à Ouagadougou, Bamako, Niamey et Dakar. Au niveau des autres villes, ces différences sont importantes au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali, tandis qu'en milieu rural, elles sont importantes dans tous les pays sauf en Mauritanie et en Côte d'Ivoire. Au sein de la population migrante, les proportions d'indépendants et employeurs sont généralement plus élevées chez les immigrants. Mais les différences ne semblent être importantes qu'à Ouagadougou, Abidjan et Dakar pour ce qui est des capitales. Pour les autres milieux, elles ne sont pas importantes en Côte d'Ivoire, au Mali et en Mauritanie, pour ce qui est des autres villes tandis qu'elles ne le sont pas en Côte d'Ivoire, en Mauritanie et au Niger, pour ce qui est du milieu rural.

Chez les femmes, les différences entre les proportions d'indépendants et employeurs des migrantes et non-migrantes, semblent être importantes dans toutes les capitales nationales sauf à Conakry et à Nouakchott. Dans les autres villes, ces différences ne semblent être importantes qu'au Sénégal, tandis qu'en milieu rural, elles le sont au

Sénégal, au Niger et en Mauritanie uniquement. Au sein de la population migrante, les proportions d'indépendants et employeurs sont, à de rares exceptions près, plus élevées chez les immigrants quel que soit le milieu. Au niveau des capitales nationales ces différences sont importantes à Ouagadougou, Conakry et Niamey. Au niveau des autres villes, elles sont importantes au Burkina Faso, au Mali et en Mauritanie, tandis qu'en milieu rural, elles ne semblent être importantes qu'en Guinée et au Mali.

## CONCLUSION

L'instruction et l'emploi constituent des indicateurs de développement humain dont le lien avec la migration est établi par de nombreuses études. Nous avons tenté, à travers les données collectées par les enquêtes REMUAO, de mettre en lumière dans la région étudiée cette relation avec le statut migratoire. En discriminant selon le milieu de résidence, la démarche vise simplement à appréhender leur interaction avec l'urbanisation.

Nous avons observé des disparités des taux de scolarisation à la fois selon le milieu et le sexe mais en même temps par rapport au statut migratoire. De même le milieu urbain, en particulier les capitales nationales, privilégié par l'importance des moyens financiers et humains qui s'y investissent dans l'éducation, possède les taux de scolarisation les plus élevés; de même les hommes, par certaines valeurs sociétales qui les privilégient par rapport aux femmes, sont plus scolarisés. Ces résultats, quelque peu classiques, ont cependant l'avantage de montrer l'importance des disparités, ce qui aidera à la prise de décision dans la perspective de leur annulation ou de leur réduction.

Comme autre résultat, nous avons observé l'effet du statut migratoire sur les niveaux de scolarisation mais seulement au niveau des capitales nationales. Ceci voudrait dire que les flux migratoires en direction

des capitales sont composés principalement de migrant non scolarisés. Quant à l'absence d'effet du statut migratoire dans les autres villes et dans le milieu rural, une des hypothèses qui pourraient être avancées est celle relative aux migrations scolaires notamment du fait de la présence de certaines structures éducatives seulement dans les capitales régionales.

La relation entre l'activité économique et le statut migratoire a été examinée à travers deux variables : le chômage urbain et la proportion des indépendants et employeurs parmi les actifs. Pour la première variable, les résultats montrent que le chômage sévit plus dans les capitales nationales et qu'il affecte davantage les non-migrants que les migrants. Parmi la population migrante, le chômage affecte plus les migrants de retour que les immigrants et ce, quel que soit le milieu et le sexe. Par ailleurs, le chômage des migrants de retour est souvent plus élevé que celui des non-migrants alors que le chômage des immigrants est toujours plus faible que celui des non-migrants. Autrement dit la réinsertion (après le retour en milieu d'origine) est plus difficile que l'insertion (au lieu d'accueil du migrant).

En ce qui concerne la proportion des indépendants et employeurs, l'effet du milieu et du statut migratoire ne répond pas à un schéma unique à travers les pays. Les proportions d'indépendants et employeurs sont généralement plus élevées chez les migrants que chez les non-migrants. Au sein de la population migrante, la part d'indépendants et employeurs est toujours plus importante chez les migrants de retour.

En définitive au vu de ces résultats, on peut s'étonner qu'en dépit du niveau de chômage moins élevé des autres villes, elles ne parviennent pas à attirer autant que les capitales nationales les migrants internes. Les rares exceptions comme celle du Mali sont-elles les résultats de politiques réussies plus qu'ailleurs? Quoi qu'il en soit, la question sur la stratégie de développement des "villes secondaires " pour permettre la réorientation des flux migratoires et décongestionner les capitales nationales demeure posée à la fois aux chercheurs et aux planificateurs urbains en Afrique de l'Ouest.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse de l'évolution de la migration et de l'urbanisation en Afrique, a révélé que ces phénomènes sont inhérents au processus de modernisation des sociétés. Il nous est apparu également que l'urbanisation en Afrique, contrairement à ce qu'elle fut en Europe, n'est pas le fruit de transformations industrielles, mais qu'elle résulte essentiellement des migrations. Plusieurs facteurs agissant en amont et en aval du processus migratoire ont été évoqués. On note entre autres les mécanismes de restructuration sociale et économique induite sous la domination coloniale, les transformations engendrées depuis les indépendances par les stratégies de développement socioéconomique, ou encore la priorité accordée à l'édification d'une société moderne, essentiellement urbaine.

L'étude de l'évolution de l'ubanisation en Afrique de l'Ouest a montré que le rythme de croissance urbaine avait très nettement diminué entre les années 60 et les années 90. Le niveau d'urbanisation actuel de la sous-région, malgré un taux de croissance encore élevé, est un des plus bas dans le Monde, et il pourrait stagner à moins de 40 % si les tendances actuelles se poursuivent.

La baisse du rythme de la croissance urbaine correspond-elle à un phénomène conjoncturel (une crise) ou bien indique-t-elle la fin de la transition urbaine ? Si le niveau d'urbanisation tend à stagner autour de 40 %, cela indique peut-être que l'urbanisation est arrivée à un stade d'équilibre par rapport au milieu rural. Les modèles théoriques néo-classiques stipulent en effet que les flux migratoires ajustent le déséquilibre économique entre milieu rural et le milieu urbain. Ces flux devraient diminuer quand l'équilibre est atteint. Or, la réalité observée est contraire à cette hypothèse : les flux migratoires se maintiennent à des niveaux élevés ou s'intensifient, notamment par l'implication de plus en plus grande des femmes dans la migration. Certes les taux de migration nette du milieu urbain diminuent, mais

la cause n'est pas le ralentissement de l'immigration vers les villes. Il s'agit plutôt de l'augmentation des retours en milieu rural.

Ces mouvements de retour sont-ils soumis à un effet de crise ? La décision de migrer dépend sans doute de la mise en balance des facteurs attractifs (potentiel économique du milieu urbain) et répulsifs (tels que la sécheresse, la forte densité de population, ou la structure de production). On peut aller plus loin dans la formulation de ce modèle d'attraction-répulsion. D'abord, on peut faire l'hypothèse que les facteurs répulsifs au lieu d'origine expliquent l'intensité de l'émigration, tandis que les facteurs attractifs expliquent l'intensité de l'immigration et donc les destinations des migrants. Ensuite, on peut faire l'hypothèse que le retour au lieu d'origine dépend sans doute plus des facteurs répulsifs (par exemple, la crise en milieu urbain) que des facteurs attractifs, l'origine rurale du migrant fonctionnant comme un facteur neutre. Par contre, le retour « détourné » vers un milieu autre que le milieu d'origine du migrant (par exemple, vers le milieu urbain secondaire pour le migrant interne d'origine rurale ou vers la capitale du pays d'origine pour le migrant international) fonctionnerait comme l'émigration (facteurs répulsifs), mais serait influencé par l'origine (facteurs attractifs).

Selon ce modèle explicatif, on serait tenté de considérer la baisse du rythme d'urbanisation comme un simple effet de crise, par l'augmentation des facteurs répulsifs en milieu urbain. La croissance urbaine devrait alors reprendre une fois la crise passée. La croissance économique devrait avoir pour effet de rendre le milieu urbain à nouveau attractif, et donc de relancer les migrations vers les villes les plus dynamiques. D'ailleurs, le fait que les flux vers les villes n'aient pas diminué montre que le milieu urbain conserve son pouvoir attractif bien que les facteurs répulsifs agissent sur les retours. On peut alors faire l'hypothèse que le chômage urbain (essentiellement dans le secteur formel) et la baisse de la consommation des ménages (qui a des répercussions sur le secteur informel) encouragent le retour des

migrants, mais ne découragent pas pour autant les migrations ruraleurbaines.

Cependant, cette hypothèse n'est pas contradictoire avec l'hypothèse de la fin de la transition urbaine et de la stagnation de l'urbanisation à moins de 40 %. Les mouvements migratoires entre milieux peuvent rester intenses dans les deux sens tout en s'équilibrant. La crise des années 70 et 80 peut alors s'interpréter non pas comme une crise de transition vers un régime de croissance économique rapide, mais comme la confirmation de la dépendance de l'Afrique de l'Ouest par rapport à l'économie mondiale. Le niveau d'urbanisation constaté dans ces pays correspondrait à un niveau de saturation, symptomatique de ses capacités de développement réelles et de ses rapports avec l'économie mondiale. Dans ce cas, l'augmentation de la croissance urbaine serait étroitement liée à la capacité des pays ouest-africains à réagir à cette mise sous dépendance. La reprise de la croissance urbaine dépendra certainement de l'effort d'industrialisation, qui n'a jusqu'à présent jamais été probant.

Du point de vue des mouvements migratoires, plusieurs indices semblent confirmer cette vision d'une Afrique de l'Ouest sous dépendance. Le fait que la réorientation des flux migratoires hors capitale se soit fait, en Côte d'Ivoire, à l'avantage du milieu rural et non des villes secondaires, montre que l'économie reste encore très dépendante des productions agricoles d'exportation. En Mauritanie et au Niger, la réorientation des flux vers la deuxième ville du pays, au détriment de la capitale, est aussi un symptôme de la dépendance par rapport aux productions minières d'exportation. De même, la réorientation des flux internationaux à l'avantage des zones d'émigration traditionnelles (Sahel enclavé) au détriment des zones côtières (Côte d'Ivoire), est ambivalente. D'un certain point de vue, cette réorientation peut s'interpréter comme l'émergence de marchés porteurs dans le Sahel enclavé, par exemple autour de Ouagadougou,

qui attire une partie des migrants de retour de Côte d'Ivoire<sup>6</sup>. On pourrait assister à une réactivation de la demande urbaine et de la consommation en général dans les pays enclavés. D'un autre point de vue, cette réorientation des flux internationaux peut être symptomatique d'une dispersion des marchés, et de l'affaiblissement de la sous-région dans son ensemble dans le contexte mondial. L'absence de capitales leaders en Afrique de l'Ouest (rôle qu'Abidjan aurait pu tenir) est sans doute préjudiciable à la compétitivité de la sous-région dans le Monde. Selon cette conception systémique, l'Afrique de l'Ouest resterait un espace acéphale, sous-intégré et économiquement hétérogène.

Contrairement à ce que stipule le modèle du centre et de la périphérie, la migration ne résulte pas de la prolétarisation en milieu urbain des migrants d'origine rurale. Les migrants n'occupent pas nécessairement des emplois précaires en ville. La dépendance s'opère plutôt au niveau des circuits commerciaux (débouchés de la production rurale périphérique) et de la consommation (débouchés du secteur informel dans les centres urbains). On peut faire l'hypothèse que l'Afrique de l'Ouest « souffre » plutôt d'une faible prolétarisation, dans la mesure où ses ressources humaines sont peu mises à profit pour le développement. Elle est plus un réservoir de ressources naturelles (matières premières agricoles et minières) que de main-d'œuvre, ce qui empêche toute amélioration rapide de la productivité et toute industrialisation.

Les marchés intérieurs à l'Afrique de l'Ouest peuvent-ils représenter des débouchés suffisants pour soutenir la production agricole et manufacturière ? Ces marchés pourront-ils avoir assez de poids pour inverser la tendance vers la stagnation de l'urbanisation et le maintien sous dépendance des économies ouest-africaines ? C'est ce qu'on pourrait espérer en observant les développements récents du Burkina Faso et du Mali. On peut aussi évoquer la réactivation de circuits

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le dynamisme plus récent de Bamako, après la stabilisation politique en 1992, pourrait s'interpréter dans le même sens. Observons qu'en cette fin des années 90, Ouagadougou semble moins dynamique que Bamako.

commerciaux anciens. Les échanges entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord (essentiellement Maroc et Algérie) ont été jusqu'à présent totalement négligés. Le projet d'autoroute transsaharienne, s'il était réalisé pourrait offrir un autre débouché pour les produits agro-pastoraux (fruits, céréales, viandes) du Sahel. Le marché du Maghreb est bien plus important que le marché intérieur ouest-africain. Cependant, même cette perspective optimiste ne remet pas en cause le rôle de réservoir agricole et minier conféré à l'Afrique de l'Ouest. Il est peu probable que ces nouveaux échanges, s'ils étaient concrétisés, entraînent des investissements importants dans le secteur manufacturier.

La coexistence des retours en milieu rural et du maintien de l'exode rural pourrait indiquer que les périphéries (le milieu rural au niveau national, mais aussi les pays enclavés au niveau international) constituent maintenant des réservoirs de main-d'œuvre dans un système migratoire circulaire, qui ne contribuerait plus à la croissance urbaine. Ce serait alors l'émergence d'un nouveau type de système migratoire, différent de l'exode rural pur et simple et différent aussi de la migration saisonnière dans la mesure où il s'agirait de migrations de longues durées. L'immigration en milieu urbain a de tout temps été dominée par les jeunes générations, alors que les retours observés récemment sont fréquents chez les personnes plus âgées. Tout se passe comme si les anciennes générations de migrants des années 50 et 60, arrivés en fin de vie active dans les années 80 et 90, avaient décidé de retourner dans leur milieu d'origine. Les retours en milieu rural pourraient alors être interprétés comme une étape dans le cycle de vie des migrants : le système migratoire serait bientôt arrivé à son stade de maturation, de stabilisation.

Cette forme d'articulation entre le milieu urbain et le milieu rural confirmerait l'hypothèse de saturation des niveaux d'urbanisation en Afrique de l'Ouest. Si ce modèle se confirme par l'observation, on aurait alors une correspondance entre le rythme d'urbanisation et les

formes de migration. On pourrait bien alors parlé de « transition urbaine » et de « transition migratoire », qui rentreraient dans le cadre plus général d'une théorie de la transition de la mobilité. Selon cette théorie (Zelinski, 1983), en phase finale de transition, la mobilité spatiale laisse place à une mobilité essentiellement sociale.

Il est intéressant d'ailleurs de constater que la transition migratoire a débuté d'abord chez les hommes (dont les flux entre les milieux urbain et rural sont relativement équilibrés dans presque tous les pays), alors que ce sont les femmes qui contribuent actuellement le plus à la croissance urbaine, en particulier des capitales. Il semble qu'il y ait un décalage de quelques années entre les comportements des hommes et des femmes. Si cette hypothèse se vérifie dans l'avenir, les flux entre milieux urbain et rural devraient aussi s'équilibrer pour les femmes : ce serait alors la fin de la transition migratoire, le système étant arrivé à son stade de stabilisation. À terme, le différentiel de croissance naturelle entre milieux deviendrait prépondérant, comme nous l'avons montré à propos de l'évolution de l'urbanisation : les observations sur la longue durée montrent en effet que la croissance migratoire est une composante de plus en plus faible de la croissance totale du milieu urbain.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

Adepoju, A. (1988). Migration et urbanisation en Afrique : problèmes et politiques. <u>L'état de la démographie africaine</u>. E. V. d. Walle, S. Diakanda, D. Mpembele and P. O. Ohadike. Liège, UIESP/IUSSP: 123-138.

Ahonzo, E., B. Barrere, et al. (1984). Population de la Côte d'Ivoire -Analyse des données démographiques disponibles. Abidjan, Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire.

Amin, S. (1974). Introduction. <u>Modern Migrations in West Africa</u>. S. Amin. Oxford, International African Institute - Oxford University Press: 3-64.

Amin, S. (1974). Introduction. <u>Modern Migrations in West Africa</u>. I. A. Institute. Oxford, Oxford University Press: 3-64.

Amselle, J.-L. (1976). Les migrations africaines. Paris, Maspero.

Arnaud, M. (1998). Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara. Paris, ISTED - Ministère des Affaires étrangères - Coopération et Francophonie.

Badouin, R. (1975). <u>Les agricultures de subsistances et le développement économique</u>. Paris, Centre de Recherche, d'Etude et de documentation.

Baldi, S. and R. C. D. Azevedo (1996). Migration Policies. <u>Demografia: Analisi demografici</u> Dipartimento di Scienze Demografiche. Roma, Arti Grafiche-Litografia di Cossidente Sandro e Valter: 183-197.

Balibar, E. and I. Wallerstein (1990). <u>Race, nation, classe: les identités ambigües</u>. Paris, La Découverte.

Banerjee, B. and G. A. Bucci (1995). "On-the-Job Search in a Developing Country: An Analysis Based on Indian Data on Migrants." Economic Development and Cultural Change 43(3): 565-583.

Barry, B. (1988). <u>La Sénégambie du XVè au XIXè siècles - Traite négrière, Islam, Conquête coloniale</u>. Paris, L'Harmattan.

Bathily, A. (1989). <u>Les portes de l'Or. Le royaume de Galam, de l'ère musulmane au temps des négriers</u>. Paris, L'Harmattan.

Becker, C. M., A. M. Hamer, et al. (1994). <u>Beyond Urban Bias in Africa: urbanization in an era of structural adjustment</u>. Portsmouth London, Heineman James Currey Ltd.

Bilsborrow, R. E., A. S. Oberai, et al. (1984). <u>Migration Surveys in Low-Income Countries: Guidelines for Survey and Questionnaire Design</u>. London, Croom Helm.

Bilsborrow, R. E. (1998). <u>Migration, Urbanization, and Development:</u> <u>New Directions and Issues</u>, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers.

Bilsborrow, R. E. (1998). The State of the Art and Overview of the Chapters. Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues. R. E. Bilsborrow. USA, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers: 1-56.

Blanchet, D. (1993). Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement. <u>Politique de développement et croissance démographique rapide en Afrique</u>. J.-C. Chasteland, J. Véron and M. Barbiéri. Paris, PUF. **13**: 11-17.

Blanchet, D. (1996). L'inversion des effets de la croissance démographique sur la croissance économique. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13:** 51-70.

Bocquier, P. and S. Traoré (1995). Synthèse sur la collecte des données par pays. Bamako, CERPOD.

Bocquier, P. (1996). <u>Insertion et mobilité professionnelles à Dakar</u>. Paris, ORSTOM.

Bocquier, P. (1996). <u>L'analyse des enquêtes biographiques avec le logiciel Stata</u>. Paris, CEPED.

Bocquier, P. and S. Traoré (1998). Migration and Urbanization in West Africa: Methodological Issues in Data Collection and Inference. Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues. R. E. Bilsborrow. USA, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers: 249-273.

Bocquier, P. and T. L. LeGrand (1998). L'accès à l'emploi dans le secteur moderne. <u>La crise au fil du temps</u>. P. Antoine and V. Piché. Paris, L'Harmattan: ??

Bocquier, P. (1998). <u>L'essentiel de Stata</u>. Paris, Ritme Informatique - Global Design.

Boessan, J. (1975). Les paysans et l'exploitation du café : une région exportatrice en Tanzanie, une structure économique réformée et agriculture stagnante. <u>L'agriculture africaine et le capitalisme</u>. S. Amin. Paris, Anthropos: 101-141.

Bonacich, E. (1980). "Class approaches to ethnicity and race." The insurgent sociologist X(2): 9-21.

Bonte, P. (1975). Pasteurs et nomades, l'exemple de la Mauritanie. Sécheresses et famines au Sahel, Paysans et Nomades. J. Copans. Paris, Maspéro. II: 25.

Boserup, E. (1965). The conditions of agricultural growth. Chicago, Aldine.

Caldwell, J. C. (1993). Les tendances démographiques et leurs causes: le cas de l'Afrique est-il différent ? <u>Politique de développement et croissance démographique rapide en Afrique</u>. J.-C. Chasteland and ?? Paris, PUF. **13:** 21-43.

CERPOD (1996). Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation. Bamako, CERPOD.

Chandler, T. (1994). Urbanization in Medieval and Modern Africa. <u>Urbanization in Africa - A Handbook</u>. J. D. Tarver. Westport - London, Greenwood Press: 15-32.

Charmes, J. (1996). Emploi, informalisation, marginalisation? L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement, 1975-1995. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13**: 495-520.

Chasteland, J.-C. (1993). L'intégration des variables démographiques dans la planification du développement aux Nations Unies: contenu politique et technique du concept. <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve P a r i s , A c a d e m i c a L'Harmattan: 31-45.

Chasteland, J.-C., J. Véron, et al., Eds. (1993). <u>Politique de développement et croissance démographique rapide en Afrique</u>. Congrès et colloques de l'INED. Paris, PUF.

Chasteland, J.-C. and J.-C. Chesnais, Eds. (1997). <u>La population du Monde - Enjeux et problèmes</u>. Travaux et Documents. Paris, PUF-INED.

Chen, N., P. Valente, et al. (1998). What Do We Know about Recent Trends in Urbanization. Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues. R. E. Bilsborrow. USA, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers: 59-88.

Chesnais, J.-C. (1997). La transition démographique : trente ans de bouleversements (1965-1995). <u>La population du Monde - Enjeux et problèmes</u>. J.-C. Chasteland and J.-C. Chesnais. Paris, PUF-INED. **139:** 403-420.

Coleman, D. A. (1996). <u>Migration as a primary force in human population processes</u>. Démographie : analyse et synthèse - Causes et conséquences des évolutions démographiques, Sienne, Dipartimento di Scienze Demografiche, Universita degli Studi di Roma «La Sapienza» - Centre français sur la population et le développement (CEPED).

Coquery-Vidrovitch, C. (1988). Les populations africaines du passé. <u>Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara</u>. D. Tabutin. Paris, Harmatta: 51-72.

Coquery-Vidrovitch, C. (1992). <u>Afrique Noire: permanences et ruptures</u>. Paris, L'Harmattan.

Cordell, D. D. and J. W. Gregory (1982). "Labour reservoirs and population: French colonial strategie in Koudougou, Upper Volta, 1914-1939." Journal of African History(23): 205-224.

Cordell, D. D., J. W. Gregory, et al. (1987). African Historical Demography: The Search for a Theoretical Framework. <u>African Population & Capitalism</u>. C. D. D. and J. W. Gregory. Boulder Oxford, WestviewPress: 14-32.

Cordell, D. D. and J. W. Gregory (1987). <u>African Population & Capitalism</u>. Boulder Oxford, WestviewPress.

Cordell, D. D., J. Gregory, et al. (1996). <u>Hoe and Wage: A social History of a Circular Migration System in West Africa</u>. Boulder Oxford, Westview Press.

Cornelis, W. (1993). Développement, formation et réalités des Tiers Mondes. <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve Paris, Academica, L'Harmattan: 167-182.

Cour, J. M. (1992). Evolution du peuplement et croissance économique en Afrique Sub-saharienne. <u>Sociétés africaines et Développement</u>. Paris, Millan, Barcelone, Bonn, Travaux et Recherches de l'IFRI: 47-81.

Courgeau, D. (1988). <u>Méthodes de mesure de la mobilité spatiale - Migrations internes, mobilité temporaire, navettes</u>. Paris, Editions de l'INED.

Coussy, J. and J. Vallin, Eds. (1996). <u>Crise et population en Afrique</u>. Les Études du CEPED. Paris, CEPED.

Coussy, J. (1996). Les crises démo-économiques de l'Afrique subsaharienne : les paradigmes d'interprétation. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13:** 11-50. Curtin, P. D. (1975). <u>Economic change in Precolonial Africa:</u> <u>Senegambia in the Era of the Slave Trade</u>. London, University of Wesconsin Press.

Delafosse, M. (1972). <u>LLe Haut-Sénégal Niger: le pays les peuples, les langues</u>. Paris, Maisonneuve & Larose.

Detraux, M. and M. Beck (1993). Développement rural au Fouta Djallon (Guinée). Problèmes liés à l'exode rural. <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve, Paris, Academica, Harmattan: 449-470.

Diarassouba, V.-C. (1968). <u>L'évolution des strucures agricoles du Sénégal, destructuration et restructuration de l'économie rurale</u>. Paris, Cujas.

Dubresson, A. (1996). Crises et peuplement des villes en Afrique au sud du Sahara. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13:** 375-406.

Duluq, S. and O. Goerg (1989). <u>Les investissements publics dans les villes africaines 1930-1985</u>. Paris, Harmattan.

DURANT, M. F. (1994). Entre territoires et réseaux. <u>Le défi</u> migratoire: <u>Questions de relations internationales</u>. B. Badie and C. W. d. Wenden. Québec, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques: 185.

Dureaux, F. (1987). Migration et dynamique des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire, UERD, Lomé.

Ela, J.-M. (1993). Face au défi du nombre, que développement en Afrique Noire ? <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve Paris, Academica, L'Harmattan: 47-69.

Emmanuel, N. (1991). Marginalisation soci-économique: facteur endogène de l'émigration rurale? Le cas de l'extrème -nord du Cameroun. Migration, changements sociaux et développement. A. Quesnel and P. Vimard. Paris, Orstom: 89-102.

Fabri, M. Y. (1993). Modèle conceptuel du développement. <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve Paris, Academica, l'Harmatta: 125-152.

Findley, S. E. (1987). "An interactive contextual model of migration in Ilocos Norte, the Philippines." <u>Demography</u> **24**(2): 163-190.

Franqueville, A. (1987). <u>Une Afrique entre le village et la ville</u>. Paris, ORSTOM.

Gakou, L. M. (1984). Crise de l'agriculture africaine. Paris, Silex.

Garson, J.-P. (1992). Migration and Interdependence: The Migration System between France and Africa. <u>International Migration Systems - A Global Approach</u>. M. M. Kritz, L. L. Lim and H. Zlotnik. Oxford, Clarendon Press: 80-93.

Gendreau, F. (1992). Quelques réflexions sur la démographie de l'Afrique au sud du Sahara. <u>Sociétés africaines et développement</u>. I. F.d.r. internationales. Paris, Milan, Barcelone, Bonn, Masson: 27-43.

Gendreau, F. (1996). Passé, présent et futur de la population mondiale. Populations et environnement dans les pays du Sud. F. Gendreau, P. Gubry and J. Veron. Paris, Karthala, CEPED: 27-48.

Gendreau, F., P. Gubry, et al. (1996). Introduction. <u>Populations et environnement dans les pays du Sud</u>. F. Gendreau, P. Gubry and J. Véron. Paris, Karthala, CEPED: 13-23.

Gendreau, F., P. Gubry, et al., Eds. (1996). <u>Populations et environnement dans les pays du Sud</u>. Économie et Développement. Paris, Karthala, CEPED.

Gervais, R. (1993). "Contribution à l'étude de l'évolution de la population de l'Afrique occidentale française, 1904-1960." <u>Les Dossiers du CEPED(23)</u>.

Gérard, H. and V. Piché, Eds. (1995). <u>La sociologie des populations</u>. Universités francophones. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.

Giri, J. (1986). <u>L'Afrique en panne, vingt ans de développement</u>. Paris, Karthala.

Gogue, T. (1993). Bilan et perspectives économiques africains. Congrès et colloques de l'INED. J.-C. Chasteland, J. Véron and M. Barbiéri. Paris, PUF. 13: 47-59.

Goldscheider, C. (1983). The Adjustment of Migrants in Large Cities of Less Developed Countries: Some Comparative Observations. Urban Migrants in Developing Countries: Patterns and Problems of Adjustment. C. Goldscheider. Boulder, Colorado, Westview Press: 233-253.

Golini, A. (1996). Population movments, Geographical Distribution and Internal Migrations. <u>Démographie: analyse et synthèse, causes et conséquences des évolutions démographiques</u>. Sapienza». Rome, Paris, CEPED, La Sapienza. **2:** 327-344.

Gregory, J. W. and V. Piché (1978). African Migration and Peripheral Capitalism. <u>Migration and the Transformation of Modern African Society</u>. M. Wim, J. V. Binsbergen and H. A. Meiling. Leiden, Afrika-Studiecentrum. **1:** 37-50.

Gregory, J. W. and V. Piché (1985). La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes. <u>Chaire Quételet 1983</u>: <u>Migrations internes : collectes des données et méthodes d'analyse</u>. Louvain-la-Neuve, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain: 305-357.

Gubry, P. (1991). Propos sur l'émigration rurale. <u>Migration</u>, <u>changements sociaux et développement</u>. A. Quesnel and P. Vimard. Paris, Orstom: 333-354.

Hodgson, D. (1983). "Demography as social science and policy science." Population and Development Review 9(1): 1-34.

Hugo, G. (1988). Micro-Approaches to the Study of Population Movment: an Indonesian Case Study. <u>Approaches to Demographic Research</u>. J. C. Caldwell and ?? London and New York, Kegan Paul International: 376-409.

Jaglin, S. and A. Dubresson (1993). Introduction. <u>Pouvoirs et Cités</u> <u>d'Afrique noire</u>. Paris, Karthala: 7-33.

Kelley, A. and R. Schmidt (1994). "Population and income change: recent evidence." World Bank discussion papers (249): 116.

Kouamé, A. (1990). "Contribution à la démographie historique ouest africaine: une étude des migrations burkinabè vers le Ghana et la Côte d'Ivoire pendant la période coloniale." <u>Études de la Population Africaine - African Population Studies</u>(4): 69-94.

Kritz, M. M., L. L. Lim, et al., Eds. (1992). <u>International Migration Systems - A Global Approach</u>. International Studies in Demography. Oxford, Clarendon Press.

Lachaud, J.-P. (1994). Les spécificités nationales et le marché du travail urbain. <u>Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative</u>. J.-P. Lachaud. Genève, International Institute for Labour Studies: 35-92.

Lalou, R. (1996). Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13**: 345-374.

Lavoie, A. (1978). Les migrations en République de Haute-Volta (1969-1973): volume et direction. <u>Département de Démographie</u>. Montréal, Université de Montréal: 90.

LeBris, E. and H. Giannitrapani (1991). <u>Maîtriser le développement urbain en Afrique Sub-Saharienne: Actes du colloque de Ouagadougou, 1er - 5 octobre 1990</u>. Paris, CNRST-IRSSH, ORSTOM, CNRS-GLYSI, Université Paris VIII, IFU.

Lee, E. (1966). "A Theory of Migration." Demography 3(1): ??

Lewis, W. A. (1954). "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour." <u>The Manchester School of Economic and Social Studies</u>(22): 139-191.

Léger, C. (1994). Rapport d'expertise sur le plan de sondage du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest. Bamako, CERPOD.

Lipton, M. (1977). Why Poor People stay Poor: Urban Bias in World Development. Cambridge MA, Harvard University Press.

Locoh, T. (1992). La fécondité en afrique subsaharienne : amorce d'une baisse durable. <u>Chronique du CEPED</u>.

Locoh, T. and Y. Makdessi (1995). Baisse de la fécondité : la fin de l'exception africaine. Chronique du CEPED.

Loriaux, M. (1993). Le concept «IPD»: fondements scientifiques et/ ou idéologiques ? <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve

Paris, Academica, l'Harmattan: 183-209.

Lovejoy, P. (1978). "The role of Wangara in the Economic transformation of the Central Sudan in the fifteenth and sixteenth centuries." Journal of African History 19: 173-193.

Lovejoy, P. (1980). "Kola in the History of West Africa." Cahiers d'Etudes Africaines 20(77-78): 97-134.

Lututala, M. (1987). Dynamique des migrations au Zaïre (1960-1983): le réseau kinois. <u>Département de Démographie</u>. Montréal, Université de Montréal.

Lututala, M. B. (1995). Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel: une revue critique des modèles explicatifs. <u>Universités francophones</u>. H. Gérard and V. Piché. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal: 391-416.

Mabogunje, A. (1995). Local Institutions and an Urban Agenda for the 1990s. <u>Perspectives on the City</u>. R. Stren and J. K. Bell. Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto. **4**: 21-45.

Makinwa-Adebusoye, P. (1992). The West African Migration System. International Migration Systems - A Global Approach. M. M. Kritz, L. L. Lim and H. Zlotnik. Oxford, Clarendon Press: 63-79. Mali, R. d. (1996). Rapport national descriptif. Bamako, Réseau Malien sur les Migrations et l'Urbanisation - CERPOD.

Mathieu, P. (1993). Population, environnement et enjeux fonciers des politiques agricoles: le cas des pays du Sahel. <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve, Paris, Academia, l'Harmattan: 433-448.

Mathieu, P. and D. Tabutin (1996). Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13:** 123-160.

Meillassoux, C. (1986). <u>Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent</u>. Paris, PUF.

Meillassoux, C. (1993). Troubles de croissance: la perspective d'un anthropologue. <u>Politique de développement et croissance démographique rapide en Afrique</u>. J.-C. Chasteland and ?? Paris, PUF. **13:** 61-78.

Moriconi-Ebrard, F. (1993). <u>L'Urbanisation du Monde</u>. Paris, Anthropos.

Moriconi-Ebrard, F. (1993). <u>GEOPOLIS</u>, les agglomérations <u>humaines</u>. Paris, Anthropos.

Naudet, J.-D. (1996). Crise de l'économie réelle et dynamique de la demande en Afrique de l'Ouest. <u>Les Études du CEPED</u>. J. Coussy and J. Vallin. Paris, CEPED. **13:** 71-98.

Oucho, J. O. (1998). Recent Internal Migration Processes in Sub-Saharan Africa: Determinants, Consequences, and Data Adequacy Issues. Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues. R. E. Bilsborrow. USA, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers: 89-120.

Ouédraogo, D. and V. Piché, Eds. (1995). <u>L'insertion urbaine à Bamako (Mali)</u>. Paris, Karthala-CERPOD.

Ouédraogo, D. O. (1976). Migrations et Développement en Haute Volta: l'exemple de Zogoré. <u>U.E.R. de Géographie</u>. Bordeaux, Université de Bordeaux III: ??

Picouet, M. (1996). Le problème population-milieux naturels en Tunisie. <u>Populations et environnement dans les pays du Sud.</u> F. Gendreau, P. Gubry and J. Veron. Paris, Karthala, CEPED: 143-164.

Portès, A. (1978). "Migration and Underdevelopment." <u>Politics and Society</u> **8**(1): 1-48.

Poulain, M. (1996). Migration Flows Between the Countries of the European Union: Current Trends. <u>Population Migration in The European Union</u>. P. Rees, J. Stillwell, A. Convey, M. Kupiszewski and e. by). Chichester, New York, Brisbane, Toronto, Singapore, John Wiley & Sons: 51-66.

Rees, P., J. Stillwell, et al., Eds. (1996). <u>Population Migration in The European Union</u>. Chichester, New York, Brisbane, Toronto, Singapore, John Wiley & Sons.

Richemond, A. H. (1981). Immigration and adaptation in Postindustrial society. <u>Global Trends in Migration: theory and Research on International Population Movments</u>. M. Kritz and ?? New York, Center for Migration Studies: 298-319.

Simmons, A. B. (1995). Migration internationale et capitalisme global: examen critique des théories. <u>Universités francophones</u>. H. Gérard and V. Piché. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal: 341-364.

Simon, G. (1995). <u>Géodynamiques des migrations internationales dans le Monde</u>. Paris, PUF.

Snrech, S. (1994). Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020 - Document de synthèse. Paris, WALTPS.

Stalker, P. (1995). <u>Les travailleurs immigrés : étude des migrations internationales de main d'oeuvre</u>. Genève, BIT.

Stein, H. (1994). Population and Environment. <u>Population Growth and Sustainable Development in Africa</u>. Abidjan, African Development Bank: 229-287.

Stren, R. (1995). Major Urban Research Themes for the 1990s: An Introduction. <u>Perpectives on the City</u>. R. Stren and J. K. Bell. Toronto, Centre for urban and Communities Studies. **Urban Research in The Developing World 4:** 3-17.

Suret-Canale, J. (1962). <u>Afrique Noire: l'ère coloniale 1900-1945</u>. Paris, Éditions sociales.

Tarver, J. D., Ed. (1994). <u>Urbanization in Africa - A Handbook</u>. Westport - London, Greenwood Press.

Thumerelle, P.-J. (1986). <u>Peuples en mouvement, la mobilité spatiale</u> <u>des populations</u>. Paris, Éditions SEDES et CDU.

Todaro, M. (1976). <u>Internal Migration in Developing Countries: A Review of Theory, Evidence, Methodology and Research Priorities</u>. Geneva, ILO.

Todaro, M. P. (1997). "Urbanization, Unemployment and Migration in Africa: Theory and Policy." Working Papers (104): 1-50.

Toupet, C. (1975). La sédentarisation des nomades en Mauritanie Sahélienne et Centrale. Paris: 480.

Traoré, S. (1989). Migration et ethnicité en Afrique Occidentale. Département de Démographie. Montréal, Université de Montréal: 72.

Traoré, S. (1994). <u>Dimension ethnique de la migration dans la Vallée du Fleuve Sénégal</u>. Bamako, CERPOD.

UN (1993). Etat de la population mondiale. New york.

UN (1997). World Urbanization Prospects: The 1996 Revision. New York, United Nations Secretariat, Population Division.

Vaidyanathan, K. E. (1994). Population Trends, Issues and implications in Africa. <u>Population Growth and Sustainable Development</u>. Abidjan, African Development Bank: 35-76.

Verhaeren, R.-E. (1990). <u>Partir</u>. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Véron, J. (1993). Population et Développement: théories partielles ou théories partiales? <u>Intégrer Population et Développement</u>. H. Gérard. Louvain-La-Neuve, Paris, Academica, l'Harmattan: 117-124.

Wallerstein, I. (1979). <u>The capitalist Word Economy</u>. Cambridge, Cambridge University Press.

Wallerstein, I. and E. Balibar (1990). <u>Race, Nation, Classe: les identités ambgües</u>. Paris.

WB (1979). Urban Growth and Economic Development in Sahel. Washington, World Bank.

Wong, D. (1984). The limit of using the household as a unit of analysis. Households and the World-Economy. J. Smith and ?? London, Sage Publications: 56-63.

Zachariah, K. C. and J. Condé (1980). <u>Migration in West Africa - Demographic Aspects</u>. Oxford, Oxford University Press.

Zelinski, W. (1983). The impasse in migration theory. <u>Population Movments</u>. P. A. Morisson. Liège, Ordina: 19-46.

# **ANNEXES**

Le rapport national de la Côte d'Ivoire a été rédigé par l'équipe suivante :

- Benjamin ZANOU
- Souleymane YEO OUATTARA
- Kacou EBAGNERIN
- Koffi ATTA
- Jean GNAMBA Yao B.
- Eugène YAPO
- Dramane BAKARY
- Issa KONE
- Fatoumata DOSSO
- · Sombo N'CHO

Le rapport national du Burkina Faso a été rédigé par l'équipe suivante :

- Ardjouma OUATTARA
- · Ram Christophe SAWADOGO
- Moustapha GOMGNIMBOU

- Lohé Désiré KONATÉ
- François ILBOUDO
- Sinaré TINGA
- · Claude Roger WETTA

Le rapport national de la Guinée a été rédigé par l'équipe suivante :

- Mohamed Lamine KEITA
- Ibrahima DIALLO
- Mamadou Chérif BAH
- Mamadou Dian BAH
- Dr. Sidafa CAMARA
- Dr. Julien Gbèrè TOURÉ
- Mamadou Badian DIALLO
- Abdoul Gadiry SAWANÉ

Le rapport du Mali a été rédigé par l'équipe suivante :

- Sékouba DIARRA
- · Seydou Moussa TRAORÉ
- Sékou TRAORÉ

- Mory Moussa KÉITA
- Tiéman DIARRA
- · Alain Michel CAMARA
- Mohamed TOURÉ
- Mamadou NADIO
- Kalilou DOUMBIA
- Amadou DIAKHITÉ
- Mamadou DEMBÉLÉ

Le rapport de la Mauritanie a été rédigé par l'équipe suivante :

- Taleb Abderrahmane Ould Mahjoub
- Sow Aly
- Mohamedou Ould Mohamed Abdellahi
- Bâ Oumar Kalidou
- Diabira Talibé
- Baziki Evase
- Mohamed Radhi Ould Sadvena.

#### Le rapport du Niger a été rédigé par l'équipe suivante :

- Idrissa Alichina Kourguéni
- Beidou Abdoullahi
- Gapto Maï Moussa
- Mahamane Karimoune
- Abdourahmane Mayaki
- Brah Moussa
- · Irène Wright.

### Le rapport du Sénégal a été rédigé par l'équipe suivante :

- Salif NDIAYE
- Mamadou NDIAYE
- Youssouph Mb. GUISSÉ
- Lat Soucabé MBOW
- Aliou GAYE

Tous les rapports nationaux ont été révisé par la Coordination technique du REMUAO au CERPOD composée de :

- Keumaye Ignegongba, ex-Chef de la Division Recherche
- Mouhamadou Guèye, Chef de la Division Recherche
- Sadio Traoré, Chargé du programme Migration et Urbanisation
- Philippe Bocquier, Chercheur de l'ORSTOM, associé au CERPOD
- Joël Tokindang, Consulltant;

## Avec la collaboration de :

- · Dieudonné Ouédraogo, ex-Directeur du CERPOD
- Philippe Antoine, Chercheur à l'ORSTOM, Chargé de Programme au CEPED
- Victor Piché, Directeur du Département de Démographie de l'Université de Montréal
- Richard Marcoux, Professeur adjoint à l'Université de Laval
- Sally Findley, Professeur à Columbia University.

and the second of the second o

A series of the first of the control of the cont

and the first of all payments and the second of the second

and the moved and the specific property of the second state of the

the Charles of the Company of the Control of the Co

the second distance of the second second

The second second second

The state of the s

the state of the s

and the second s

to the state of the party of th

And the state of the second

